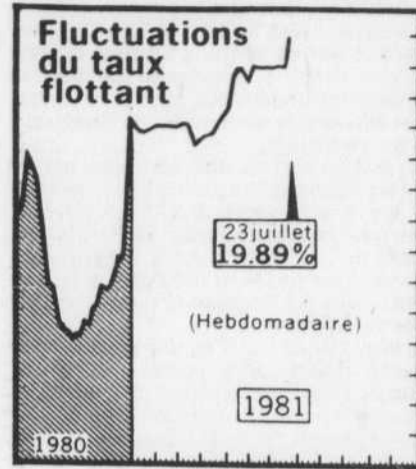


Le taux d'intérêt préférentiel atteint 21%



par Michel Nadeau

Les taux d'intérêt ont touché des niveaux records au cours de la journée d'hier alors que les banques faisaient passer de 20% à 21% leur taux préférentiel. La Banque du Canada a laissé grimper son taux d'escompte à un sommet de 19,89%.

On voulait ainsi freiner la descente du dollar canadien qui a de nouveau reculé hier d'un cran pour fermer à 82,18 cents américains, le niveau le plus bas depuis un demi-siècle.

Malheureusement, les taux d'intérêt au Canada n'ont pas encore atteint la dernière marche de l'escalier puisque le loyer de l'argent continue d'augmenter aux États-Unis. Hier, la First National Bank of Chicago a décidé de demander

22% à ses meilleurs clients.

Des taux d'intérêt plus élevés aux USA attirent les capitaux vers ce pays, ce qui fait baisser le dollar canadien et les autres monnaies.

Les emprunteurs devront payer plus cher pour obtenir du crédit au cours des prochaines semaines. Présentement, les prêts hypothécaires sont consentis à des taux voisins de 19% alors que le crédit à la consommation commande des frais d'intérêt variant entre 21% et 22%. Les «compagnies de finance» réclament 30% et plus. Les petites et moyennes entreprises devront financer leurs inventaires à un taux de 22% ou 23%.

Dans cette conjoncture, l'épargne devient une vertu très rentable. Deux banques montréalaises ont haussé de 1% le rendement de certains comptes d'épar-

gne. Les comptes sans privilège de chèques rapporteront 17¼% alors que les comptes à intérêt quotidien affichent un rendement de 16½% dans certaines banques.

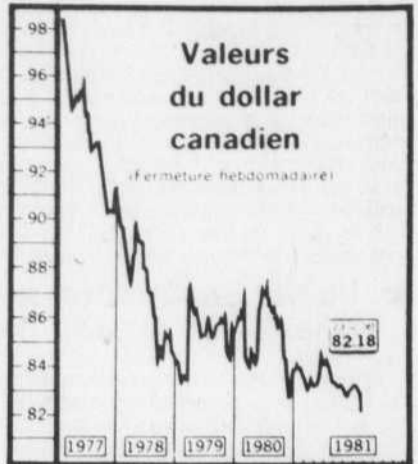
Ces taux d'intérêt décourageront les consommateurs qui, dans plusieurs cas, repousseront l'achat de certains biens: maison, automobiles, meubles, chalets... Ces décisions auront pour effet de freiner davantage l'économie canadienne qui souffre déjà d'un ralentissement de la demande. Pour réduire leurs inventaires, les usines ferment leurs portes, temporairement du moins, alors que les magasins font face à des stocks de plus en plus importants de marchandises invendues.

Cette nouvelle ronde des taux d'intérêt a débuté la semaine dernière alors que la Federal Reserve Bank a annoncé que

la masse monétaire américaine s'était accrue de \$6,9 milliards en une semaine. Il y a donc plus d'argent en circulation aux USA, ce que ne veulent pas les autorités monétaires américaines. La politique de Washington est d'abaisser l'inflation en réduisant la croissance de la masse monétaire.

Les taux d'intérêt ont alors commencé à bouger vers le haut avec les propos du président de la «Fed» qui a indiqué que les taux ne baisseraient probablement pas à court terme. Au sommet de Montebello, le président, M. Ronald Reagan, n'a pas voulu promettre une baisse des taux aux USA.

L'annonce d'un taux record d'inflation de 12,8% au Canada a poussé certains investisseurs à traverser la frontière où l'e-
Voir page 8: Intérêt



Trudeau prépare d'importantes mutations dans son gouvernement



Le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, est venu prêter main-forte hier à son candidat dans Joliette aux élections partielles du 17 août, M. Roch LaSalle. Les deux hommes ont trinqué à la victoire. (Photolaser CP)

par Michel Vastel

OTTAWA — Du 7 au 11 septembre, à Ottawa et en Nouvelle-Écosse, c'est une équipe entièrement renouvelée que le chef du gouvernement canadien réunira autour de lui pour préparer la rentrée d'automne.

Avant de partir en vacances en Afrique, M. Pierre Trudeau vient de confirmer M. Tom Axworthy dans ses fonctions de chef de son cabinet, à la succession de M. Jim Coultts. M. Axworthy a maintenant le pouvoir de préparer, avec le secrétaire du Conseil privé, M. Michael Pittfield, cette rentrée politique qui se passera en trois étapes déjà planifiées:

■ dans la semaine du 17 août, le chef du gouvernement annoncera un remaniement important de plusieurs hauts fonctionnaires;

■ dans la première semaine de septembre, le 1er ou le 2, ce sera l'annonce d'un remaniement majeur du cabinet impliquant de trois à cinq départs, l'arrivée de plusieurs nouveaux visages et la mutation d'au moins la moitié des titulaires de portefeuilles;

■ le lendemain de la fête du travail, ces nouveaux ministres auront une séance plénière à Ottawa, puis le comité des priorités et de la planification (onze ministres et M. Trudeau) se déplaceront en Nouvelle-Écosse, puis une deuxième

séance du cabinet mettra la dernière main au programme politique de l'automne.

«Une nouvelle équipe pour une ère nouvelle», tel sera le thème de cette rentrée d'automne qui tournera autour de deux priorités.

D'abord le secteur des relations fédérales-provinciales qui se concentrera sur la négociation des accords fiscaux et le lancement de la deuxième phase de la réforme constitutionnelle, celle du partage des juridictions. Pour cette occasion, on recréerait le ministère des Relations fédérales-provinciales et ce serait l'actuel ministre des Pêches, M. Roméo LeBlanc, qui en hériterait.

Il s'agira aussi de lancer le débat sur la réforme industrielle, un vaste plan de restructuration de l'économie canadienne. Préparé dans l'ombre par un fidèle lieutenant, le sénateur Bud Olson, le plan serait confié, pour son exécution et sa «vente» à l'opinion publique canadienne, à l'actuel ministre d'État au Commerce, M. Ed Lumley.

Mais ces changements de ministres impliqueront d'abord un remaniement de la haute fonction publique fédérale. C'est ainsi qu'on parle de plus en plus de retour au Conseil privé de M. Marcel Massé, au poste de secrétaire principal qu'il occupa sous M. Joe Clark. On attend
Voir page 8: Remaniement

tourisme



Étonnante Nouvelle-Écosse

La mieux nantie des provinces de l'Atlantique est un lieu de surprises pour le touriste qui ne se fie qu'aux brochures publiées sur cette province entourée de mer et imprégnée d'histoire. Guy Deshaies vient d'en parcourir la Cabot Trail et la côte Est. Page 9

AU SOMMAIRE

Seagram hausse son offre

La distillerie montréalaise Seagram a haussé hier son offre de \$310 millions US dans le but de prendre le contrôle de Conoco, neuvième compagnie pétrolière américaine, qui est également convoitée par Du Pont et Mobil. Page 11

Éditorial

Une équivoque subsistait dans les relations Québec-Paris que le président Mitterrand a vigoureusement dissipée au terme de son entretien amical avec le premier ministre Lévesque, mardi soir à Ottawa. L'éditorial de Michel Roy. Page 6

Le flair des douaniers

Dans les aéroports, les douaniers canadiens ont du flair, mais 84% des passagers qu'ils soupçonnent de transporter quelque chose et dont les bagages sont examinés n'ont rien d'illégal dans leurs sacs, et ces fouilles sont donc inutiles. Page 16

À 25 km au sud de Beyrouth

Israël rate un débarquement au Liban

BEYROUTH (AFP) — Les «forces communes» (palestino-progressistes) ont réussi, vendredi à 0 h. 15 GMT, à repousser une importante force navale israélienne qui a tenté un débarquement sur plusieurs points de la région de Jiyeh (25 km au sud de Beyrouth), a annoncé l'agence palestinienne d'information Wafa. L'artillerie des «forces communes» a

continué cependant à bombarder les unités navales israéliennes «qui ont été obligées à se retirer au large», précise Wafa.

L'agence palestinienne indique que l'opération israélienne a consisté en plusieurs tentatives de débarquement dans la région de Jiyeh et ses alentours. «Aucune force israélienne n'a réussi à s'installer dans un endroit précis sur le littoral», affirme Wafa qui ajoute que l'opération était soutenue par un intense survol d'hélicoptères israéliens lançant des fusées éclairantes au-dessus de la région.

Selon l'agence palestinienne, la force navale israélienne qui s'est approchée de la côte libanaise vers 23 h. 30 GMT était composée d'un bâtiment naval, de deux sous-marins et de huit vedettes de débar-

quement. Deux voitures civiles circulant sur la route côtière reliant Beyrouth au Liban-Sud ont été touchées par les tirs israéliens et leurs occupants tués, précise l'agence.

Entre-temps, en Israël, l'opération de Jiyeh, rapportée par l'agence palestinienne d'information, ne faisait l'objet d'aucun commentaire des autorités à 2 h.

45 locales (0 h. 45 GMT).

L'armée israélienne, rappellent les observateurs, n'annonce pas ce genre d'opération avant qu'elle ne soit terminée et que les forces mises en action ne soient rentrées à leurs bases.

À la même heure, les correspondants de presse à la frontière israélo-libanaise signalaient des échanges de tirs d'artillerie intermittents.

Toutefois, les milieux politiques israéliens ont affiché hier un certain optimisme quant aux chances d'une accalmie à la frontière israélo-libanaise, alors que M. Philip Habib, l'émissaire spécial du président Reagan, doit rencontrer de nouveau M. Menahem Begin ce matin, à Jérusalem.

Alors qu'à Washington les partisans les plus chaleureux d'Israël au Congrès américain sont choqués et attristés de l'apparent refroidissement des relations entre M. Begin et l'administration américaine, plusieurs chefs de file de la puissante communauté juive américaine repoussent le bombardement de Beyrouth et se posent des questions sur l'attitude du président du conseil israélien.

«Si les palestiniens arrêtent leurs tirs et leurs préparatifs contre Israël il n'y aura pas non plus d'opérations préventives de»
Voir page 8: Liban

La Caisse de dépôt et Brascan veulent le contrôle de Noranda

par Michel Nadeau

La Caisse de dépôt et placement du Québec vient de s'associer à la multinationale torontoise Brascan en vue de prendre le contrôle de la puissante société Noranda.

L'institution financière québécoise et la société de gestion contrôlée par les fr-

res Peter et Edward Bronfman ont présenté hier les détails d'une offre de près d'un milliard de dollars afin de doubler leur participation dans le capital de Noranda, un vaste conglomérat qui possède des intérêts dans les secteurs minier, forestier et pétrolier au Canada, aux États-Unis et au Chili.

Au même moment, les cousins des pa-

trons de Brascan, MM. Edgar et Charles Bronfman, de Montréal, proposaient une somme de \$4 milliards US aux détenteurs de 51% des actions de Conoco par l'intermédiaire de leur distillerie: Seagram.

Cette tentative de prise de contrôle de Noranda marque le début d'une autre bataille financière car les dirigeants de l'entreprise et son président, M. Alfred Po-

wis, entendent bien demeurer seuls maîtres à bord de Noranda. Les filiales de celles-ci réaliseront cette année un chiffre d'affaires de \$5 milliards.

Près du quart des activités de Noranda sont au Québec où elle emploie plus de 9.500 personnes. C'est le deuxième employeur privé de l'Alcan.

Voir page 8: Noranda

L'Éthiopie du «camarade-président»

4) La révolution des campagnes

par Jean-Pierre Langellier

L'Éthiopie a trouvé la stabilité politique sous le régime implacable du lieutenant-colonel Mengistu qui a éliminé tous ses adversaires. Marxiste-léniniste, le pays, rapporte Jean-Pierre Langellier, du journal Le Monde, n'a pas encore de parti des travailleurs mais est inconditionnellement aux côtés de Moscou, qui lui fournit son arsenal et forme ses cadres.

ici, aussi bien qu'ailleurs, la formidable métamorphose des campagnes éthiopiennes. Faut-il rappeler l'iniquité fondamentaliste du vieil empire agraire, l'exploitation

séculaire des métayers versant au balabat (propriétaire), souvent absentéiste, 50 à 75% des récoltes, l'extorsion légale du produit de leur travail, l'incroyable complexité du système foncier au service de colossales fortunes terriennes, le fardeau harassant des impôts, des corvées, l'endettement à vie des plus pauvres? En un trait de plume, le 4 mars 1976, les prétoriens du Derg, faisant dans ce domaine table rase du passé — après, il est vrai, quelques atermoiements — donnèrent à 27 millions de paysans incultes — 90% de la population — leur revanche historique sur l'oppression féodale.

La proclamation de la réforme agraire fut la véritable lettre de créance du mouvement révolutionnaire. Ce texte décisif, complété depuis par une directive de juin 1979, reposait sur des principes aussi simples que radicaux: appropriation publique de la terre, redistribution égalitaire des grandes exploitations, abolition du

métayage, interdiction d'employer des ouvriers agricoles. La mise sur pied des associations paysannes en décembre 1975 permit d'appliquer ce programme. La paysannerie, qui n'avait pas participé au déclenchement de la révolution, prenait en charge son destin. Le socialisme éthiopien devenait — et reste — avant tout un socialisme agraire.

Sept ans après l'effondrement de l'empire, le monde rural demeure, et de très loin, le grand bénéficiaire des temps nouveaux. Tous les témoignages indépendants concordent sur ce point: le sort de l'ancien tiers état s'est spectaculairement amélioré. Selon un chiffre récemment fourni par le colonel Mengistu, 320 000 hectares ont été redistribués à ceux dont les ancêtres avaient souvent été dépossédés de leurs terres. La fiscalité nouvelle épargne les plus pauvres. Ceux-ci, libérés du servage, ont décollé du «seuil de survie».

On a étendu les superficies effectivement cultivées, dont la proportion était autrefois dérisoire (11% des terres cultivables en 1972). Beaucoup d'anciens gueux réalisent un rêve jadis inaccessible: posséder une vraie maison aux murs d'argile. L'accroissement des besoins alimentaires des villes a coïncidé avec une flambée de l'autoconsommation rurale et une rétention des récoltes due à la constitution de stocks importants (le souvenir de la terrible famine de 1973 n'est pas si lointain). D'où une crise d'approvisionnement dont les agriculteurs, devenus maîtres du marché, ont tiré profit.

La création des associations paysannes, inspirées des communes populaires chinoises, a profondément transformé la vie rurale. Héritières des comités d'entraide traditionnels, elles ont prolongé et développé à l'extrême l'esprit communautaire villageois. On en compte quelque vingt-
Voir page 8: Éthiopie

chez VITO

Cuisine Italienne authentique
La meilleure cave à Montréal

ATMOSPHERE, TRADITION, EXCELLENCE

5412 Côte des Neiges
Montréal

735-3623

en bref...

■ Clark aide LaSalle dans Joliette

JOLIETTE (PC) — C'était hier un branle-bas de combat pour les conservateurs dans Joliette, alors que pour la première fois le leader du parti, M. Joe Clark est venu prêter main forte à son candidat, M. Roch LaSalle. Pour cette visite de M. Clark, les stratèges du parti avaient choisi de mener leur campagne dans l'Assomption, à une trentaine de kilomètres de Joliette. Deuxième ville en importance dans ce comté, l'Assomption a toujours été un château-fort libéral, n'ayant donné une majorité aux conservateurs qu'à l'élection de 1974. Pendant une bonne partie de la journée, hier, MM. Clark et LaSalle ont sillonné la rue principale, faisant leur porte à porte dans les principaux commerces de la ville. «Encore une de tes aventures», a lancé à M. LaSalle l'une des clientes rencontrées hier après-midi. «L'avenir est aux audacieux», a rétorqué à la blague M. LaSalle. Devant une quarantaine de partisans, hier matin, M. Roch LaSalle, pour qui c'est la quatrième campagne depuis trois ans, n'a pas manqué de signaler «qu'un Québécois le moins fier ne peut rester silencieux devant le gouvernement libéral». «Je ne crois pas que Joliette enverra à Ottawa un 75e écrasé», a dit M. LaSalle, précisant que le comté avait désormais la responsabilité de parler au nom de six millions de Québécois et qu'il «se-rait malsain d'envoyer un autre silencieux aux Communes».

■ Voeux du Québec au prince Charles et à Lady Diana

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a fait parvenir un message au Prince Charles, héritier de la Couronne britannique à l'occasion de son futur mariage. Dans ce message, M. Lévesque fait part au couple royal de ses vœux de bonheur. «Je désire vous faire part ainsi qu'à Lady Diana de mes vœux de bonheur et de ceux des membres du Gouvernement du Québec à l'occasion de votre mariage», écrit le premier ministre.

■ Tom Axworthy devient secrétaire de Trudeau

OTTAWA (d'après CP) — M. Tom Axworthy a été nommé hier au poste de principal secrétaire du premier ministre, M. Trudeau. Il succède à M. Jim Coutts, qui a démissionné de ce poste il y a trois semaines pour briguer les suffrages pour le Parti libéral aux élections partielles du 17 août dans Spadina. M. Axworthy, âgé de 34 ans, avait assuré l'intérim depuis le départ de M. Coutts. Il était entré au bureau du premier ministre en 1975 en qualité d'adjoint spécial et a depuis gravi plusieurs échelons. Il a rédigé notamment plusieurs discours du premier ministre. Il détient un doctorat en sciences politiques de l'université Queens. Son frère, Lloyd Axworthy, est ministre de l'Emploi au cabinet de M. Trudeau.

■ Agca n'ira pas en appel

ROME (AFP) — Le jeune terroriste turc Mehmet Ali Agca, condamné mercredi à la prison à vie pour l'attentat du 13 mai dernier contre le pape Jean-Paul II, ne fera pas appel du jugement de la cour d'assises de Rome, a annoncé hier son défenseur, Me Pietro d'Ovidio, l'avocat commis d'office à la défense de Mehmet Ali Agca, a reçu une communication en ce sens de son client, qui avait dès lundi nié la compétence des tribunaux italiens à le juger. Me d'Ovidio s'était rendu hier matin à la prison de Rebibbia, près de Rome, pour faire connaître officiellement à Abca la sentence de prison à vie, rendue la veille, en son absence volontaire. Mais il était certain que, dès mercredi soir, le prisonnier avait été mis au courant par ses géologues. Jeudi, toute la presse italienne accordait une large place à ce verdict et encore plus au procès lui-même. «Justice est faite, mais les doutes persistent», a titré le Corriere della Sera. De son côté, la Repubblica a écrit: «Le procès du néo-fasciste turc est fini mais les doutes demeurent: a-t-il aidé l'agresseur du pape?». Enfin le Tempo a affirmé que «pour la civilisation, justice n'est pas faite». Face au scepticisme des journaux, le Vatican n'a donné aucune réaction officielle. Radio-Vatican a annoncé le verdict en citant les agences de presse, ajoutant que le pape en avait été informé immédiatement dans sa chambre de l'hôpital Gemelli.

■ Un réseau pour livrer les chèques du Québec

Les bénéficiaires de prestations sociales du Québec pourront toucher leurs prochains chèques par l'intermédiaire d'un réseau d'urgence qui a été mis en place à cet effet à l'occasion de la grève des postes. Les chèques du Régime des rentes du Québec seront distribués par les facteurs. L'adresse des points de distribution de ces chèques fera l'objet d'une publicité à la radio et dans une prochaine édition des quotidiens et des hebdomadaires.

■ Le chef Vignola étudiera le rapport de la CPQ

Le directeur de la police de la CUM, M. Henri-Paul Vignola, étudiera avec les officiers supérieurs de la police le rapport de la Commission de police du Québec accusant des membres de la brigade anti-émeute d'actes de brutalité dans la répression d'une manifestation, le soir du référendum. Jusqu'à maintenant, le service de la police de Montréal, le Conseil de sécurité de la CUM et le gouvernement du Québec n'ont pas commenté ce rapport de la CPQ. M. Vignola doit, croit-on savoir, préparer une réponse officielle à ce document qui accuse certains membres de la brigade anti-émeute d'avoir attaqué des manifestants et des journalistes sans provocation le soir du 20 mai. La CPQ recommande d'autre part que des accusations soient portées devant les tribunaux contre des policiers qui ont battu un photographe et un manifestant.

■ Le pape va mieux

CITE DU VATICAN (AFP) — Le pape va nettement mieux. Jean-Paul II est sur le point d'être complètement remis de l'infection virale qui l'a terrassé pendant sa convalescence après l'opération du 13 mai. Il restera cependant à la clinique Gemelli de Rome jusqu'à la prochaine intervention chirurgicale qui doit rétablir ses fonctions intestinales. Le long bulletin de santé numéro 25 publié hier par les neuf médecins qui le soignent souligne en effet l'amélioration de la santé du souverain pontife. Commentant ce texte, le professeur Tressalti, directeur médical de la polyclinique, a indiqué que le pape sera gardé à l'hôpital jusqu'à la rémission complète de l'infection virale, et que la deuxième opération pourra alors être envisagée. Ce bulletin retrace d'autre part l'évolution de la santé de Jean Paul II depuis le 13 mai.

■ Tournée de Trudeau en Afrique australe

OTTAWA (PC) — Le premier ministre M. Trudeau, entreprendra lundi une tournée de trois semaines qui le conduira en Grande-Bretagne, au Maroc et en Afrique australe. À Londres, il sera mardi l'hôte à dîner de la reine d'Angleterre au palais de Buckingham. Il assistera le lendemain au mariage du prince Charles et de Lady Diana Spencer. Le premier ministre rencontrera également son homologue britannique, Mme Margaret Thatcher, en plus d'être invité à une réception donnée par Lord Carrington, secrétaire au Foreign Office. M. Trudeau arrivera à Rabat le 31 juillet et sera reçu par le souverain chérifien Hassan et le premier ministre Maati Bouabid. Il prendra des vacances au Maroc avant de s'envoler pour Nairobi, où il prendra la parole à la conférence des Nations unies sur les énergies nouvelles. Il arrivera dans la capitale kenyane le 7 août et après quelques jours de repos assistera à la conférence qui s'ouvrira trois jours plus tard. M. Trudeau devrait également rencontrer Mme Indira Gandhi et d'autres leaders importants du tiers monde, présents au colloque. Le 13 août à Dar es Salaam, il s'entretiendra avec le président tanzanien, M. Julius Nyerere. Cette tournée de M. Trudeau en Afrique australe est destinée à relancer le dialogue Nord-Sud, principal sujet de préoccupation du premier ministre en politique étrangère, qui en a fait un des thèmes importants débattus lors du sommet d'Ottawa. M. Trudeau prendra enfin quelques jours de vacances en Tanzanie avant de regagner Ottawa le 17 août.

Le Washington Star cesse de paraître après 128 ans

WASHINGTON (Reuter) — Agé de 128 ans, le Washington Star, un des journaux les plus influents des États-Unis, a annoncé hier qu'il cesserait de paraître après le 7 août.

La nouvelle, qui a surpris, aura pour effet de ne laisser à la capitale fédérale qu'un seul journal, le respecté et très profitable Washington Post.

La concurrence du Post s'est avérée être trop difficile à soutenir pour le Star, selon la compagnie Time Incorporated qui l'avait acheté il y a trois ans pour \$20 millions déplaçant entre temps \$85 millions supplémentaires pour tenter de sauver ce journal du soir.

La mort du Star s'inscrit dans la tendance actuelle de la presse américaine, qui veut que les journaux du soir — en fait de l'après-midi — aient, de plus en plus de difficultés à survivre face à la compétition des journaux du matin.

Ce processus, attribué à la hausse des coûts de production et à l'influence grandissante de la télévision et de ses émissions d'information, a eu pour effet que de nombreuses villes américaines n'ont plus qu'un seul journal.

En annonçant la nouvelle, M. Richard Munro, président de Time Inc, a déclaré: «En dépit de nos investissements substantiels, le journal a continué à perdre de l'argent, sans aucune perspective d'amélioration de la situation financière. Nous n'avons malheureusement plus le choix, et il nous faut fermer.»

M. Munro a attribué la mort du journal à la difficulté grandissante de publier un quotidien de l'après-midi, à l'affaiblissement de l'économie au cours des 18 derniers mois, et à «la domination du Post sur le marché de Washington».

Le tirage actuel du Star est de 294 000 exemplaires, comparé à 349 000 il y a trois ans, lorsqu'il a été acquis par Time Inc. Mais ce qui est encore plus important, le



La société Time a annoncé hier que le Washington Star cesserait de paraître le vendredi 7 août. (Photolaser AP)

Star s'est révélé être incapable de conquérir la moindre parcelle de publicité au détriment du Post, qui détient les 75% du marché. Le Post tire à 618 000 exemplaires.

Le Star était considéré comme l'un des journaux les plus respectés et les plus vifs. Ses administrateurs avaient tenté toute une série de formules dans la présentation du journal, pour essayer d'attirer de nouveaux

lecteurs et d'annonceurs.

Le Star est le journal le plus important à fermer depuis la disparition du Chicago Daily News en 1978.

Le Star adoptait une attitude généralement plus conservatrice que le Post, qui s'était rendu fameux dans le monde entier en révélant l'affaire du Watergate et menant ensuite une campagne qui devait conduire à la chute du président Richard

Nixon.

Selon l'Association américaine des éditeurs de journaux, il n'y a maintenant plus que 55 villes américaines où sont publiés deux journaux au minimum, appartenant à des propriétaires différents, comparé à 66 villes il y a dix ans. Et dans des grandes villes comme Los Angeles et Philadelphie, on sait que les journaux de l'après-midi connaissent des difficultés financières.

L'Église vient de vivre une véritable fête

LOURDES (AFP) — L'Église catholique a vécu pendant une semaine, du 16 au 23 juillet, une véritable fête. Le 42e Congrès eucharistique international, réuni à Lourdes sur le thème «Jésus-Christ, pain rompu pour un monde nouveau», a réuni des représentants de plus de 80 pays, unis dans la prière et le ferme désir de faire naître un monde plus humain et plus fraternel.

Mais le congrès a aussi et surtout permis d'affirmer la place prise par les Églises du tiers-monde et la nécessité pour l'Église de ne plus être essentiellement occidentale, et s'ouvrir davantage aux aspirations des chrétiens montantes, qui l'invitent à changer radicalement ses mentalités.

À noter à ce propos que deux personnalités africaines ont été appelées par le pape à des responsabilités particulières: le cardinal Bernardin Gantin, ancien archevêque de Cotonou (Benin), président de la Commission pontificale Justice et Paix, à présider le Congrès en qualité de légat, tandis que le cardinal Hyacinthe Thiwindou, archevêque de Dakar (Sénégal), avait présidé le symposium théologique de Toulouse (France), prélude aux travaux du Congrès de Lourdes.

L'absence du pape a incontestablement eu une incidence sur le nombre de participants. On attendait un énorme concours de foule. Il a fallu se résigner à une participation plus modeste: 30 000 à 40 000 personnes le jour de l'ouverture, mais il y en avait peut-être de 80 000 à 100 000 ce jeudi à Lourdes, pour la clôture, avec la Statio Orbis (prière sur le monde) et l'ordination de onze nouveaux prêtres, dont un Africain, Barthelemy Ganssaon (Haute-Volta).

Ces chiffres doivent cependant être dans une certaine mesure corrigés: les participants sont en effet des «délégués» porteurs d'une réflexion menée pendant des mois dans les diocèses et les paroisses à l'occasion de mini-congrès.

Les jeunes Églises se sont montrées très actives, tant au symposium de Toulouse qu'au congrès. Pour elles, le mot même de «partage» demande à être précisé pour n'être pas seulement compris comme don du riche au pauvre, mais comme une plus juste répartition des biens matériels et aussi des cultures et civilisations.

Tant à Toulouse qu'à Lourdes, on a pu entendre soit des «témoins» comme Dom Helder Camara, archevêque d'Ondina et Recife (Brésil), soit des évêques, prêtres et laïcs d'Afrique et d'Asie, dénoncer les situations d'injustices et appeler les catholiques à une «prise de conscience».

Enfin, l'un des grands moments a été celui où on a entendu à la basilique Saint-Pie X des représentants catholiques et anglicans «confesser» les fautes de leurs Églises: intolérance, méconnaissance, persécutions.

À l'issue du grand rassemblement, le cardinal Bernardin Gantin a déclaré que le congrès doit «avoir des prolongements. Vous étiez des délégués. Vous resterez des délégués: dans vos familles, vos paroisses, vos milieux sociaux, vos diverses communautés».

Et comme pour mieux mettre en relief ce symbole d'envoi en mission, le cardinal Gantin a ordonné, au cours de la messe, 11 nouveaux prêtres, à l'autel installé devant la grotte de Massabielle.

L'immense prairie, détrempée par la pluie était remplie d'une foule estimée à plus de 60 000 personnes. Des trains spéciaux ont fait le voyage de Lourdes pour le dernier jour du congrès.

Le vent faisait claquer drapeaux et oriflammes. Le ciel était menaçant, mais il n'a pas plu.

Un lâcher de pigeons dans le ciel gris a marqué la bénédiction finale donnée par le cardinal Gantin.

Ainsi a pris fin le congrès de Lourdes, qui était le congrès du centenaire «le premier s'étant réuni en juin 1881 à Lourdes».

Morin se dit satisfait de l'entretien Mitterrand-Lévesque à l'ambassade

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, s'est dit extrêmement satisfait hier du résultat de la rencontre Mitterrand-Lévesque qui s'est déroulée mardi soir à l'ambassade de France à Ottawa.

«Le contact entre les deux hommes a été très positif et le Québec y a obtenu pour l'essentiel ce qu'il cherchait, c'est-à-dire une réaffirmation claire de la qualité de nos rapports avec le nouveau gouvernement socialiste», a affirmé M. Morin au cours d'un bref entretien téléphonique.

Certes, le ministre reconnaît que la rencontre a été très brève — pas plus de 30 minutes — et que, par certains aspects, elle semblait plus symbolique qu'autre chose mais il se dit heureux que l'entretien ait donné lieu à des déclarations très fermes de M. Mitterrand sur la continuité des rapports franco-québécois et sur la participation assurée du Québec à toute structure reliée à la francophonie internationale.

À cet égard, le président de la République française a en effet confirmé l'attitude adoptée par son prédécesseur, M. Valéry Giscard d'Estaing, à savoir qu'il ne saurait exister de sommet de pays francophones sans que le Québec n'y participe formellement, en tant que gouvernement.

Lancée par l'ex-président

Un juge impose l'indexation d'une pension alimentaire

TORONTO (PC) — Un juge des tribunaux de la famille a rompu avec la tradition en Ontario en imposant, sans qu'on lui en fasse la demande, une clause d'indexation au coût de la vie à la pension alimentaire que devra verser un mari à l'épouse dont il est légalement séparé.

Le juge Rosalie Abella a diminué, en fait, le montant de la pension de M. Sultan Moosa à sa femme Jennifer et sa fillelette de trois ans, Keetrie, mais a décrété que la somme mensuelle devait être indexée automatiquement une fois l'an.

M. Moosa, depuis 1979, donnait \$500 par mois pour sa femme et \$50 par semaine pour son enfant. Il ne versera plus que \$100 par mois pour sa femme (qui s'est trouvée un emploi) et \$300 par mois pour Keetrie.

Pour ce qui est du taux d'indexation, ce sera le moins élevé de l'augmentation du coût de la vie au cours de l'année ou des revenus de M. Moosa.

Jusqu'à maintenant en Ontario, la clause d'indexation n'était inscrite par un juge qu'avec le consentement des deux époux.

Dans la cause actuelle, les Moosa n'avaient même pas songé à demander une telle clause.

Certains juges, selon l'avocat Paul Stan, ont refusé d'inscrire la clause, même après une demande des deux conjoints qui veulent se séparer.

bec qui, préfère, a-t-il dit, élargir le rôle de l'Agence de coopération plutôt que de créer de toutes pièces une nouvelle structure.

L'affaire se comprend aisément puisque le gouvernement de M. René Lévesque a déjà un statut de «gouvernement participant» au sein de cette Agence et qu'il peut donc y être représenté directement en dehors du chapeau fédéral, même si le Canada y a de son côté un statut de pays membre.

Au surplus, M. Morin s'estime très heureux que le président français ait lui-même confirmé la continuité de la qualité des rapports franco-québécois.

Bien sûr, M. Morin avait déjà eu ce genre de confirmation en juin lorsqu'il a rencontré à Paris le nouveau premier ministre français, M. Pierre Mauroy, mais il a précisé hier qu'il était important que M. Mitterrand y aille de sa propre déclaration.

«Nous poursuivons une politique d'amitié et de fraternité avec les Québécois», a dit à ce sujet le président français. Il a cependant précisé qu'il tenait à éviter toute friction avec les autorités politiques canadiennes.

Voilà pourquoi d'ailleurs M. Mitterrand a formellement indiqué, à l'issue de la rencontre, qu'il ne voulait pas se mêler directement de l'actuel débat constitutionnel, considérant que cette question est une de politique intérieure.

Une attitude que M. Morin considère comme «normale et légitime». «Nous n'avons jamais demandé l'aide de la France dans ce dossier autrement que de s'attendre à une sympathie naturelle s'il advenait que la Charte des droits incluse dans le projet Trudeau mette en danger le caractère francophone du Québec», a-t-il expliqué hier.

Si bien que M. Morin considère que certains journalistes dont celui du DEVOIR, ont mal interprété le sens de récentes déclarations du premier ministre Lévesque qui, l'a-t-il cependant reconnu, pouvaient donner à entendre que le Québec attendait l'appui de la France.

Cette interprétation provenait pour l'essentiel d'une entrevue accordée en juin dernier par M. Lévesque au quotidien parisien Le Monde dans laquelle le premier ministre disait ceci à propos d'une aide diplomatique de la France dans le dossier constitutionnel, s'il advenait évidemment que le projet Trudeau devienne réalité: «Nous pourrions simplement faire le point sur cette question avec

nos interlocuteurs français. Et, dans la mesure où la Charte affecterait directement la promotion de la langue française, nous pourrions leur demander un coup de main.»

Selon M. Morin, le chef du gouvernement québécois faisait alors référence à un appui général de la France au sujet de la défense des intérêts de la francophonie et sa réponse ne peut nullement être interprétée comme une demande d'aide directe.

Quoi qu'il en soit, au-delà de cet exercice d'exégèse, il reste que le président français s'est montré formel et qu'il a clairement dit ne pas avoir l'intention de se mêler ouvertement de ce dossier. Reste maintenant à voir quelle sera l'attitude de l'Élysée si la Cour suprême et ensuite le Parlement britannique donnent leur aval au projet fédéral.

Cette question mise à part, il demeure toutefois évident, dans l'esprit de M. Morin, que la rencontre de mardi dernier aura permis de constater que les relations franco-québécoises demeuraient au beau fixe et que le nouveau gouvernement socialiste avait même l'intention de les accentuer.

C'est ainsi qu'au cours des prochains mois, la navette re-

prendra entre Québec et Paris. Ministres français et québécois se rencontreront pour approfondir les nombreux dossiers déjà en cours et, dans certains cas, donner des suites concrètes.

À cet égard, le dossier le plus intéressant est certes le projet d'investissement de la firme Pechiney dans le secteur de l'aluminium. Il s'agit en fait de la construction, à Bécanour, d'une aluminerie; l'investissement est de l'ordre de \$1 milliard.

Pour l'instant, le projet fait l'objet de discussions et on attend que le gouvernement français procède à la nationalisation de la firme, ainsi que le Parti socialiste l'indiquait dans ses engagements électoraux. À l'automne, le ministre du Développement économique, M. Bernard Landry, se rendra à Paris pour poursuivre les pourparlers.

Il n'est pas impossible que l'affaire soit conclue au début de l'année prochaine alors que le premier ministre, M. Pierre Mauroy, se rendra en visite officielle à Québec.

Un bon conseil



Evitez l'embonpoint

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

Pour un déjeuner complet...



Q Moi un pollueur? JAMAIS!

AOTE

Québec compte réviser son aide au transport public

par Alain Duhamel

La croissance considérable du coût du transport en commun a incité le ministre des Transports du Québec, M. Michel Clair, à entreprendre la révision de la politique d'aide au financement des commissions de transports.

Dans une entrevue qu'il accordée au DEVOIR, le ministre des Transports a déclaré que les effets de cette révision devraient apparaître dès l'an prochain dans le budget de son ministère et, par conséquent, dans les budgets des commissions de transport et des villes qui les soutiennent.

«Nous revoyons l'ensemble de la poli- que d'aide au transport en commun pour la prochaine année financière», a dit M. Michel Clair. «Ce n'est pas la contredire la réforme engagée, mais c'est la raffiner et l'ajuster.»

Les augmentations de tarifs annoncées par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM), prévues pour le mois d'août, soulignent à nouveau un déséquilibre dans la part relative du financement qui revient aux passagers, aux villes et au gouvernement. À la CTCUM, les passagers contribuent dans une proportion de 41% aux revenus, le gouvernement 37% et les villes, 22%. Dans la région de Québec, la contribution municipale compte,

pour 34,7% des revenus de la commission de transport.

L'essentiel des revenus supplémentaires recherchés par la CTCUM provient des passagers (\$5,8 millions) et du gouvernement (\$6,5 millions). Les villes de la CUM n'ajoutent que \$700,000 à leur contribution.

«Elle a le malencontreux inconvénient de faire porter sur les usagers et le gouvernement du Québec 99% de l'augmentation des coûts d'exploitation», reconnaît le ministre.

Mise en place en 1980, la politique d'aide au transport en commun a coûté au ministère des Transports \$180 millions la première année et \$240 millions envi-

ron cette année. L'an prochain, si aucun changement n'intervient, le ministère des Transports dépensera près de \$300 millions... au moment où le gouvernement tente par tous les moyens de réduire ses dépenses.

La politique québécoise d'aide au transport en commun incite les commissions de transport et les villes à augmenter les tarifs puisque le gouvernement les subventionne sur la base de leurs revenus d'exploitation et non sur la base de leurs déficits. Plus les tarifs augmentent, et partant les revenus, plus les contributions gouvernementales croissent. Les villes de la CUM l'ont compris rapidement et, dès le mois de janvier dernier, elles

stabilisaient leur contribution à la CTCUM et reportaient sur les passagers et le gouvernement québécois l'essentiel de l'augmentation des coûts d'exploitation. Sept mois plus tard, elles répètent la même manœuvre. Dans les mêmes conditions, elles recommenceront et l'occasion se présentera à la fin de l'année lorsqu'elles étudieront le budget de la CTCUM pour l'année 1982. À choisir entre une augmentation des taxes municipales et une augmentation des tarifs du transport en commun, elles choisissent plutôt la deuxième solution, plus commode parce que, entre autres motifs, elle n'entame pas les surplus budgétaires qu'elles se ménagent depuis la réforme de la fiscalité municipale.

La révision entreprise par le ministre des Transports doit aussi le conduire à proposer aux gouvernements et aux villes des orientations plus marquées entre divers modes de transport. Il est impensable, logiquement et financièrement, de continuer à développer en même temps le transport en commun et une politique favorable à l'automobile. «Dès l'année prochaine, conclut M. Michel Clair, il y aura des reorientations et il faudra faire des choix.»

Des choix qui pourraient fort bien se traduire par des mesures fiscales et tarifaires tendant à décourager l'usage de l'automobile et à encourager les transports en commun.



Environ 2.000 personnes ont assisté aux obsèques du chanteur Roger Doucet, hier à Montréal. C'est le révérend David Craig qui a fait l'éloge du défunt, rappelant que c'est sa foi en Dieu qui lui donnait l'inspiration et l'énergie débordante qui était la sienne. Un enregistrement d'une vingtaine de minutes de Roger Doucet et de son épouse Géraldine accompagnant la chorale de la paroisse a été joué avant le service. Les personnes présentes au service ont entonné l'O Canada en français et en anglais avec les modifications qu'y avait apportées Doucet en 1978. Le cortège funèbre s'est ensuite déplacé vers le Forum où le défunt a travaillé pendant dix ans. La dépouille a été incinérée au cimetière de la Côte-des-Neiges. (Photo Réjean Meloche)

Maternité: Parrot n'entend pas céder

OTTAWA (PC) — Le président du Syndicat des postiers, M. Jean-Claude Parrot, a réaffirmé hier, après sept jours de médiation, qu'il n'est pas question que les postiers en grève atténuent leur demande de congés de maternité améliorés.

«Il n'existe pas de moyen terme sur cette question», a déclaré M. Parrot devant quelque 200 personnes, manifestant contre le refus du gouvernement fédéral d'accorder des congés de maternité payés de 17 semaines aux postiers.

«Nous allons continuer la lutte jusqu'à ce que le gouvernement accepte», a poursuivi le chef syndical, qui était accompagné de Mmes Shirley Carr, vice-présidente du Congrès du travail du Canada, et Grace Hartman, présidente du Syndicat canadien de la fonction publique.

M. Parrot a répondu aux journalistes, par la suite, qu'il ne croyait pas que ses remarques puissent nuire à la médiation du juge Alan Gold dans cette grève, qui dure depuis 25 jours.

«Il n'est pas mauvais de notre part, a affirmé M. Parrot, de nous lever et d'expliquer comment cela (le congé de maternité) est important pour nous.»

Pour le leader syndical, le congé de maternité payé est un droit. Si les gens croient à l'égalité, a-t-il dit aux manifestants, ils ne peuvent pas la nier aux femmes.

M. Parrot a accusé le gouvernement d'avoir deux faces dans cette affaire: d'un côté il signe une déclaration des Nations unies appuyant le principe des congés de maternité payés, de l'autre il nie ces congés à ses employés.

Mis au courant des remarques de M. Parrot, plus tard, le juge Gold a dit ignorer quels effets elles pourraient avoir. «Le temps le dira», a-t-il noté.

Le juge Gold a déjà déclaré aux deux parties, cependant, qu'il n'était pas bon de faire toutes sortes de remarques, car elles pouvaient être mal interprétées et nuire aux négociations. Il a ajouté qu'il n'était pourtant pas dans ses intentions de bailloigner qui que ce soit.

L'ACFO prie Londres et Paris d'intercéder auprès d'Ottawa

par Claude Turcotte

OTTAWA — L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) a profité du passage à Ottawa du président de la République française et du premier ministre de Grande-Bretagne pour demander à Mme Margaret Thatcher et à M. François Mitterrand d'intercéder auprès de M. Trudeau en faveur des droits des Franco-Ontariens.

Des copies des lettres du président de l'ACFO, M. Yves Saint-Denis, datées du 20 juillet, ont été rendues publiques hier. A quelques phrases près, ces deux lettres sont identiques.

«Nous vous serions hautement reconnaissants d'intercéder en notre faveur auprès du premier ministre du Canada, ce qui montrerait que le Royaume-Uni (ou la France) se soucie du sort réservé à la minorité franco-ontarienne.

Pour Mme Thatcher, M. Saint-Denis ajoute la remarque suivante: «Vous y avez certes une responsabilité puisque, historiquement, les

droits reconnus dans le passé par votre pays aux francophones du Canada ne se bornaient pas aux limites de ce qui est aujourd'hui le territoire du Québec.»

A M. Mitterrand, on pré-

sente l'argument qui suit: «ce qui montrerait que la France se soucie encore des descendants des pionniers français.»

Au premier ministre britannique, comme au président français, l'ACFO fait une af-

firmation qui va droit au coeur du problème tel qu'elle le perçoit: «Avec le prochain jugement de la Cour suprême du Canada, le dossier de la constitution canadienne sera de nouveau au coeur de l'ac-

tualité. «En ce qui nous concerne, nous jugeons inacceptable le fait que le premier ministre Davis (de l'Ontario) n'accepte même plus de s'engager constitutionnellement à reconnai-

tre certains droits — comme la mise à la disposition des francophones de versions françaises des lois ontariennes — qu'il était disposé à reconnaître en 1971, lors des discussions relatives à la charte de Victoria. Nous continuons donc nos démarches afin que les droits fondamentaux des Franco-Ontariens soient inscrits dans le texte final de la constitution.»

À titre d'injustices, l'ACFO mentionne pour l'information de M. Mitterrand et Mme Thatcher les dossiers de la gestion scolaire et des testaments: «À l'instar des anglophones du Québec qui, via les conseils scolaires protestants, ont pu gérer leurs écoles, nous revendiquons le droit de diriger nos institutions scolaires. En ce qui concerne les testaments, à cause des lois ontariennes, même à Ottawa dans la capitale nationale, on ne peut pas faire enregistrer un testament rédigé en langue française.»

L'ACFO souligne à M. Mitterrand que la télévision de France (TVFQ) devrait parvenir non seulement aux Québécois mais aussi aux francophones hors Québec. «Nous souhaitons que ce but pourra être atteint au cours de votre mandat à la présidence de l'Etat

français», dit M. Saint-Denis à la fin de sa lettre.

Evidemment, ni M. Mitterrand, ni Mme Thatcher n'ont eu le temps de répondre à l'ACFO. Hier à l'ambassade du Royaume-Uni on n'avait pas de commentaires à faire à propos de la lettre, mais on laissait entendre que vraisemblablement Mme Thatcher dira dans sa réponse officielle qu'il s'agit là d'une affaire interne canadienne.

À l'ambassade de France, on s'est montré encore plus discret. On a simplement confirmé que la lettre avait été remise au président Mitterrand et que toute réaction ou réponse subséquente viendra de l'Élysée et non pas de l'ambassade.

Ces lettres de l'ACFO constituent en fait jusqu'à maintenant la seule allusion au problème constitutionnel canadien auprès des participants au Sommet économique qui a eu lieu au début de cette semaine.

On avait bien prévu une réunion entre Mme Thatcher et M. Trudeau où la question du rapatriement et des difficultés que cela peut poser à Londres devait être discutée. En fait, il semble que cette discussion ait été menée entre le café et le dessert de l'un des dîners

officiels offerts pendant le Sommet.

D'ailleurs, aucune allusion à cet échange de vues n'a été faite dans les séances d'information données pendant le Sommet. Hier toutefois, un porte-parole de M. Trudeau a mentionné que Mme Thatcher n'a pris aucun engagement mais s'est montrée coopérative en ce qui concerne l'adoption de la résolution constitutionnelle canadienne par le Parlement britannique.

En fait, il s'agit là de la position exprimée par Mme Thatcher depuis de longs mois. En réalité, les gouvernements anglais et canadien n'ont plus rien à se dire tant que la Cour suprême n'aura pas rendu son jugement.

Quoi qu'il en soit, si M. Trudeau a le goût tout de même de parler de constitution aux Britanniques, il pourra le faire à loisir très bientôt, puisqu'il part lundi pour Londres en prévision du mariage du prince Charles.

À l'occasion de ce grand événement social, M. Trudeau assistera à un dîner offert par Mme Thatcher et à une réception de Lord Carrington, qui en tant que ministre des Affaires étrangères s'intéresse aussi de très près à la résolution constitutionnelle du gouvernement canadien.

Dans le milieu hospitalier

L'abandon du projet de ticket est accueilli avec soulagement

par Marie Laurier

L'ensemble du réseau hospitalier public a accueilli avec soulagement la décision du gouvernement de M. René Lévesque de renoncer à imposer un ticket modérateur pour les soins de santé, mais avec prudence et réserve l'augmentation de 50% des tarifs exigés pour les chambres privées et semi-privées dans les hôpitaux

du Québec.

La cueillette de ces revenus supplémentaires évalués à \$20 millions pour l'ensemble du milieu hospitalier profitera vraisemblablement aux gestionnaires d'établissements qui en utilisent 45% pour l'achat ou le renouvellement d'équipement. Une proportion semblable est versée aux Conseils régionaux de santé et de services sociaux (CRSSS) et le

10% restant s'en va dans les coffres du gouvernement.

Selon M. Marc Leclerc, président de l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ), le MAS agit sensément en tentant de récupérer des fonds supplémentaires, sans pénaliser les usagers. «Je ne crois pas par ailleurs que le fait de doubler le coût d'une chambre privée ou semi-privée affectera considérablement la catégorie d'usagers qui peuvent se permettre de débours cet argent.»

«Avant de procéder à des compressions budgétaires qui vont faire mal et dont on ne connaît pas encore la portée, le MAS ramasse l'argent qu'il peut, et c'est de bonne guerre», a ajouté M. Leclerc.

Quant aux compressions budgétaires de \$150 millions dont le ministère des Affaires sociales s'approprie à déterminer les postes où elles frapperont le plus, le président de l'AHQ s'inquiète de ce que le porte-feuille alloué à chaque établissement hospitalier n'ait pas encore été dévoilé.

«Et nous sommes déjà pressés à la fin du mois de juillet, commente M. Leclerc. On peut cependant présumer que les hôpitaux de soins aigus des grands centres urbains — Montréal, Québec et Sherbrooke — seront les premiers à écoper des mesures d'austérité, les établissements de soins psychiatriques et de soins prolongés demeurant

une priorité dans l'esprit de M. Pierre-Marc Johnson, ministre des Affaires sociales.»

De son côté, M. Gilles Gaudreault, directeur général de l'hôpital Notre-Dame, estime lui aussi que la hausse des tarifs des chambres privées et semi-privées à compter du 1er septembre, n'affectera pas sensiblement les usagers qui veulent ou peuvent se payer ce supplément. «Dans cet esprit, soutient M. Gaudreault, je crois que cette forme de frais modérateurs n'est pas discriminatoire, d'autant qu'elle ne supprime pas la possibilité des bénéficiaires d'occuper des lits plus confortables sous ordonnance médicale.»

D'autre part, l'idée du ticket modérateur pour les soins de santé et de services sociaux est dans l'air depuis longtemps et elle a été souvent évoquée lorsque M. Gaudreault était sous-ministre aux Affaires sociales, de 1971 à 1973, sous le règne de M. Claude Castonguay, parrain de la réforme du système de santé au Québec. Mais cette hypothèse n'a jamais été sérieusement retenue, les arguments en sa défaveur étant toujours supérieurs, ne serait-ce que les coûts de l'énorme bureaucratie qu'il faudrait installer pour percevoir et gérer ces revenus.

Pour M. Guy Colpron, directeur adjoint de l'Hôtel-Dieu de Montréal, le fait de doubler le prix des chambres privées ou semi-privées «ne modérera pas grand-chose» sinon que de permettre aux hôpitaux de disposer de plus d'équipement. Ce qui n'est certainement pas à dédaigner, constate M. Colpron, mais qui ne règle pas le problème global des déficits accumulés dans les centres hospitaliers. À l'Hôtel-Dieu, le revenu du système de chambres privées et semi-privées se chiffre par un peu moins d'un million de dollars.

Du mazout à l'électricité

Hydro gèrera le programme fédéral

OTTAWA (PC) — C'est Hydro-Québec qui administrera au Québec le programme fédéral de conversion du mazout à l'électricité des systèmes de chauffage.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, après en être venu à une entente avec M. Yves Duhaime.

Le programme vise à inciter les consommateurs de mazout à convertir leur système de chauffage à d'autres formes d'énergie en leur offrant, pour

une résidence unifamiliale des subventions impossibles couvrant 50% des coûts de conversion jusqu'à un maximum de \$800; d'autre part, les maisons à logements multiples pourront bénéficier de subventions impossibles allant de \$1.000 à \$5.500.

Hydro-Québec distribuera les formulaires de demande et en fera la vérification, une fois remplis, et assurera la diffusion du matériel d'information ayant trait au programme.

MM. Lalonde et Duhaime ont convenu que toutes les conversions du mazout à l'électricité depuis le 28 octobre 1980 seront admissibles en autant qu'elles satisfassent aux critères déjà établis.

Le gouvernement du Québec compte, pour sa part, imposer deux conditions additionnelles qui devraient entrer en vigueur le 1er octobre 1981 et que le gouvernement fédéral intégrera à son programme quant à son application au Québec.

D'abord, l'obligation de conserver et d'utiliser son système central de distribution de chaleur s'il est en bon état, puis satisfaire aux exigences du programme d'efficacité énergétique du Québec.

Plattsburgh connaît un autre été «chaud»

BURLINGTON, Vt (PC) — Les commerçants de cette ville située à 150 kilomètres au sud de Montréal disent que les Québécois y viennent toujours par milliers, même si leur dollar ne vaut que 82 cents américains, pour sauter sur des occasions réelles... ou imaginaires.

Selon un agent des douanes canadiennes, on ne dispose d'aucun chiffre sur la contrebande à petite échelle saisie aux passages de frontière, mais il y en avait suffisamment pour que ces derniers temps «nous avions notre encre régulière avec la quantité habituelle de marchandises saisies».

À Plattsburgh, N.Y., de l'autre côté du Lac Champlain, les commerçants connaissent un été «chaud» à cause des Québécois qui viennent pour une journée ou pour

le week-end.

«Nous avons un bon été et beaucoup de monde», raconte Janeen Merrill, vice-présidente de la chambre de commerce de Plattsburgh. Le change n'est pas un gros problème parce que rares sont les marchands qui ont conservé des taux bas.

On peut, explique-t-elle, acheter des marchandises et des services avec des dollars canadiens escomptés partout entre 10 et 15 pour cent. Quelques commerçants font occasionnellement des ventes au pair, même si les banques locales prennent 19,5 à 21 pour cent sur l'argent canadien.

Mais l'agent des douanes a de la difficulté à comprendre pourquoi les gens tentent toujours de passer en catimini des marchandises américaines à la frontière vu les taux de change actuels.

VILLE DE MONTRÉAL

AVIS IMPORTANT

PAIEMENT DES AMENDES

(INFRACTIONS aux règlements de circulation, de stationnement ou du contrôle des chiens.)

Pendant la durée du conflit des Postes canadiennes, le public est prié de noter ce qui suit:

- si vous recevez un billet de contravention (circulation, stationnement ou contrôle des chiens) vous NE DEVEZ PAS UTILISER LA POSTE pour effectuer le paiement de votre amende;
- le délai pour effectuer votre paiement à une succursale de banque ou de caisse populaire Desjardins est porté à 10 JOURS À COMPTER DE LA DATE de la délivrance du billet;
- vous avez avantage à respecter les délais de paiement et à vous assurer que la VILLE A BIEN REÇU le vôtre à temps, afin de prévenir la continuation des procédures à vos frais.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 4 juillet 1981.

Marc Boyer,
Greffier de la Ville

Dépôts garantis

17 1/4

• 1 an
• Dépôt initial minimum: 1 000\$

UN CHOIX JUDICIEUX

Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec.

Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé.

- taux d'intérêt garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance;
- aucuns frais d'administration;
- choix de la durée du dépôt et de la fréquence du paiement des intérêts;
- possibilité d'enregistrer les dépôts à un régime d'épargne-retraite;
- non encaissables avant terme sauf en cas de décès.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations. Venez ou téléphonez.

Taux sujet à changement sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

MONTRÉAL Complexe Desjardins (514) 281-8840 1-800-361-6840, poste 8840	LAVAL Place Val des Arbres (514) 668-5223 1-800-361-3803
---	--

Fiducie du Québec

QUEBEC (418) 653-6811 SHERBROOKE (819) 566-5667 CHICOUTIMI (418) 549-5746

desjardins



L'OLP du Kalashnikov au lance-roquettes multiple

BEYROUTH (AFP) — Commencée il y a 12 ans avec des «Kalashnikov», le fusil automatique d'origine soviétique, la résistance palestinienne continue son combat avec une artillerie lourde digne d'une armée moderne.

Selon des informations en provenance d'Israël, cette artillerie a pu tirer 900 roquettes et plusieurs dizaines d'obus de 130 MM en quatre jours (du 19 au 22 juillet) sur 25 localités différentes d'Israël.

Cette artillerie est d'origine soviétique et a été fournie soit directement par des pays socialistes, soit achetée par l'intermédiaire de pays arabes et se compose essentiellement de lance-roquettes multiples et de canons de 130 MM.

Les spécialistes estiment que les lance-roquettes sont de trois types: le 122 MM qui lance à 15 km 40 projectiles à la fois, chacune pesant 45 kg soit une salve de 1,8 tonnes, le 240 MM lançant à 11 km 12 projectiles pesant 112 kg chacun, soit 1,3 tonne par salve, le 140 MM tirant à 10 km 16 projectiles de 40 kg.

Les deux premiers sont montés sur camion donc extrêmement mobiles. Le troi-

sième est tracté. Ils semblent être plutôt disposés dans le secteur est du «front», face au «doigt de la Galilée», là où Palestiniens et Israéliens sont pratiquement au contact. 8 km à peine séparent en effet la place forte palestinienne de Beaufort, de la localité israélienne de Metoulla.

Le canon de 130 MM, qui tire à 27 km un projectile de 35 kg, semble être utilisé de préférence dans le secteur occidental, vers le littoral méditerranéen, là où une plus grande distance sépare les antagonistes. C'est en effet dans le secteur ouest du «front» que le «matelas» de la Force intermédiaire des Nations unies (FINUL) est le plus épais, obligeant les canons palestiniens à tirer à des distances de 20 à 25 km.

L'armée israélienne riposte avec des moyens plus nombreux et diversifiés. Elle dispose de canons aussi bien d'origine américaine que soviétique, récupérés au cours des différents conflits israélo-arabes. Sa pièce maîtresse est le célèbre 175 américain qui tire à 32 km des projectiles de 67 kg. Il a l'avantage d'être monté sur un châssis chenille, ce qui lui donne une très grande mobilité.

De Tammouz aux raids sur Beyrouth

Begin embarrasse toujours l'Égypte

LE CAIRE (AFP) — Un mois après l'affaire de Tammouz, la brutalité des bombardements israéliens au Liban embarrasse une nouvelle fois l'Égypte où l'on se demande parfois s'il n'est pas plus difficile de faire la paix que la guerre.

Depuis la signature du traité de paix avec Israël, il y a un peu plus de deux ans, l'Égypte se retrouve en effet régulièrement dans une situation impossible du fait des «provocations répétées», comme on dit au Caire, de M. Menahem Begin.

Qu'il s'agisse de nouvelles implantations en territoire occupé, de l'annexion de Jérusalem-Est par la Knesset, de la destruction d'hélicoptères syriens au Liban, des bombardements de Tammouz ou de populations civiles au Liban et tout récemment à Beyrouth, l'Égypte se retrouve chaque fois devant le

même dilemme: Il lui faut protester, mais il lui est impossible d'avoir recours à la force.

Cette impuissance à influencer la politique israélienne de la part d'un régime, qui entend respecter la lettre et l'esprit des accords de Camp David, semble avoir incité M. Begin, note-t-on avec amertume chez beaucoup de responsables égyptiens, à multiplier les gestes susceptibles d'isoler toujours un peu plus Le Caire.

En réalité, si l'on regarde d'un peu plus près les réactions des milieux au pouvoir, on y perçoit beaucoup d'exaspération même si celle-ci se

teinte quelquefois d'une ironie désenchantée.

Ainsi, à la mi-juin, évoquant le bombardement de Tammouz, le rédacteur-en-chef de *Al-Ahram* El Iktisadi, sous le titre «Nous sommes avec toi Begin», remerciait en substance l'ancien chef de l'Irgoun d'avoir permis par son comportement de «terroriste sans détours» le réveil des Arabes.

De son côté, commentant lundi dernier les raids de l'aviation israélienne sur Beyrouth, le rédacteur-en-chef de *Maya*, organe du parti du président Sadate, conseillait aux Palestiniens d'accepter le

dialogue avec Israël pour la raison suivante: «La violence est inutile avec les maîtres du terrorisme. Quand un Arabe blesse un Israélien, Israël tue une centaine d'Arabes. Le seul moyen pour les vaincre (les Israéliens) est de les contraindre à négocier, l'arme de la paix que l'Égypte a utilisée s'est avérée être la plus efficace».

Une telle violence à l'égard d'Israël dans l'expression, pour beaucoup d'observateurs, n'est pas seulement un phénomène nouveau dans l'Égypte d'après Camp David mais aussi le signe d'une grande perplexité devant

«l'impudence» de M. Begin. Pourtant jusqu'à présent, les dirigeants égyptiens, quels que soient leurs griefs, ont toujours manifesté l'intention comme l'a encore rappelé mercredi le vice-président Hosni Moubarak, de «mener jusqu'à son terme la bataille pour la paix, les actes irraisonnables d'Israël n'affectant pas la détermination de l'Égypte».

À cet égard, à dix jours du voyage du Rais aux États-Unis, on a vu avec plaisir au Caire le chef de l'exécutif américain réagir aux «provocations» de M. Menahem Begin.

Avis aux abonnés des Télécommunications CNCP

Les Télécommunications CNCP ont déposé auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes une requête en majoration tarifaire qui entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 1982. La requête comprend une demande de majoration provisoire de la partie interurbaine des tarifs Téléx qui entrerait en vigueur le 1^{er} septembre 1981.

Q. Breviement, en quoi consiste la requête?
R. Le CNCP propose de majorer certains des tarifs liés aux services Téléx/Data Téléx, Broadband, Télénet, Infoswitch, Interconnect, de location privée, télégraphique public et Teletop.

Selon les prévisions, les révisions proposées mises en œuvre le 1^{er} janvier généreront environ 23 millions de dollars de revenus supplémentaires en 1982, ce qui équivaut à une augmentation de 7,5%.

En outre, le CNCP demande au CRTC d'approuver un taux de rendement de la moyenne des investissements nets dont les niveaux s'apparentent plus étroitement à une situation financière saine.

Le CNCP estime que les majorations tarifaires intérimaires proposées à l'égard de la partie interurbaine du service Téléx accroîtront leurs revenus d'environ \$2,2 millions en 1981, si elles sont appliquées le 1^{er} septembre prochain, soit une augmentation de revenus inférieure à 1%.

Q. Quel effet ces augmentations auraient-elles sur les tarifs que je paie?
R. Voici quelques exemples des modifications tarifaires qui surviendraient s'il était fait droit à la demande. Celle-ci renferme un barème détaillé précisant quel serait chacun des nouveaux tarifs.

Service Téléx/Data Téléx: augmentation tarifaire de 13,5%; augmentation de \$15 du tarif mensuel des services Télémodé 32, 33, 35 et 28; de \$25 du service Télémodé 1000; de \$20 du service Télémodé 2000 et de 25% du matériel divers; augmentation de \$10 des frais de service de base et augmentation de 30% et 33% du tarif du service Téléx d'adresses multiples; augmentation variant entre 25% et 39% du tarif du service Téléx en mode différé; augmentation de 33% des frais supplémentaires du service Téléx canadien utilisant le service américain de télécrypteur à commutation automatique.

Service Broadband: réduction de 8 à 4 des zones et uniformisation du barème des tarifs applicables à toutes les vitesses jusqu'à la limite de la largeur de bande transmettant la parole, ce qui entraîne des augmentations tarifaires moyennes de 17%; réduction de \$10 des frais mensuels de raccordement; augmentation de 30% des frais de service; augmentation de 25% des conférences téléphoniques; augmentation de 25% également du matériel et des éléments facultatifs, et de 30% du tarif mensuel du service de ligne directe; augmentation du tarif d'une minute, de 40¢ à 55¢; augmentation des frais de service de raccordement de base, de \$14,50 à \$35 et augmentation de 30% des autres frais de service.

Service Télénet: augmentation de 30% du tarif mensuel du sélecteur; augmentation de 30% des frais de service du sélecteur; augmentation de 10% des frais de liaison entre ordinateurs; augmentation de 29% du tarif d'utilisation de l'ordinateur avec raccordement au réseau Téléx et augmentation du tarif d'accès à l'ordinateur de 5¢ à 7¢.

Service Infoswitch: augmentation de \$55 à \$100 des frais de service de l'accès asynchrone aux services Infoexchange, Infocall, et de l'accès par composition à partir d'un appareil de ligne privée aux services Infocall; augmentation de 30% des frais de service applicables à certains éléments spéciaux; augmentation de \$2 à \$3 des tarifs des voies virtuelles multiples; augmentation de 25% des tarifs applicables aux autres éléments spéciaux; diminution de \$5 des tarifs d'accès par composition à partir d'un appareil de ligne privée et augmentation du tarif d'accès par composition à partir d'un appareil de ligne publique, qui passerait de 2¢ à 2,5¢ pour une minute.

Services assurés par interconnexion: augmentation des tarifs mensuels des dispositifs d'accès par composition 1, portés de \$14,90 à \$23,60 pour le groupe tarifaire 3, et de \$60,55 à \$95,75 pour le groupe tarifaire 17; suppression de dispositifs d'accès par composition 2; introduction d'un nouveau groupe tarifaire; augmentation des frais de service qui passeraient de \$42 à \$80 et augmentation des frais du service de sélecteur rotatif, portés de 70¢ à \$2,25.

Services de location d'installations privées: augmentation du barème 4 des voies de transmission intercités de la parole et de données, de 6% en Saskatchewan; de 12% au Manitoba; modification allant d'une diminution de 3% à une augmentation de 30% en Colombie-Britannique; réduction des frais supplémentaires du service simultané bi-directionnel en Colombie-Britannique de 25% à 5%; révision des tarifs au Québec et en Ontario allant d'une diminution de 60% à une augmentation de 4%, et introduction de frais de boucles locales et de dispositifs d'accès par composition, auparavant compris dans le barème 4 intercités des tarifs applicables aux voies transmettant la parole et les données.

Augmentation des tarifs applicables aux voies de transmission intracités de la parole en Colombie-Britannique, qui passeraient de \$5,85 pour le premier quart de mille et de \$1,75 pour chaque quart de mille supplémentaire à un maximum de \$6,75 et de \$2,25 respectivement; de \$3,80 pour le premier quart de mille et de \$1,30 pour chaque quart de mille supplémentaire à \$5,90 et \$2,30 respectivement au Québec et en Ontario; de \$3 pour le premier quart de mille et de \$1 pour chaque quart de mille supplémentaire, à \$3,45 et \$1,35 respectivement, dans toutes les autres provinces.

Les frais applicables aux lignes entre immeubles adjacents seraient portés de \$2,55 pour le premier quart de mille et de \$1 pour chaque quart de mille supplémentaire, à \$3,45 et \$1,35 respectivement. Établissement d'un tarif uniforme applicable aux voies locales de télécrypteurs intracités, de \$2 le quart de mille. Révision des tarifs des barèmes 1 à 3 A des voies servant à la transmission de signaux en Colombie-Britannique pour les faire équivaloir au reste du Canada; augmentation de 23% des frais de points de desserte et de terminaux raccordés aux voies; augmentation des frais de prises de service relatives aux voies servant à la transmission de signaux de classe A et B de \$11,70 à \$20,05; augmentation des frais de location du matériel de base variant entre 21% et 28%; augmentation de 30% des tarifs de location d'autre matériel de montage spécial et de conditionnement; augmentation jusqu'à 25% de la plus grande partie des tarifs intrarégionaux des installations au Québec et en Ontario.

Ainsi, les frais de raccordement aux voies semi-duplexes et aux voies semi-duplexes supplémentaires passeraient au Québec de \$107 et de \$38, à \$100 et \$22 respectivement; en Colombie-Britannique, de \$69 et de \$13,80 à \$79,35 et \$15,85 respectivement; en Saskatchewan, de \$68,90 et \$13,80 à \$73,05 et \$14,65 respectivement; et en Alberta, de \$50 et \$10 à \$60 et \$20; introduction, au Québec et en Ontario, de frais de boucles locales et de dispositifs d'accès

par composition auparavant compris dans les tarifs de raccordement aux voies; augmentation de 25% des services relatifs à la radiodiffusion ne faisant pas l'objet de contrat; augmentation de \$10 des frais de services applicables à tout le matériel de base et augmentation de 30% des autres frais de service; augmentation des frais de service applicables aux voies de transmission de données raccordées au matériel de l'abonné, portés de \$12,65 à \$28,75 pour deux voies, et de \$25,30 à \$43,75 pour quatre voies; application de ces frais aux voies de transmission de la parole raccordées au matériel de l'abonné et introduction de frais de service de \$9,50 pour chaque paire de voies raccordées au matériel du CNCP.

Service télégraphique public: augmentation de 15% des tarifs de base des télégrammes de nuit et des messages plein tarif; augmentation de 12% des mots supplémentaires pour les messages plein tarif; augmentation de 14% des mandats télégraphiques; augmentation de 25% des frais de services de directives en dehors des heures ouvrables et augmentation de 22% de tous les autres frais supplémentaires; augmentation des frais de mots supplémentaires pour les lettres de nuit portés de 4¢ à 6¢ et communications des frais de service Tel-Text qui passeraient de \$2,75 à \$3,75.

Service Teletop: augmentation des frais de transmission des messages transmis par Téléx, de 12% au Canada et de 20% pour les messages destinés aux États-Unis et à l'Alaska; augmentation de 13% des tarifs de base pour les messages publics Teletop au Canada, vers les États-Unis et à l'Alaska; et augmentation de 5¢ des tarifs applicables aux blocs de mots supplémentaires, et réduction de 100 à 50 mots du message de base destiné aux États-Unis et à l'Alaska.

Q. Pourquoi la compagnie demande-t-elle une majoration tarifaire?
R. La compagnie justifie la majoration tarifaire de façon détaillée dans sa requête. En résumé, la compagnie a fait la déclaration suivante:

«Les Télécommunications CNCP, dans leur tentative de faire face aux coûts d'exploitation sans cesse croissants, maintiennent une surveillance constante de leurs activités afin de dispenser des services de haute qualité. Toutefois, l'efficacité ne garantit pas en elle-même la stabilité financière. Les Télécommunications étant une industrie de capital, le CNCP doit être assuré d'un taux de rendement qui puisse faire concurrence aux autres entreprises de façon à attirer des investissements qui lui permettront non seulement de maintenir la qualité de ses services, mais de travailler à l'expansion de son réseau afin de desservir quiconque en fait la demande.»

Toutefois, les majorations tarifaires demandées dans la présente requête n'assureront pas encore un taux de rendement égal à celui des autres entreprises.

Toutes ces assertions, de même que la requête en majoration tarifaire générale, feront l'objet d'un examen et d'un interrogatoire à l'audience publique du CNCP, à laquelle tous les abonnés des Télécommunications CNCP pourront participer.

Q. Où puis-je examiner une copie de la requête?
R. La partie A de la requête, qui comprend la requête en majoration tarifaire ainsi que la partie B, soit le mémoire justificatif, pourront être consultées par le grand public aux bureaux d'affaires du CNCP et aux locaux du CRTC. Toute personne qui aura déposé un avis d'intention de participer pourra en recevoir une copie.

Q. Comment puis-je soumettre des observations sur la requête?
R. Vous pouvez présenter des observations selon l'une des deux méthodes suivantes. Les observations portant précisément sur les demandes de majoration provisoire du service Téléx doivent être présentées selon la première méthode.

1. En faisant parvenir une lettre au conseil. Vous pouvez écrire directement au Conseil si vous souhaitez lui présenter quelque observation ou question que vous jugez pertinente dans l'étude de la requête, notamment la qualité ou la disponibilité du service, le mode de facturation ou toute autre question liée aux activités de la compagnie. Dans votre lettre, exposez clairement votre point de vue et donnez tous les renseignements susceptibles d'expliquer ou d'étayer vos vues.

Votre lettre doit parvenir au plus tard le 17 août 1981 à M. J. G. Patenaude, secrétaire général, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Ottawa (Ontario), K1A 0N2.

Vous devez également adresser une copie de votre lettre à M. A. G. Duncan, Directeur—Questions de Réglementation (Aspects Généraux) Télécommunications CNCP, Immeuble de l'Ouest, Pièce 1200, 3300, rue Bloor ouest, Toronto (Ontario), M8X 2W9.

Si votre lettre est remise par porteur, faites-la parvenir à n'importe lequel des bureaux d'affaires des Télécommunications CNCP.

2. En comparaisant à l'audience publique. Le Conseil tiendra une audience publique au sujet de la requête; cette audience est censée avoir lieu à Hull (Québec) dès le 13 octobre 1981, à 9 h 30, si le dossier de la requête a été complété à la satisfaction du Conseil.

La première partie de l'audience sera consacrée aux observations des abonnés. Si vous désirez comparaître et compléter les observations que contient votre lettre ou en formuler d'autres, veuillez suivre la procédure décrite ci-dessus pour l'envoi des observations au Conseil, en précisant que vous désirez participer à l'audience.

Après la présentation de ces observations, la deuxième partie de l'audience sera consacrée à une étude détaillée de la preuve présentée par la compagnie. La participation à cette phase de l'audience, qui exige habituellement une présence quotidienne, comprend la production des éléments de preuve par la requérante et les intervenants, souvent au moyen de témoignages d'experts, ainsi qu'un contre-interrogatoire. Si vous désirez participer à ce stade de l'audience, veuillez déposer auprès du Conseil et de la compagnie un avis d'intention de participer au plus tard le 17 août 1981. Le dépôt de cet avis vous donne le droit de recevoir un exemplaire complet de la requête. La date limite pour présenter des questions écrites à la compagnie et pour en faire parvenir une copie au Conseil, est fixée au 17 août 1981.

Renseignements supplémentaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la requête ou la procédure à suivre, veuillez communiquer avec M. A. G. Duncan, Directeur—Questions de Réglementation (Aspects Généraux) Télécommunications CNCP, Immeuble de l'Ouest, Pièce 1200, 3300, rue Bloor ouest, Toronto (Ontario), M8X 2W9 ou téléphoner au CRTC au numéro (819) 997-1027. En ce qui concerne les droits et les obligations des parties à une audience, veuillez lire les Règles de procédure du CRTC en matière de télécommunications, que vous pouvez vous procurer pour \$2,50 au Centre d'édition du Canada, Approuvements et Services Canada, Hull (Québec), K1A 0S9 (N° de catalogue BC92-21/1979).

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Nous vous proposons un défi au sein d'une maison d'édition spécialisée dans le domaine des langues.

DÉLÉGUÉ(E) PÉDAGOGIQUE

Fonctions:

- comporte des responsabilités à la fois pédagogiques et commerciales;

- relation à établir avec des intervenants du monde de l'éducation pour leur présenter les publications du CEC;

- connaître les besoins du milieu.

Exigences:

- diplôme de premier cycle et expérience dans l'enseignement et/ou dans la promotion du manuel scolaire;

- bonnes relations humaines;

- sens de l'organisation;

- une bonne connaissance de l'anglais serait un atout important.

Conditions de travail:

Salaires selon l'expérience et les qualifications; excellents avantages sociaux; compte de dépense; frais de voiture.

Lieu de travail: Montréal.

Disponibilité: fin août.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae à:

Directeur, service de la promotion
CENTRE ÉDUCATIF ET CULTUREL
8101, Métropolitain est
Anjou, Québec H1J 1J9
351-6010

CEC Centre Éducatif et Culturel Inc.

RÉDACTEUR(TRICE)

Correction de textes et d'épreuves. Rédaction. Dactylo indispensable. Connaissance parfaite du français écrit. Formation universitaire préférable.

Faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation, à:

Magazine Clin d'Oeil
100, ave Dresden
Ville Mont-Royal
H3P 2B6

Prière de ne pas téléphoner.

Entreprise dans l'exportation de patates aux U.S.A. requiert un **GÉRANT BILINGUE** à Montréal. Il doit posséder les connaissances suivantes:

- les lois sur l'exportation, l'agriculture et le transport,
- être familier avec ce genre de commerce et avoir une expérience d'au moins 2 ans.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Le Devoir
Dossier: 1025
211, rue St-Sacrement
Montréal (Québec)

Salaires: selon expérience et avantages sociaux usuels.

École secondaire privée à Montréal recherche un

PROFESSEUR DE SCIENCES RELIGIEUSES

Tâches:

Sciences religieuses 2e cycle et français 1er cycle.

Exigences:

- Expérience au secondaire;
- Permis d'enseignement du Ministère;
- Diplôme universitaire en théologie.

Veuillez déposer votre curriculum vitae au:

DOSSIER 1021
Le Devoir
211, rue St-Sacrement
Montréal

CONSERVATOIRES DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

Professeurs occasionnels

Les candidats qui désirent enseigner dans les conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec, à titre de professeurs occasionnels pour l'année scolaire 1981-1982, peuvent soumettre leur candidature à la Direction du personnel du ministère des Affaires culturelles.

Disciplines et lieux de travail

MUSIQUE

— Montréal

Guitare - 6 périodes/semaine
Tuba - 4 périodes/semaine
Phonétique italienne - 2 périodes/semaine

— Québec

Quano-complémentaire - demi-temps
Répétition-orchestre (vents) - 2 périodes/semaine

— Trois-Rivières

Piano-accompagnement - plein temps
Piano-complémentaire - demi-temps
Flûte - 13 périodes/semaine
Analyse musicale - 6 périodes/semaine

— Hull

Trombone et tuba - 6 périodes/semaine
Clarinette - 6 périodes/semaine
Contrebasse - 2 périodes/semaine
Jazz - 3 périodes/semaine
Analyse musicale - 3 périodes/semaine

— Chicoutimi

Basson - 6 périodes/semaine

— Rimouski

Violoncelle - demi-temps

— Val-d'Or

Flûte et matières théoriques - plein temps
Violon - 6 périodes/semaine

ART DRAMATIQUE

— Montréal

Interprétation - 4 périodes/semaine

EXIGENCES

Avoir obtenu un prix ou un diplôme équivalent d'un conservatoire d'État ou d'une école supérieure ou avoir obtenu un diplôme universitaire jugé équivalent.

ou

Avoir obtenu un prix ou être lauréat d'un concours national ou international.

et

Avoir poursuivi une carrière artistique ou pédagogique objectivement prouvée par le dossier et reconnue dans la spécialité.

TRAITEMENT

Le traitement des professeurs occasionnels (demi-temps et plein temps) est fixé selon les échelles de rémunération correspondantes aux classements et échelons obtenus par les candidats.

Le traitement des professeurs occasionnels (à la leçon) peut varier de 30,61 \$ à 41,74 \$ par période selon le classement obtenu.

INSCRIPTION

Un curriculum vitae complet ainsi que tout autre document pertinent à l'appui de la candidature doivent être acheminés **AVANT 16 H 30, LE 31 JUILLET 1981**, à l'adresse suivante:

Ministère des Affaires culturelles
Direction du personnel
a/s Madame Claire Harvey
225, Grande Allée est
4^e étage
Québec QC
G1R 5G5

Après cette date, les candidats admissibles seront convoqués pour un examen et un classement devant un jury de sélection.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Ministère des Affaires culturelles
Conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec

Iran: les attentats continuent à la veille du scrutin

TEHÉRAN, (d'après AFP et Reuter) — L'intense campagne d'opposition violente au régime iranien s'est prolongée jusqu'à la veille de l'élection du premier ministre Mohammad Ali Radjai à la présidence de la République par l'assassinat, hier à Ispahan, de l'hodjatolislam Hassan Behehti, cousin de l'ayatollah Behehti.

Le numéro deux du régime, l'ayatollah Mohammad Behehti, avait lui-même été tué le 28 juin avec 73 autres personnes, dont quatre ministres et 27 députés, dans l'attentat au siège du Parti de la République islamique à Téhéran.

L'hodjatolislam Hassan Behehti a été tué par balles, ainsi que son neveu âgé de

quatre ans.

Selon Radio-Téhéran, le religieux, qui était candidat aux élections législatives partielles d'aujourd'hui, a ouvert la porte de sa maison à des hommes qui avaient déclaré avoir une lettre pour lui. Les agresseurs sont entrés dans la maison et ont immédiatement ouvert le feu. L'hodjatolislam Behehti a été tué sur le coup, alors que son jeune neveu, atteint à la tête, devait décéder peu après à l'hôpital.

Les agresseurs ont pris la fuite sans avoir été identifiés, a indiqué l'agence PARS. Cependant, Radio-Téhéran a affirmé qu'il s'agissait d'«hypocrites contre-révolutionnaires», c'est-à-dire de moud-

jahidine de peuple (gauche islamique).

Cet attentat survient après les ultimes mises en garde des autorités, qui redoutent que les scrutins présidentiel et législatif d'aujourd'hui ne soient perturbés. Le dernier avertissement est venu mercredi soir du procureur de la révolution de Téhéran, M. Asadollah Ladjevardi, rendu célèbre par la vague d'exécutions qui a suivi la destitution du président Abolhassan Bani-sadr voici un mois.

«Nous avertissons ceux qui troubleront le vote, même s'ils ne font que se quereller, qu'ils seront déclarés corrompus de la terre et punis le plus durement possible», a déclaré

M. Ladjevardi dans un communiqué lu à la radio iranienne, comme un dernier coup de semonce, 24 opposants ont été exécutés mercredi à la prison d'Evin à Téhéran.

La crainte de nouveaux attentats a conduit le ministre de l'Intérieur, l'ayatollah Mahdavi Kani, à interdire la circulation des motocyclettes aujourd'hui et demain. De nombreux attentats avaient été commis ces derniers jours par des motocyclistes. «Les mercenaires de l'Amérique veulent utiliser ce moyen de transport pour perturber le scrutin», a prévenu le quotidien *Republique islamique*.

À la veille du scrutin, Téhéran était hier une ville morte: de nombreux Iraniens se reposent d'avoir pleuré toute la nuit précédente le martyr d'Ali, genre du prophète et premier imam du chiisme. Dans toutes les mosquées, ces cérémonies religieuses ont débuté par une dernière harangue politique. Partout le même message: «Votez «makhtabi» (pieux), Votez Radjai».

L'élection de M. Radjai est assurée, puisque ses trois «concurrents», représentant comme lui la ligne religieuse dominante, sont devenus ses suppléants, en appelant à voter pour lui. «Si l'un tombe en martyr, les autres resteront

présents sur la scène», avait expliqué lundi le porte-parole du gouvernement, M. Behzad Nabavi.

La seule inconnue reste le taux de participation. En abaissant l'âge du vote de 16 à 15 ans, les députés ont ajouté environ 800.000 voix aux quelque 21 millions d'électeurs potentiels.

Aux grands carrefours de Téhéran flottent d'immenses portraits de M. Radjai. En ville, des militants distribuent des milliers de tracts vantant la piété du premier ministre et rappelant, comme l'ont fait chaque jour la radio et la télévision, que selon l'imam Khomeiny, «voter est un devoir religieux».

L'ancien président Banisadr a lancé un appel pour inviter les Iraniens à boycotter les élections présidentielles.

Dans un fac-similé publié à Londres de son journal *Republique islamique*, fermé par les autorités iraniennes il y a deux mois, M. Banisadr déclare que le régime actuel, dominé par le clergé, «n'a pas d'autres perspectives que la guerre civile».

Evoquant la récente vague d'exécutions en Iran, M. Banisadr déclare que l'administration actuelle «a fait en vingt jours ce que le précédent régime (du chah) avait accompli en dix ans».

«Cette élection n'est rien que la poursuite du régime de

terreur, d'étouffement et d'assassinats», ajoute l'ancien chef de l'Etat iranien destitué le mois dernier et que l'on présume être dans la clandestinité en Iran.

«Le temps est venu de dire non à ceux qui, assoiffés de sang, cherchent à établir à tout prix un système totalitaire et monopolisant, même au prix de la destruction du pays. Ne participez pas» (aux élections).

«La nation résiste, résistez tous ensemble», ajoute M. Banisadr.

Le message publié à Londres porte la signature de M. Banisadr et est considéré par des proches de l'ancien président comme authentique.

Le mécontentement gronde Varsovie veut hausser de 400% le prix des aliments

VARSOVIE (Reuter) — Signes du mécontentement croissant que suscite la pénurie des produits alimentaires, les travailleurs et les ménagères de deux villes polonaises ont menacé hier d'organiser des «marches de la faim» et une section locale de Solidarité a réclamé le limogeage d'un gouverneur.

Indice supplémentaire de la situation alimentaire désastreuse. Le gouvernement a annoncé que la ration de viande par personne sera réduite de 3,5 à trois kilos en août et en septembre.

Depuis que le rationnement a débuté en avril, les boucheries n'ont pu fournir les quantités nécessaires prévues par les tickets délivrés à la population.

La radio nationale a déclaré que la Pologne ne dispose que de 115.000 des 129.000 tonnes de viande qui lui sont nécessaires chaque mois.

M. Lech Walesa, le leader du syndicat Solidarité, a déclaré hier à Poznan, dans un discours à des ouvriers, que la situation allait s'aggraver durant les six prochains mois. Il a souligné qu'il y avait de moins en moins d'aliments disponibles, et a invité les Polonais à cesser de se quereller.

Ces mouvements de mécontentement coïncident avec la publication par les autorités de nouveaux détails sur les

augmentations de 400 pour cent des prix alimentaires destinées à éliminer les subventions coûteuses, à réduire la masse monétaire et à alléger les pressions sur le marché.

Si ce relèvement n'intervient pas d'ici la fin de l'année, une personne sur deux faisant la queue devant une boutique devra repartir les mains vides, a déclaré M. Zdzislaw Krasinski, ministre responsable de la Commission des prix.

Dans une interview à l'agence PAP reprise par les quotidiens polonais, le ministre ajoute que la société devra supporter des queues immenses devant des magasins vides si elle ne paye pas des prix plus élevés.

Le kilo de jambon pourrait passer de 100 à 400 zlotys, le prix d'un pain de sept à 21 zlotys et le kilo de sucre de 10,50 à 41 zlotys, a précisé le ministre en donnant des exemples des hausses prévues.

Il a ajouté que les autorités étaient parfaitement conscientes des mouvements de protestation de masse qui s'étaient produits lors de trois précédentes tentatives pour relever les prix et a promis qu'un débat public aurait lieu cette fois avant qu'une décision ne soit prise.

Les risques de manifestation viennent souligner les difficultés auxquelles se trouvent

confrontées les autorités, déjà sévèrement critiquées pour les pénuries chroniques qui ont nécessité le rationnement de la plupart des produits courants.

Les conducteurs d'autobus et de camions de la région de Lodz deuxième ville du pays, prévoient de faire défiler leurs véhicules devant le bureau du maire lundi, mardi et mercredi. En outre, un millier de ménagères envisagent de manifester jeudi si l'état des approvisionnements ne s'améliore pas.

La centrale syndicale indépendante a annoncé en outre que des discussions étaient prévues avec les autorités locales à propos de la situation catastrophique selon elle des approvisionnements.

La section locale de Solidarité à Kutno, au nord de Lodz, a annoncé une «marche de la faim» demain afin de protester contre ce qu'ils qualifient de «chaos extrême» sur le marché local.

Par ailleurs, un porte-parole de la section locale de Solidarité à Piotrkow Trybunalski a déclaré que le syndicat réclamait la démission du gouverneur local en raison de sa mauvaise gestion de l'économie. Les produits alimentaires, déjà rationnés, sont difficiles à obtenir dans la province.

Le syndicat doit se réunir

lundi pour décider de la forme que revêtera le mouvement de protestation, a-t-il précisé.

Par ailleurs, les banques occidentales ont présenté hier à une délégation polonaise un projet de ré-étalement de la dette extérieure du pays dont elles étaient convenues la veille à l'issue de plusieurs mois de négociations difficiles.

Le groupe de travail des 21 banques de 112 pays a annoncé mercredi soir qu'il était parvenu à un accord unanime sur tous les points. Les banques affirment leur confiance dans ces propositions qui, ajoutent-elles, représentent une base raisonnable et réaliste pour un accord rapide entre la Pologne et les 460 banques créditrices.

Aucun détail de ce plan, dont on sait seulement qu'il permettra à Varsovie de repousser ses échéances sur les remboursements de capital depuis le 26 mars, n'a encore été rendu public.

Dans un communiqué conjoint publié à l'issue de la réunion d'hier les deux parties déclarent s'attendre à une conclusion rapide et fructueuse des entretiens. La partie polonaise fera connaître sa décision dans environ deux semaines, précise le communiqué.

De source polonaise, on déclare que la délégation comprenait M. Jan Woloszyn, directeur de la Banque Commerciale polonaise Hamolowy, qui est responsable de la plupart des transactions de devises pour la Pologne, et M. Zbigniew Karcz, qui a déjà participé à de précédentes réunions avec les banques en tant que négociateur.

Bien que le communiqué publié mercredi soir par les banquiers ne donne aucun détail, on s'attend de source bancaire que la version définitive de l'accord sera semblable au programme dont une soixantaine de banques américaines étaient convenues la semaine dernière.

Aux termes de ce programme, la Pologne pourrait rembourser au 10 décembre les remboursements de sa dette à moyen et long terme venus à échéance depuis le 26 mars.



Désirant attirer l'attention et obtenir le soutien du gouvernement irlandais alors que deux des grévistes de la faim de la prison de Maze sont à l'article de la mort, quelque 400 partisans ont amorcé une marche de quatre jours sur Dublin. (Photolaser AP)

Les Brigades rouges libèrent un des otages

MILAN (AFP) — L'Italie a appris avec un immense soulagement de soulagement la libération, intervenue hier après-midi, du cadre d'Alfa-Romeo Renzo Sandrucci, otage depuis 50 jours des Brigades rouges.

M. Sandrucci a été retrouvé dans une automobile Giulia parquée dans une rue déserte de Crescenago, banlieue industrielle de Milan. Il a été libéré par les services anti-terroristes aussitôt appelés sur place et conduit à la préfecture de police de Milan où il se trouvait toujours en début de soirée.

Sa remise en liberté a été annoncée par une femme qui a téléphoné à une radio privée de Milan Radio Popolare, en précisant l'endroit où se trouvait la voiture. «Il est vraiment libéré», a-t-elle simplement ajouté.

«Je vais bien mais comprenez que je suis très étonné après être resté au lit pendant un mois et demi», a déclaré hier soir M. Renzo Sandrucci.

Cette phrase, l'unique prononcée par M. Sandrucci à sa sortie de la préfecture de police de Milan où il avait été transporté après sa libération, donne à penser que l'ingénieur a passé les 50 jours de sa captivité fiévreux et allongé sur un lit.

De son côté, le substitut du procureur de la République Ferdinando Pomarici, a précisé que M. Sandrucci se trouvait «en bonne condition» et

qu'il «n'avait pas subi de violences».

Ainsi se trouve réalisée la première promesse des Brigades rouges qui avaient annoncé au cours des dernières 24 heures la libération imminente de leurs trois otages. On attend maintenant celle du notable démocrate-chrétien de Naples Ciro Cirillo, enlevé le 27 avril, et du frère du brigadiste «repenti» Patrizio Peci, Roberto, lui-même pris par les BR le 11 juin dernier.

Si l'on reprend les termes exacts du communiqué numéro huit de la «colonne Walter Alasia» (la branche la plus dure des Brigades rouges) M. Sandrucci n'a pas été à proprement dit libéré, mais simplement «remis en liberté provisoire».

Sa libération, disait ce communiqué, diffusé hier après-midi, intervint «seulement et au moment voulu par la guérilla, compte tenu de l'attitude des troupes d'occupation», c'est-à-dire des forces de l'ordre.

Rien ne permet de dire que les forces anti-terroristes aient, en 24 heures, modifié leur stratégie.

On peut donc penser que le front ouvert par les terroristes dans les usines, avec l'enlèvement du dirigeant de Montedison Giuseppe Talliercio, le 20 mai et froidement abattu le 6 juillet, sera élargi dans les mois à venir. Le communiqué numéro 8, également retrouvé à Turin, appelait déjà à éten-

dre l'action de la «guérilla» aux usines du groupe Fiat.

A la différence de MM. Cirillo et Peci, M. Sandrucci n'avait pas été «condamné à mort» au terme de son «procès prolétarien». On l'estimait généralement très exposé, étant lui-même, comme M. Talliercio, cadre d'entreprise.

Pour les syndicats comme pour les chefs d'entreprise, les deux enlèvements de MM. Talliercio et Sandrucci sont venus comme un choc.

Leur interrogatoire, que les Brigades rouges n'ont pas manqué de rendre public, a révélé en effet de la part des terroristes une connaissance approfondie des objectifs industriels, de la stratégie d'entreprise et des problèmes de relations du travail. Au point que l'un des dirigeants syndicaux les plus connus d'Italie, M. Enzo Mattina, a estimé que plusieurs des terroristes étaient certainement des cadres syndicaux.

Les affirmations de M. Mattina selon lesquelles «les BR se sont immergées dans le syndicat» ont suscité une violente polémique au sein de la fédération unitaire.

D'autre part, à Pescara (Abruzzes), la police a mené des recherches qui n'ont pas abouti, à la suite d'un appel téléphonique anonyme signalant la présence du cadavre de M. Ciro Cirillo, le notable démocrate-chrétien enlevé fin avril à Naples.

Le terrorisme arménien inquiète les Suisses

GENÈVE, (AFP) — L'opinion helvétique craint aujourd'hui que les terroristes arméniens ne poursuivent leur diabolique tour de Suisse après les quatre attentats à la bombe qu'ils ont revendiqués depuis dimanche, à Berne, Zurich, Lausanne et Genève.

Leur dernière action, mercredi après-midi en gare centrale de Genève-Cornavin, a fait cinq blessés dont deux grièvement atteints. L'un de ces blessés, un Suisse, transformé en torche vivante, selon des témoins, a dû être mis en réanimation.

Au nombre des victimes on comptait un jeune Américain

blessé à la poitrine, et une Japonaise de 47 ans qui a été assourdie par le bruit de l'explosion de l'engin utilisé par les terroristes. Les dégâts sont importants dans la zone des casiers de consigne automatique où une charge avait été placée et où deux explosions se sont produites à une heure d'intervalle.

L'attentat commis à la gare avait été précédé de deux fausses alertes à la bombe, l'une à la gare de Cornavin dans la matinée, l'autre à l'aéroport de Cointrin dans l'après-midi, mais les fouilles n'avaient donné aucun résultat.

La police n'a jusqu'à présent appréhendé aucun suspect, mais l'enquête du laboratoire scientifique de Zurich a établi que les bombes utilisées dans la nouvelle vague d'attentats paraissent être toutes de même fabrication.

La volonté des terroristes, après le choix symbolique du Palais fédéral à Berne, de prendre pour objectif des lieux à forte concentration humaine, a conduit la police à redoubler les mesures de protection aux frontières et dans les lieux publics. Les directeurs de grands magasins ont eux-mêmes été invités à exercer une surveillance accrue de leurs établissements.

Les quatre attentats, qui ont secoué la Suisse ont tous été revendiqués par «l'Organisation du 9 juin», date de l'incarcération à Genève de Mardiros Sankodjian, un Arménien accusé d'avoir tué un fonctionnaire du consulat

ture.

Dans les milieux de la police helvétique, on considère que cette organisation activiste constitue une émanation de «l'armée secrète de libération de l'Arménie» qui depuis cinq ans s'est manifestée en Suisse et à l'étranger par divers attentats. Mardi dernier «l'Organisation du 9 juin» annonçait à Beyrouth qu'elle poursuivait ses attaques contre les objectifs suisses partout dans le monde.

Ces pressions sur la justice helvétique traduisent, selon les observateurs, une méconnaissance de l'indépendance et de la fermeté du pouvoir judiciaire suisse qui rencontre d'ailleurs l'appui d'une majorité de l'opinion.

MM. Collard et Maria ont été inculpés de complicité.

L'inspecteur Jacques Massié, 41 ans, avait été assassiné dimanche dernier dans sa propriété d'Auriol, à 30 kms de Marseille, par un commando de cinq hommes. Ces derniers avaient auparavant exécuté, à coups de couteau et de barres de fer, la femme de Massié, 38 ans, son fils de huit ans, ses beaux-parents, et un ami de la famille.

Le cadavre mutilé de Massié a été découvert mercredi enterré dans les collines arides de l'arrière-pays marseillais. Mais les policiers cherchaient toujours hier les cinq autres corps.

Les projecteurs se sont aussitôt braqués sur le SAC. L'inspecteur Massié en était le responsable régional. D'autre part, l'un des meurtriers présumés, un instituteur de 31 ans, Jean-Bruno Finocchietti est passé aux aveux, reconnaissant avoir tué Massié «sur ordre», avec l'aide de quatre complices dont il refuse de révéler les noms. «J'ai été convoqué chez mon supérieur dont je n'ai pas vu le visage, mais j'ai déclaré aux policiers selon plusieurs journaux.

Mais si l'idée d'un réglé-

ment de compte interne au SAC a pris corps, les mobiles restent obscurs et les journaux français en sont réduits à échauffer des hypothèses.

Un quotidien de Marseille, *Le Soir*, évoque la possibilité d'un trafic d'armes avec des ramifications en Espagne. Celui-ci serait organisé à partir de Palma de Majorque, par une entreprise Supermarket, dépendant d'une société Amipex dont le siège serait au Liechtenstein. «Massié travaillait pour Supermarket et aurait conclu une importante affaire avec l'Italie, il y a deux mois», écrit *Le Soir* de Marseille.

Des sources policières font par ailleurs état de documents trouvés sur les lieux du crime et mettant en cause des membres de l'ancienne majorité politique.

Le SAC se trouve en tout cas sur la sellette. Un ancien ministre du président Giscard d'Estaing, M. René Monory, a jugé qu'il devait disparaître. L'un des dirigeants gaullistes les plus influents, Charles Pasqua, qui fut vice-président du SAC mais le quitta il y a dix ans, a estimé hier que cette organisation n'aurait pas dû survivre au départ du général De Gaulle.

43 membres de la SWAPO tués

WINDHOEK (d'après AFP et Reuter) — Les forces de sécurité sud-africaines et namibiennes déployées dans la «zone opérationnelle» du nord de la Namibie ont tué la semaine dernière 43 guerilleros de la SWAPO (Organisation du peuple du sud-ouest africain), a annoncé hier un porte-parole militaire à Windhoek.

Ces pertes portent à 178 le nombre de membres de la SWAPO tués depuis le début du mois, a ajouté le porte-parole.

Il a également annoncé que deux civils ont été tués la semaine dernière par la SWAPO et deux autres dimanche dernier.

Le général Charles Lloyd,

commandant les forces armées déployées en Namibie, a affirmé hier que les pertes importantes subies par la SWAPO montrent «non seulement que les forces de sécurité enrégimentent un succès accru avec de nouvelles tactiques et brisent le corps de la SWAPO, mais aussi que les terroristes tentent d'agir en groupes plus importants».

Toutefois, a-t-il ajouté, «la SWAPO doit se rendre compte qu'elle ne nous impressionnera pas avec ses prétendues nouvelles tactiques et que les forces sud-africaines et sud-ouest africaines (namibiennes) sont prêtes à intensifier leurs efforts et, s'il le faut, à augmenter leurs effectifs».

Le général a également affirmé que deux des quatre civils tués récemment ont trouvé la mort à la suite d'une attaque contre des huttes, dans le nord de la Namibie.

La SWAPO avait récemment affirmé, dans un communiqué publié à Luanda, avoir détruit aux armes lourdes le complexe militaire de Ruacana (nord de la Namibie) et tué plus de cent soldats ennemis.

Ces affirmations avaient été démenties par un porte-parole de l'armée sud-africaine, qui avait toutefois admis le lendemain que quelques huttes avaient été détruites près de Ruacana.

D'autre part, des hauts fonctionnaires des cinq pays membres du «groupe de contacts» sur la Namibie, vont se réunir à Paris le 30 juillet prochain, apprenant-on hier au ministère français des Affaires étrangères.

Cette réunion au niveau des directeurs d'Afrique des ministères des Affaires étrangères d'Allemagne de l'Ouest, du Canada, de France, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, a pour but de «compléter et renforcer le plan existant des Nations unies et de créer la confiance nécessaire pour que toutes les parties s'emploient à sa mise en oeuvre».

BERGER
LE PASTIS A SON MEILLEUR

LOTO SÉLECT

Date: 22/7/81
Ventes: 109 822.50\$
NUMERO GAGNANT: 5513

dans l'ordre	5	3826,00 \$
dans n'importe quel ordre	95	318,80 \$

Mises de 50¢ gagnantes Lot par mise de 50¢

Paris-Québec-Ottawa

NE faisons pas à M. René Lévesque l'injure de penser qu'il aurait pu se présenter à l'ambassade de France mardi soir pour solliciter humblement du président Mitterrand l'appui de la République dans la lutte politique entreprise par le gouvernement du Québec contre le projet constitutionnel d'Ottawa. Retenons plutôt l'hypothèse selon laquelle le premier ministre aura voulu exposer à son hôte les grandes données d'une question qui agite et divise le Canada, le sens d'une démarche qui pourrait ultimement menacer la personnalité culturelle de la société québécoise. Ces explications, n'en doutons pas, ont vivement intéressé le chef de l'État français.

Mais, à la lecture des comptes rendus publiés mercredi et d'une récente entrevue de M. Lévesque au quotidien LE MONDE, reproduite dans LE DEVOIR du 6 juillet, une équivoque subsiste. Comment expliquer en effet que le président de la France ait éprouvé le besoin, au terme de l'entretien, de rappeler que son gouvernement n'entendait pas «se substituer aux autorités canadiennes en ce qui a trait aux questions de politique intérieure»?

Hier encore, toutefois, M. Claude Morin apportait d'utiles précisions à ce sujet: «Nous n'avons jamais demandé l'aide de la France dans ce dossier», a dit le ministre des Affaires intergouvernementales qui croit devoir ajouter cependant: «...autrement que de s'attendre à une sympathie habituelle s'il advenait que la Charte des droits incluse dans le projet Trudeau mette en danger le caractère francophone du Québec.» On peut en effet concevoir que Paris ne resterait pas indifférent à une catastrophe menaçant l'existence de la francophonie québécoise. Si nous en étions là, le président de la France en aurait sûrement eu des échos et serait déjà intervenu.

La rencontre Lévesque-Mitterrand, intervenant alors que s'achève la réunion du Sommet et que le président doit regagner Paris, revêt le caractère d'un contact personnel. Il ne faut pas voir une démarche officielle, mais le témoignage du chef du gouvernement québécois rendant hommage au chef de l'État français à l'occasion de son passage en terre canadienne. Toute autre interprétation sera irrecevable. On ne peut en tout cas concevoir que le premier ministre quémant l'intervention de Paris dans une bataille que le Québec est parfaitement capable de mener seul. On voit mal

pourquoi le Québec devrait s'en remettre à la France de ses luttes politiques. Pas plus qu'on ne distingue les raisons qui ont poussé l'Association canadienne-française de l'Ontario à écrire au président Mitterrand le 20 juillet pour le prier d'intercéder auprès de M. Trudeau en faveur des droits des Franco-Ontariens, «ce qui montrera que la France se soucie encore des descendants des pionniers français». Même démarche de l'ACFO à l'endroit de Mme Thatcher, en qui nos valeurs frères francophones de la province voisine croient reconnaître la gardienne suprême du texte final de la constitution canadienne. Nos complexes de colonisés sont décidément tenaces.

C'est dans l'amitié et la fraternité, comme l'a souligné le président de la France en présence de M. Lévesque, que le nouveau régime socialiste entend poursuivre et développer davantage avec le Québec une politique d'étroites relations culturelles, sociales, économiques. Mais dans l'égalité et le respect des personnalités nationales. M. Mitterrand l'a bien compris et clairement exprimé. Il y a à Québec des gens pour croire sincèrement que la cause d'un Québec plus autonome au sein de la fédération canadienne, ou carrément indépendant, progressera mieux et plus vite si le gouvernement français, ou des hommes politiques français multiplient les déclarations, les actions ou les interventions susceptibles de gêner le gouvernement canadien. Cette théorie singulière est à l'origine de nos querelles de drapeaux et de nos guerres de tapis rouges, toutes choses qui lassent et indisposent les opinions publiques dans les deux pays. Et c'est au nom de cette même théorie que d'anciens s'évertuent à susciter dans les milieux politiques français, à droite quand elle était au pouvoir, à gauche désormais, des incidents et des manifestations, des paroles et des gestes à seule fin de faire croire que la France entière épouse la cause d'un Québec souverain.

C'est à ces grenouillages stériles que le président Mitterrand veut apparemment mettre un terme. Du même coup, il ne cédera pas aux pressions que le gouvernement fédéral pourrait exercer sur lui pour le détourner de son amitié naturelle envers le Québec francophone.

Celle-ci l'amène à souhaiter, en bonne logique, que le Québec occupe une place au sein

d'une communauté internationale de la francophonie. Sur ce point, le chef de l'État français a inscrit dans une perspective plus réaliste le projet d'organisation des pays de langue française. Plutôt que de mettre en place de nouvelles structures, sources de frictions et de problèmes, M. Mitterrand pense avec raison qu'il vaut mieux accentuer les efforts déjà entrepris par l'Agence de coopération culturelle et technique des pays partiellement ou entièrement de langue française, agence au sein de laquelle le Québec a conquis il y a 10 ans le statut de gouvernement participant.

Quant à l'édification d'une ambitieuse communauté organique d'États francophones, contre-partie du Commonwealth britannique, Paris en a fait son deuil il y a déjà quelque temps. Sous l'ancien régime, on préférait les échanges bilatéraux, mieux accordés aux intérêts de la France que les concerts multilatéraux qui enlèvent à la mère-patrie son exclusivité historique sur des régions formant sa zone d'influence. Sous le nouveau régime, on se montre très sensible à la méfiance des anciennes colonies qui redoutent instinctivement la résurgence d'un impérialisme politique et économique sous les apparences d'un généreux projet culturel et linguistique où l'ancien président Senghor, l'un des pères de ce projet, voyait un perpétuel dialogue des cultures.

À Ottawa, en revanche, on s'intéresse certes à l'avènement d'un «commonwealth francophone» pour faire équilibre à l'autre et prolonger dans notre politique étrangère le bilinguisme de notre politique intérieure; mais on voudrait surtout, dans un tel organisme, occuper toute la place et parler au nom de toutes les provinces. Au contraire, le Québec est attentif à l'idée d'une telle structure dans la mesure où il pourrait y trouver un siège et prolonger au plan international les compétences qu'il exerce à l'intérieur de la fédération.

Pour sortir de l'impasse, M. Mitterrand propose donc de bâtir la francophonie sur les bases que l'Agence de coopération a déjà établies, sachant que le Québec y occupe un siège de gouvernement participant, en accord avec Ottawa. C'est en effet une formule réaliste grâce à laquelle le président de la France, sans même intervenir dans nos affaires, réussira peut-être à réconcilier Québec et Ottawa.

Michel ROY

BIBLIOTHÈQUE

Qu'importe l'étiquette...

Jean-Paul Riopelle a signé la dernière étiquette d'un grand vin français et les connaisseurs collectionneurs sont invités à garder l'oeil — en plus du gosier — ouvert. D'autres peintres prestigieux ont déjà habillé les bouteilles de grands crus et quand le vin est tiré il faut se soucier du flacon. Mais qu'importe l'étiquette pourvu qu'on n'ait pas de la piquette!

Les prochaines bouteilles de Mouton-Rothschild dotées d'étiquettes signées Riopelle publieront aussi quelques lignes du poète Emile Nelligan. Bons vins et bons vers vieillissent bien. Les cuvées ultérieures pourraient cependant

réparer une injustice faite aux femmes en proposant une version amendée de la sextiste turbutte: «Si les hommes sont ivrognes c'est pas la faute des créatures». On pourrait ainsi contenter tout le monde et sa mère!

L'extrait choisi du poème de Nelligan est très beau: «Et parfois radieux dans nos palais de foin, nous déjeunions d'aurore et nous soupions d'étoiles. Un menu aussi éthéré fera-t-il hésiter quelque fin palais? Avec l'aurore et les étoiles faut-il du blanc ou du rouge? Mais voyons, de la rosée!»

Rolande ALLARD-LACERTE

LETRES AU DEVOIR

La CTCUM et les personnes âgées

(Lettre adressée à M. Lawrence Hanigan, président Commission des transports de la CTCUM).

En fin de semaine les médias nous annonçaient l'augmentation surprise du prix du billet d'autobus-métro de la CTCUM, dont celle de 25% pour les personnes âgées.

Nous nous devons de protester contre une telle mesure qui n'augmentera pas les revenus de la CTCUM venant de nos protégés, car 63% des personnes de 65 ans et plus reçoivent des prestations à titre de supplément de revenu garanti (Bilan de la situation des personnes âgées, p. 12, publié par le Centre des services sociaux de Montréal métropolitain); ce qui représente environ 113.000 personnes vivant sur le territoire de la CTCUM, qui devront diminuer de 25% leurs dépenses de transport public car il leur est impossible de se serrer la ceinture davantage.

Ces augmentations sur le dos des personnes âgées sont tellement peu profitables que, comme vous le savez sans doute, des villes importantes comme Québec et Hull les ont complètement rayées de leurs budgets. On se demande pourquoi la CTCUM n'en fait pas autant. Pourquoi les membres de la Commission ne s'arrêtent-ils pas plus longtemps sur le tort fait à l'humain déjà défavorisé, mais trop souvent oublié lorsqu'on parle de rentabilité?

Edouard LUSSIER, président régional du Conseil de l'âge d'or de Montréal

Montréal, 22 juillet

La violence policière

La violence utilisée par les 56 policiers et leur capitaine contre 200 marcheurs est réprimée dans des termes qui ne laissent aucun doute sur le genre d'euphorie que ces individus vivent à l'utilisation de leur force physique et de leurs matriques.

Protégés par un costume qui les identifie à l'autorité, masqués par une visière et ne portant aucun numéro matricule, ils s'en donnent à cœur joie, se comportant comme de véritables brigands.

La Commission, qui n'a jamais porté d'accusations aussi graves, précise que les policiers ont agi avec incohérence, improvisation, violence excessive, agressivité inutile et absurde et que ce fut une décision malvenue, injustifiée, inopportune et inutile.

Mais peut-on vraiment blâmer les policiers? Ne sont-ils pas l'instrument des pouvoirs publics et ne sont-ils pas dressés pour agir ainsi?

Ces policiers qui sont engagés très jeunes dans ce métier ne subissent-ils pas un entraînement visant justement à les rendre violents?

Leur formation ne vise-t-elle pas à leur donner cette sensation de pouvoir qui les incite à croire qu'ils sont au-dessus de la loi? Ne les entraîne-t-on pas à développer leur force physique et à utiliser les moyens violents et à considérer tous les individus (comme eux-mêmes) comme des brutes qu'il faut assujettir par la force?

C'est la loi du plus fort, du mieux organisé, du mieux armé qu'on leur apprend. On ne leur apprend pas la diplomatie, le tact, la sagesse, le respect des droits, le respect de la vie. Non, ils sont entraînés à s'attribuer à eux-mêmes tous les droits.

Ne sont-ils pas assurés que les autorités sauront les protéger contre le recours des victimes?

D'ailleurs, la Commission de Police elle-même a-t-elle un autre but que celui de protéger les policiers.

Quels recours avaient les victimes du 20 mai? S'adresser au procureur général, qui lui, tout naturellement, soumet le cas à la Commission de Police.

Commission, comme on sait, qui n'a aucun pouvoir sauf celui de faire des recommandations.

Ce n'est pas la première fois que des plaintes sont faites au procureur général et à la Commission de Police sur la brutalité, l'agressivité inutile et la violence excessive de la police et chaque fois, parfois après enquête et parfois sans aucune enquête, la police est exonérée de tout blâme, l'encourageant ainsi à recommencer le même jeu.

Mais cette fois, c'en était trop. Ce n'étaient pas de simples travailleurs sans aucun pouvoir qui ont fait la plainte. Ce sont des reporters, des photographes, des journalistes, des cameramen qui ont subi le coup. Ces derniers sont mieux structurés et s'il est facile de faire passer des travailleurs pour des hors la loi qu'il faut réprimer par la violence, il était beaucoup plus difficile de faire croire que les victimes du 20 mai étaient des manifestants violents.

Et trop c'est trop. Il y en avait 56 appuyés par leur capitaine... et de plus, ils se sont même moqués de la Commission créée pour les protéger... c'en était trop.

C'est pourquoi la Commission les vilipendait sévèrement. Cependant, dans ses conclusions, elle met la pédale douce, elle ne recommande que la mutation à d'autres fonctions. Personne d'entre eux ne sera véritablement pénalisé.

Durant la grève des postiers, les lettres destinées à publication dans le courrier des lecteurs peuvent être déposées au siège du journal, 211 rue du Saint-Sacrement, ou à la Librairie Renaud-Bray, 5219 chemin de la Côte-des-Neiges.

Quand ce sont des travailleurs et en particulier des syndicalistes qui enfreignent l'injonction d'un patron (on a vu pour les présidents des centrales et à des milliers d'autres occasions) on n'hésite pas à les juger, les condamner, leur imposer des amendes et à les mettre en prison.

Et ces mêmes policiers sont également entraînés à protéger inévitablement le patron et ses murs de béton. Le syndiqué qui a toujours tort doit toujours être rudoyé, bousculé et souvent matraqué.

Quand avons-nous vu un policier bousculer un patron?

Mais quand ce sont ces mêmes policiers qui non seulement défient la loi, mais délibérément et sans raison, violent les personnes avec une cruauté sauvage, il n'y a aucune punition, il n'y a que mutation à d'autres fonctions.

Quelles conclusions s'imposent devant ces actes de brutalité des individus mêmes dont la fonction est de protéger le droit des personnes?

- 1) Être renvoyés tout simplement ou suspendus avec un cours de recyclage (à leurs frais) sur le respect des droits à la vie.
2) Mais s'ils n'ont fait qu'obéir, soit à leur capitaine, soit aux directives générales qu'ils reçoivent en pareille circonstance, qu'il devra-t-on punir?
3) S'ils n'ont fait qu'obéir à des directives, une commission d'enquête devrait être nommée pour faire la lumière sur les vrais responsables.
4) Dans un cas comme dans l'autre, l'État ou le pouvoir public doit des compensations et des excuses publiques à chaque victime.

Le procureur général ne peut laisser le corps de police devenir une force plus puissante que l'État lui-même en se moquant des lois.

Roger BÉDARD, Représentant Syndicat des Métallurgistes

Montréal, 23 juillet

Le Prince d'Ottawa

Dans une lettre publiée le 18 juillet dernier par le DEVOIR, M. Louis Landry affirme être «certain que l'application de la charte Trudeau dérangerait beaucoup plus de lois de provinces anglophones que de lois du Québec».

Doit-on vraiment sacrifier la paix linguistique acquise, grâce à la Loi 101, pour un bilinguisme pré-universitaire s'appliquant seulement «là où le nombre le justifie»? Là où la langue de travail n'est presque jamais le français, qu'apporterait une telle mesure aux rares minorités francophones qui pourraient en profiter, vu qu'une éducation en français nuirait au bon fonctionnement en anglais?

D'après les premiers intéressés, plus l'État québécois protège les droits du français, plus les provinces anglophones manifestent de la compréhension envers leur minorités respectives, et vice-versa lorsque l'Assemblée Nationale délaïse la question. La seule chance restant à ces minorités tient plus du seul État francophone en Amérique du Nord que d'un Parlement dont les actes contredisent trop souvent les paroles.

Mais, il excuse son idole en associant l'histoire d'une des minorités les plus choyées au monde, les Anglo-Québécois, aux horreurs vécues par le peuple juif. Entre «Hitler» et la «Main de Dieu», l'imagination de M. Louis Landry préfère le «Prince» d'Ottawa, et de Machiavel...

Jean CREVIER

Outremont, 22 juillet

Profondément bouleversés

Étant nous-mêmes juifs, nous sommes indignés et profondément bouleversés par les massacres israéliens au Liban.

Dyna et Raphael RYBA

Montréal, le 23 juillet

INACTUALITÉ

Les méthodes de M. Begin

Par Bertrand de la Grange

La réélection de M. Begin, dans des circonstances difficiles et dans un contexte économique particulièrement sombre (pour financer les récentes libéralités d'un gouvernement soucieux d'être reporté au pouvoir, il va falloir maintenant taxer davantage les contribuables), avait laissé craindre une «aventure guerrière» pour faire taire les critiques en Israël. Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour voir ces craintes justifiées, et cela, malheureusement, au détriment des populations civiles du Liban, prises entre deux adversaires qui utilisent leur territoire pour s'affronter.

Les Libanais payent actuellement très cher le prix de leur générosité à l'égard des centaines de milliers de Palestiniens qu'ils ont dû accueillir, plus ou moins contraints, parce que personne, y compris bien sûr les pays arabes, ne voulaient de ce peuple errant à la recherche d'un territoire. Mais ils payent aussi le prix de l'obstination de M. Begin et de la politique à courte vue de ses alliés occidentaux, en particulier américains, qui opposent encore aujourd'hui de timides condamnations à propos de l'agression brutale contre un pays

avec lequel Israël n'est pas officiellement en guerre.

Habités à l'indéflectible «compréhension» dont leurs amis américains ont toujours fait preuve à leur égard, les dirigeants israéliens s'offusquent maintenant du fait que Washington ne veuille plus fermer les yeux devant les méthodes pour le moins condamnables. En retardant une deuxième fois la livraison d'avions F-16 à Israël, les États-Unis cherchent surtout à préserver leurs relations avec les pays arabes «modérés» (Égypte, Arabie Saoudite, Jordanie, Émirats) avec lesquels ils tentent, péniblement, de trouver les accommodements en vue de diversifier leurs amitiés dans la région et de mettre sur pied une sorte d'alliance stratégique contre les Soviétiques.

C'est, semble-t-il, ce que veut à tout prix empêcher M. Begin, qui n'a pas ménagé ses efforts pour torpiller la mission de l'envoyé spécial de Washington, Philip Habib, en vue de parvenir à un accord de cessez-le-feu. L'objectif à plus long terme de Jérusalem consiste à empêcher un rapprochement des États-Unis avec certains pays arabes, car Israël ne serait plus alors le seul ami de Washington au Moyen-Orient et perdrait par là même l'argument de poids qui

lui permet encore d'avoir toutes les exigences sans rien céder en contrepartie.

En condamnant Israël à la suite de l'attaque aérienne contre la centrale nucléaire irakienne de Tamouz, les États-Unis avaient déjà montré qu'ils ne pouvaient plus tout laisser passer sans risquer de réduire à néant leurs efforts diplomatiques en direction des pays arabes. M. Begin en a déduit, dans sa logique bien particulière, qu'il fallait annihiler le succès diplomatique obtenu par Washington auprès des capitales arabes et mettre M. Reagan dans une situation où, devant choisir entre Israël et ses adversaires, il serait inévitablement amené, croyait-on, à se prononcer pour l'allié israélien.

Pour avoir été trop souvent utilisée dans le passé, cette tactique s'est retournée contre ses auteurs cette fois-ci, puisque, sans renier leur amitié à l'égard d'Israël, les États-Unis ont refusé de se plier au chantage et d'être considérés comme les complices des excès de M. Begin. Si deux représentants du gouvernement américain, au plus haut niveau, ont pu reprocher au premier ministre israélien d'avoir gâché la mission Habib en faveur d'un cessez-le-feu et lui ont demandé de faire preuve de «modération», on reste encore loin,

beaucoup trop loin, de la mise en demeure que la situation actuelle exige.

Il ne fait pas de doute qu'Israël a des raisons valables lorsqu'il affirme vouloir réduire au silence l'artillerie palestinienne qui, depuis le Liban, bombarde les populations civiles de Galilée. De même, il est probablement vrai que les forces palestiniennes ont renforcé leur dispositif militaire au Sud-Liban et constituent donc une menace plus sérieuse pour Israël.

Mais comment se fait-il que l'aviation israélienne ait touché avec une précision parfaite la centrale de Tamouz alors que, au Liban, les «bavures» meurtrières sont disproportionnées par rapport aux objectifs palestiniens visés? On doit en conclure que M. Begin cherche avant tout à terroriser la population libanaise afin de la dresser encore davantage contre les Palestiniens et de la forcer à exiger leur départ. Vers où? M. Begin n'a jamais porté beaucoup d'intérêt à la réponse. Cette tactique brutale, et indigne d'un pays qui se targue d'être une démocratie face aux régimes dictatoriaux de ses voisins arabes, ne mènera nulle part et ne convaincra certainement pas les Palestiniens de cesser leurs attaques.

TEMOIGNAGE

Nous sommes tous des handicapés

par Valère Dubé

Vivant depuis dix ans en contact quotidien avec les handicapés physiques et mentaux, le père Valère Dubé exerce présentement son ministère au centre hospitalier Saint-Charles-Borromée de Montréal.

Quand, il y a dix-huit ans, j'ai reçu l'insigne faveur de vivre au milieu de handicapés physiques et mentaux, j'ai d'abord pensé et agi avec l'unique désir de celui qui répond à un appel sacerdotal, donc par motivations dites surnaturelles. Mais, très tôt, j'ai dû me rendre à l'évidence que, sans une réflexion et une action fondées sur des réalités de nature, en ce monde des malades aussi bien qu'en tout autre, toute pastoralité s'avérait vaine. Vaine aussi, toute recherche d'attitude «chrétienne» envers les handicapés. Du même coup, je compris mieux que l'Évangile était objectivement au service de l'homme, de l'homme total, qu'il pouvait être la charte d'un humanisme intégral. Ces vérités, Jean-Paul II, lors du réconfort de Jean, ne cesse de les monter en épingle depuis le début de son pontificat. Ces vérités que met en pratique un Lech Walesa par son action syndicaliste et que viennent de rappeler, dans leur message aux familles: les pères du dernier synode: «Plus la famille devient chrétienne, plus elle devient humaine.»

Ceci m'amène à formuler une considération anthropologique: tout homme est un handicapé. C'est, pour chacun d'entre nous, une question de degrés, d'apparence, à la limite... de surris!

Je ne voudrais pas, non plus, donner l'impression que je «dore la pilule» en évoquant le dynamisme de

l'handicapé. Je n'ignore pas que certains handicapés sont, sinon repoussants, du moins plus incompréhensibles, plus mystérieux, ...apparemment moins «fonctionnels» au regard de telle ou telle société: il serait naïf de le nier quand on songe aux récentes idéologies qui se sont signalées par de monstrueux holocaustes! Je pense particulièrement aux handicapés mentaux. Mais, eux aussi, eux surtout, ont droit au respect.

Pour les esprits mercantiles, soucieux de superficielle efficacité, je me contenterai de rappeler la mémoire du génial Charles de Gaulle: aux heures pénibles de son action, il trouvait lucidité et courage en prenant sur ses genoux sa fille cadette, Anne, handicapée mentale. Quand, à l'âge de vingt ans, Dieu ravit l'enfant à sa famille, le général de Gaulle eut cette parole profonde: «Elle est maintenant comme tout le monde.»

En quelques mots, Charles de Gaulle venait de définir ce qu'est essentiellement le handicapé: un être humain à part entière. Aussi aberrant que cela puisse paraître, je me fais un devoir d'affirmer qu'il n'est pas inutile de le rappeler. Qu'on pense au spectacle d'indifférence, de négligence, de peur, voire de mépris que donnent tant d'autres membres de la société, certains syndics en tête, on comprendra le sens de mon témoignage. «L'homme, a-t-on écrit, se mesure à la grandeur de son tombeau». Expression bien suggestive pour distinguer, dans une société, les handicapés de ceux qui ne le sont pas, et pour ramener les uns et les autres à la vérité de l'humilité. Pour une notion plus objective du handicapé, tenons-nous en plutôt à l'Écriture et à la Patristique: l'homme a été créé à l'image de Dieu et à sa ressemblance. Image profanée par le péché, l'orgueil. Image restaurée par le Christ de façon plus admirable encore: le Christ humble, obéissant

jusqu'à la mort, la mort de la croix. L'attitude chrétienne face au handicapé? L'évocation rapide de ces réalités de la raison et de la révélation rend bien fade, me semble-t-il, toute autre motivation dite surnaturelle: compassion, fraternité, disponibilité, charité... Dans l'esprit du Créateur et du Rédempteur, les handicapés sont beaucoup plus utiles, beaucoup plus nécessaires à la société et à l'Église que nous pouvons l'être pour eux-mêmes. C'est peut-être la première réflexion qui se présente à nous dès qu'on veut bien les approcher et non seulement «se pencher» sur eux. Oui, les approcher! Le mot est lâché! C'est le premier geste, indispensable, en attitude chrétienne: être là. Physiquement. Les voir. Les visiter. Les toucher. Leur parler ou «être là» en silence. Pousser sur une chaise. Donner le verre d'eau. Faire manger. Les embrasser respectueusement et fraternellement. Sans condescendance. De cette vertu de la «présence», tout deviens eux-mêmes. Sans elle, tout est littérature... Toute pensée, toute prière pour les handicapés prendront sens d'après la qualité de présence qu'on leur manifestera.

Puisque l'on me demande un témoignage personnel, je terminerai en remerciant tous ceux qui, à Saint-Charles-Borromée, s'efforcent d'approcher les handicapés avec la mentalité du Seigneur. Attitude diaconale, s'il en est. Attitude de service dont l'Esprit ne se limite pas au caractère sacramentel que Vatican II remet en valeur et que l'Église confère à ceux qui sont officiellement appelés à cette vocation hiérarchique. Attitude baptismale et ecclésiastique que, à Saint-Charles-Borromée, nous avons essayé de mieux signifier par la formation d'un groupe (filles et garçons) qui a pris nom de «diaconie» sans aucune confusion avec le

Suite à la page 8

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebec Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$70,00 par année; six mois: \$38,00; trois mois: \$27,00. À l'étranger: \$75,00 par année; six mois: \$41,00; trois mois: \$29,00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1,50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec. TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

L'école libre d'Akwesasne

Un pas vers l'autodétermination de la nation mohawk

SOUVERAINETÉ, autosuffisance, survie: voilà trois des enjeux fondamentaux de la lutte contemporaine des nations indiennes à travers le continent américain.

Ce n'est pas là un combat facile, quand on sait que, de nos jours encore, la survie même des Amérindiens continue à être menacée dans tous les pays de l'« Ile Tortue » (car c'est ainsi que ses occupants originels perçoivent et désignent le continent américain). Le génocide en Amérique du Nord? L'histoire continue, ici même sous la forme directe de poursuites policières qui débouchent parfois sur des meurtres en série avec la complicité de la « justice » en place (une trentaine de morts « mystérieuses » liées aux événements de Wounded Knee 1973, ou bien le siège d'Akwesasne où le massacre a pu être évité de justesse), ou sous une forme indirecte, par la stérilisation forcée ou camouflée de femmes indiennes et inuit; enfin, génocide passif par le refus de dispenser des soins médicaux élémentaires (la situation des Algonquins en Abitibi-Témiscamingue), ou tout simplement par la pollution qui a dépassé les limites tolérables dans plusieurs réserves: fluorures et mercure à Akwesasne, mercure à Grassy Narrows en Ontario, pollution radioactive sur une réserve du sud-ouest des États-Unis. Et la liste d'exemples pourrait s'allonger.

Et le génocide se double très efficacement d'éthnocide, cette destruction insidieuse et hypocrite des cultures non occidentales sous le prétexte fallacieux (ou, au mieux, dans l'illusion naïve) d'offrir aux autochtones des chances d'éducation et de « promotion sociale » égale à celles des Blancs.

On connaît les résultats désastreux de cette politique d'« intégration »: au Canada comme aux États-Unis, ce sont les autochtones qui détiennent, et de loin, le triste record des taux d'assistance publique, d'abandons scolaires, d'alcoolisme, d'emprisonnement, de suicide et de mortalité infantile, et, en revanche, l'espérance de vie la plus basse. Cette réalité morose a achevé de discréditer le « sauvagerie » auprès de l'opinion publique, comme s'il s'agissait là d'une fatalité génétique, liée à la race.

Pour ce qui est de l'autosuffisance, il y a longtemps qu'elle est menacée ou qu'elle a disparu. Notre économie a en effet tout mis en oeuvre pour intégrer les autochtones dans ses réseaux commerciaux, les rendant dépendants des produits de l'industrie. Déportés, sédentarisés et relégués dans des réserves pour livrer leurs terres à l'exploitation et au développement « pour le bien de l'humanité », quel choix leur restait-il?

Enfin, nombreuses sont les nations autochtones qui n'ont jamais renoncé à leur souveraineté (aux Mohawks, Hopis, Dénés...). Mais les gouvernements canadien et américain s'en moquent éperdument, violant impunément traités, conventions et déclarations internationales (voir le quatrième Tribunal Russell sur les droits des Indiens des Amériques, novembre 1980).

par **Antoinette Welter**

Chose surprenante et admirable, malgré l'oppression, la discrimination et le harcèlement dont ils sont victimes depuis l'invasion de leurs territoires par les Européens, les Indiens continuent à résister. Depuis une quinzaine d'années, on assiste même à un réveil de la conscience indienne. Dans le domaine de l'éducation, un peu partout au Canada et aux États-Unis, les indigènes « traditionnels » ont compris que, s'ils veulent avoir une chance de survivre en tant que cultures originales, voire de s'imposer comme nations souveraines, il est urgent de soustraire leurs enfants à l'emprise du système scolaire public, dont l'effet principal sur eux est la négation de leur identité indienne en même temps que l'écrasement de leur dignité humaine.

Cette prise de conscience a conduit à la création des « Indian Way Schools », mises sur pied par Phillip Deere, Muskoki traditionnel de l'Oklahoma. Dans un esprit analogue est née la « Survival School » de Kahnawake (Caughnawaga) et le « Freedom School » d'Akwesasne (réserve connue sous le nom de Saint-Régis et située aux frontières de l'Ontario, du Québec et de l'Est de New York). Le dénominateur commun de ces « écoles alternatives » est le retour aux valeurs indiennes traditionnelles.

«Souveraineté, autosuffisance, survie», c'est aussi la devise que s'est choisie la Freedom School d'Akwesasne. Fondée dans un contexte de crise alors que les traditionnels de cette réserve avaient été acculés à se barricader pour faire face aux attaques de la police de l'État de New York et d'une milice qui oeuvrait à ses côtés (illégal d'ailleurs, même en termes de droit américain), la « Freedom School » d'Akwesasne est logée dans des salles de fortune: bâtiment communautaire construit des mains des assiégés avec les moyens du bord, garages particuliers, etc. Elle a fonctionné cette année avec une soixantaine d'élèves (beaucoup d'autres ont dû être refusés par manque d'espace), répartis sur toutes les classes de la pré-maternelle jusqu'à la douzième, et avec un personnel bénévole d'enseignants qualifiés et d'autres personnes jugées compétentes. L'école fait également appel aux personnes âgées, disposées à transmettre à la jeune génération leurs connaissances dans les domaines de leur choix. Enfin, les parents d'élèves eux-mêmes sont très fortement encouragés à s'impliquer activement dans l'organisation et le fonctionnement de l'école.

Le but premier de la « Freedom School », entièrement gérée par des membres de la nation Ganienghaka (le peuple du silex, nom que redonnent les mohawks), est d'assurer la continuité de leur culture et de garantir la relève du leadership « traditionnel » Mohawk à travers un enseignement en accord avec les valeurs de cette nation. Il s'agit de secouer la résignation et l'apathie si répandues dans



En 1980, des Mohawks de la réserve de Saint-Régis (Akwesasne) dans l'Etat de New York avaient décidé de se barricader pour défendre leurs droits.

les communautés autochtones contemporaines et de prévenir à sa source l'auto-identification de leurs enfants avec l'image pervertie de l'Indien telle qu'elle est véhiculée à travers les manuels scolaires canadiens et américains, propagée par les mass media et gobée par la majorité non informée de la société dominante. En d'autres termes, on voudrait «fournir aux enfants les outils qui leur permettront de prendre conscience de leurs origines et de leur identité. Ainsi développeront-ils la force spirituelle nécessaire pour résister aux pressions de la société blanche. En même temps, ceci leur évitera plus tard de traverser la crise d'identité à laquelle beaucoup des nôtres sont confrontés aujourd'hui».

Très diversifiées en fonction de l'environnement, les multiples cultures amérindiennes ont en commun un système de valeurs entièrement à l'opposé de celui qui a cours actuellement dans la société occidentale.

Traditionnellement, chez elles, la pratique de l'écologie et de la démocratie, le sens communautaire — synonyme de respect de la personne quel que soit son sexe et son âge — découlaient tout naturellement d'une attitude de respect et de responsabilité vis-à-vis de l'univers: du soleil, de la lune, de la terre-mère et de ses enfants, végétaux, animaux et humains. Contrairement à ce qu'on serait porté à croire, la vie communautaire chez les Indiens menaçait une large place à l'épanouissement personnel. Fondées sur la coopération, ces sociétés étaient égalitaires, par opposition aux sociétés occidentales hiérarchisées glorifiant la compétition.

Il est bien évident que ces valeurs ne sont pas transmises par voie héréditaire: leur acquisition est le résultat d'un apprentissage. Et c'est ici qu'intervient le rôle primordial de l'éducation.

Dans leur mouvement de reprise en main de l'éducation, les Indiens partent du principe que «le droit de déterminer une politique de l'éducation et de participer activement à l'enseignement est essentiel pour une nation d'autochtones qui voudrait produire ses propres «citoyens», appelés à s'épanouir eux-mêmes tout en travaillant pour le bien de la communauté». Les programmes scolaires de la «Freedom School» font donc une large part à l'enseignement de la langue, de la rhétorique, de l'histoire, de la mythologie et des rites mohawks.

Mais qu'on ne se y méprenne pas: il

n'est pas question pour les Traditionnels de rejeter en bloc la civilisation occidentale et les progrès véritables qu'elle a pu réaliser. Au contraire, l'idéal, selon eux, serait d'arriver à une synthèse de ce que les deux cultures ont de mieux à offrir. «Combiner deux mondes pour la survie d'un peuple», voilà la perspective où se place la démarche de l'«Akwesasne Freedom School». Aussi cette «école alternative» prend-elle très au sérieux l'enseignement de la lecture, de l'écriture, des langues étrangères (l'anglais, et prochainement également le français), des mathématiques et des sciences, y compris la biologie et l'écologie, de façon à permettre à leurs enfants de «fonctionner sur une base d'égalité avec la société non indienne». De même, et dans une optique à la fois de multidisciplinarité et d'autosuf-

finance, envisage-t-on des projets de construction de maisons alternatives, de jardinage biologique, de serres, de chauffage solaire, d'éoliennes, de four à pain en argile, de toilettes écologiques etc.

Afin de satisfaire au nombre croissant de demandes d'inscription, il est prévu d'agrandir l'école progressivement (96 élèves inscrits pour l'année 1981-82), ce qui implique l'acquisition de terrains et la construction de bâtiments nouveaux. Parallèlement, il faudra envisager l'amélioration des locaux existants, équipés de façon rudimentaire. Jusqu'à présent, le financement de l'école a été assuré par des dons provenant de l'extérieur et de l'intérieur de la réserve d'Akwesasne, par des campagnes de financement menées sur la réserve et par une contribution de \$2 par semaine et par famille qu'il est question d'augmenter. Bien qu'à long terme, la «Freedom School» vise à l'autosuffisance, comme d'ailleurs la communauté traditionaliste mohawk dans son ensemble, on ne saurait surestimer l'importance de dons dans l'immédiat. Il y a de la survie de l'école qui risque de devoir fermer ses portes sous peu si une aide extérieure ne vient pas d'urgence à son secours. Or, les Mohawks sont bien résolus à ne solliciter aucune subvention gouvernementale.

Que pouvons-nous faire pour manifester notre solidarité? Il s'agit d'abord de bien comprendre que la création de l'«Akwesasne Freedom School» marque une étape décisive vers la réalisation sur territoire mohawk de l'autodétermination, de l'autosuffisance, de la décentralisation et du pouvoir, de l'affirmation d'une culture et aussi d'un enseignement plus humain. L'enjeu est de taille, et l'initiative des Mohawks mérite d'être encouragée. On peut soutenir leurs efforts en diffusant cette information et, si possible, en apportant une contribution financière ou sous forme d'équipement et de matériel scolaire. Les dons peuvent être envoyés à la Ligue des droits et libertés, comité d'appui aux nations autochtones, 1825 rue de Champlain, Montréal, Qué. H2L 2S9. Pour tous renseignements on peut s'adresser au CANA, (tel.: 527-8551 et 527-8552).

La question berbère

par **Pierre Monette**

Auteur de trois livres publiés aux Herbes Rouges, M. Monette est professeur au Cégep du Vieux-Montréal. Il poursuit ses recherches de maîtrise (à l'UQAM) sur la littérature algérienne.

chanteurs et chanteuses kabyles se produisent plus souvent à Paris qu'à Alger. Pourtant, on le sait, les Français font la vie dure au Nord-Africain et si le gouvernement d'Alger s'offusque périodiquement des attentats contre ses consuls et de l'intolérance qui fait les agressions contre les gens à la peau trop foncée, les accords économiques entre les deux pays qui servent de pont aux travailleurs émigrants sont des plus stables.

Les événements de Tizi-Ouzou qui se répètent encore dans les rues d'Alger sont l'éclatement des contradictions du pays. Malgré l'indépendance qui les a libérés de la France et face à l'arabisation qui est venue avec les accords pétroliers, les Algériens cherchent encore l'Algérie, ceci sans démettre de l'option socialiste qui, littéralement comme au figuré, les fait vivre. Cette Algérie, ils la trouvent dans leurs coutumes et leurs dialectes régionaux, mais à cette culture on n'offre pas de voie de réalisation. La société de ce pays a cheval sur le tiers-monde et l'industrialisation se bute aux pressions de deux impérialismes: l'impérialisme français qui continue à absorber les exportations et la culture algérienne et l'impérialisme économique arabe en train de se durcir à la tête du gouvernement du pays — ceci, évidemment, en réponse au bloc impérialiste américano-israélite qui rayonne sur toute la Méditerranée.

Curieusement, et c'est un signe important, il s'effectue aujourd'hui en Algérie le retour d'un mécanisme social qui a su protéger la culture algérienne de l'occupation turque (aux 18e et 19e siècles) et du colonialisme français. C'est Mouloud Mammeri qui, dans une préface à une an-

thologie de poèmes berbères anciens (Poème kabyles anciens, chez Maspéro, Paris 1980) signale que le colonialisme a été le principal facteur de la conservation des traditions algériennes. Face aux colons et aux occupants, les Berbères et tous les Algériens se sont retournés vers les bases solides, vieilles de plusieurs siècles, de leur culture. Aujourd'hui, le même phénomène se produit: les chanteurs renouant avec la tradition musicale et poétique berbère sont très nombreux et même lors d'une fête officielle comme peut l'être un premier mai en pays socialiste, la scène a été remplie l'an dernier par des poètes, chanteurs, chanteuses et musiciens s'exprimant dans les dialectes berbères et algérois. Si le colonialisme avait provoqué ce retour aux sources, la répétition du phénomène aujourd'hui révèle une nouvelle tension semblable et qu'on ne retrouve pas seulement en Algérie: en Iran, la révolution va de pair avec le retour à l'orthodoxie islamique, des Occidentaux et des Bretons chantent de vieilles ballades et le Québec joue du violon et essaie de réapprendre à giguer depuis quelques années.

Cette résurgence d'un maître passé a évidemment quelque chose de réactionnaire: elle se dessine comme la seule voie possible pour sortir du malaise contemporain, d'autant plus fort dans des nations comme l'Algérie où la modernité, le jadis est vécu comme une trahison au qadim, l'ancien, l'authentique dont la figure est celle de générations encore vivantes. C'est un malaise du changement brusque, de la révolution.

Essayer de comprendre l'Algérie en ébullition, c'est essayer de comprendre l'importance que petit pays se tenant à la porte des grandes puissances économiques. Les contradictions de leur indépendance ressemblent à celles de nos alliances, avec le Canada, les États-Unis, l'Europe. Les uns comme les autres suscitent des remous semblables qui nous font essayer de trouver le fond du problème dans le cadre des enjeux internationaux mais aussi dans les particularités de nos sociétés et de nos cultures. Le problème berbère ressemble à celui des Indiens de la Côte-Nord et de Restigouche, les réserves en moins.

DANS une lettre publiée dans LE DEVOIR du 22 juillet, l'Association socio-culturelle berbère de Montréal informait les lecteurs de l'arrestation d'étudiants berbérophones en Algérie le 19 et 20 mai dernier. On pourrait ne voir là qu'une cause de plus pour le pétitionnaire qu'est devenue la mauvaise conscience de la «gauche» occidentale.

Depuis le mois d'avril 1980, le mouvement berbère qui a manifesté son mécontentement dans les rues d'Alger et de Tizi-Ouzou fait les manchettes. Ce qui s'est passé sous un manteau culturel à Tizi-Ouzou en faveur de la réouverture des facultés de Berbère dans les universités, du retour de l'enseignement de cette langue, de la reconnaissance de la culture berbère, c'est le mécontentement d'une grande partie de la population algérienne qui, pour parler berbère, un arabe dialectal et couramment français, a toutes les difficultés à comprendre l'arabe littéraire des discours des gouvernants, des informations télévisées, d'un rapprochement trop contraignant avec les communautés arabes et puissantes du Moyen-Orient.

L'Algérie est, des pays d'Afrique du Nord, celui qui possède le plus fortement un caractère africain, ceci par l'étendue de son territoire qui pointe jusqu'au centre du continent et les particularismes sociaux et historiques des populations berbères — qui occupaient le territoire avant l'arrivée des Arabes au 7e siècle chrétien — constituant le fond de la mosaïque de cette culture bouillonnante.

Les événements de Tizi-Ouzou ont attiré l'attention du monde en avril 1980 et aujourd'hui, les arrestations de berbérophones, mais il est important de souligner, comme le fait l'Association berbère, l'autre version du même malaise qui lance des grèves dans les universités d'Algérie: l'action des «panarabistes fanatiques», les Frères musulmans, sur les agissements desquels la police algérienne ferme les yeux et dont les affrontements avec les étudiants moins religieux ont fait, l'an dernier, plusieurs morts dans le clan laïc.

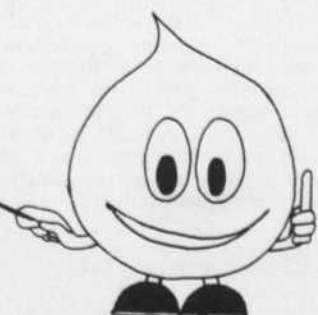
Ceux qui ont amorcé le mouvement qui a conduit aux événements de Tizi-Ouzou l'an dernier et maintenant à de nouvelles arrestations, pour être les enfants de l'arabisation qui a suivi l'indépendance de 1962, ces jeunes garçons et filles ne s'en sentent pas plus à l'aise puisque l'arabe qu'ils sont en mesure d'apprendre est en tout point différent de l'arabe dialectal parlé dans les rues, quand il ne s'agit pas du berbère parlé dans leur douar, leur village de montagne. Si bien qu'il est courant de voir en Algérie les gens régler leurs problèmes en utilisant le français hérité des années de colonialisme.

ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Ne polluez pas...

Protégez

votre avenir!



ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC
Corporation professionnelle d'exercice exclusif
régie par le Code des professions
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256

<p>ALLAIRE, GOYETTE, MADEAU, ROBERGE & CIE Comptables Agréés 35 Dufferin Grandy, Qué. J2G 4W5 Tel.: 514-375-4400</p>	<p>COURTOIS, ZINI, MALKA & ASSOCIÉS Comptables Agréés 297 r. Laurier M.P.O. H2V 2K3 273-1535</p>	<p>LIPPMAN, PTACK, BENJAMIN, SMALL & COHEN Comptables Agréés Montréal/Toronto 6800 Côte des Neiges M.H. P.Q. H3B 2A9 (514) 341-5511</p>	<p>PRICE WATERHOUSE & CIE Comptables Agréés 1200 McGill College Montréal, Qué. H3B 2G4 — 878-9050</p>
<p>ARTHUR ANDERSEN & CIE Comptables Agréés, 800 Boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9 861-1641</p>	<p>DUNWOODY & COMPAGNIE Comptables Agréés 1440, rue Ste-Catherine ouest Bureau 110 — 881-8081 Montréal, Québec H3G 1R8</p>	<p>MAHEU, NOISEUX, ROY & ASSOCIÉS Comptables Agréés 2 Complexe Desjardins, bureau 2600 C.P. 153, Montréal H3B 1E7 Tel.: (514) 281-1555</p>	<p>RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS Comptables Agréés Québec, Ottawa Chicoutimi, Trois-Rivières, Hull 17ème étage, Tour de la Bourse Montréal, Québec, H4Z 1G9</p>
<p>BERNIER & BISSON Comptables Agréés Georges Bernier, C.A. Marcel Bisson, C.A. 60, St-Jacques, Suite 801 Montréal — 845-0209</p>	<p>ERNST & WHINNEY Comptables Agréés Sept-Îles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde.</p>	<p>MACGILLIVRAY & BRUNEAU Comptables Agréés - Chartered Accountants 1155 Dorchester ouest Montréal, P.Q. H3B 3T9 (514) 871-8530</p>	<p>RICHTER, USHER & VINEBERG Comptables Agréés Montréal - Toronto Associés - Résidents à Montréal</p>
<p>BOISJOLI, HOUGHTON & CIE Comptables Agréés 1440 ouest, rue Ste-Catherine Suite 525 — 861-2888 Louis Albert Boisjoli, C.A. Maurice Sabagh, C.A. Michel Sabagh, C.A.</p>	<p>GAUVIN, DUMAIS ET ASSOCIÉS Comptables Agréés R. Gauvin, C.A. B. Dumais, C.A. R. Forget, C.A. C. Boyer, C.A. G. Villeneuve, C.A. J.R. Charne, C.A. M. Duquette, C.A. P. Saint-Julien, C.A. A. Garneau, C.A.</p>	<p>MACGILLIVRAY & CO. Bureaux dans les principales villes du Canada et partout dans le monde</p>	<p>ROBERT SAINT-DENIS & CIE Comptables Agrés 7000, Avenue du Parc, Suite 301 Montréal H3N 1X1 — 274-2787</p>
<p>CHARETTE, FORTIER, HAWAY & CIE TOUCHE ROSS & CIE 1 Place Ville-Marie Montréal - H3B 2A2 861-8531</p>	<p>GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS Société Nationale CAMPBELL SHARP Comptables Agréés 500 Place d'Armes, Suite 1700 Montréal, Québec, H2Y 2J1 845-7211</p>	<p>MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS C.P. 95 1, Complexe Desjardins MONTRÉAL (Québec) H3B 1B2 (514) 381-1850</p>	<p>SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS Comptables Agréés Québec - Montréal - Ottawa - Toronto - Calgary - Vancouver - Rimouski - Trois-Rivières - Sherbrooke - Saint-Hyacinthe - Kitchener - Sept-Îles - Matane - Coaticook - Fort Lauderdale (U.S.A.)</p>
<p>CLARKSON - GORDON Comptables Agréés Associés-résidents Montréal - Québec</p>	<p>HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés 276 ouest, St-Jacques suite 600 Montréal H2Y 1N3 845-9253</p>	<p>NORMANDIN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS DELOITTE HASKINS & SELLS Comptables Agréés 3210, 1 Place Ville-Marie Montréal, Québec H3B 2W3 Tel.: 861-9211</p>	<p>THORNE, RIDDELL Comptables Agréés 630 ouest, Boul. Dorchester Suite 2500 Montréal, Québec H3B 1W2 Téléphone (514) 868-7381</p>
<p>CLOUTIER, COUREY, FONTAINE & ASSOCIÉS 2, Place Laval bureau 300 LAVAL, Qué. H7N 5N6 382-4010 - 688-6400</p>	<p>KENDALL, TRUDEL & CIE Comptables Agréés 688 ouest, rue Sherbrooke Suite 1400 288-0988</p>	<p>DELOITTE HASKINS & SELLS Comptables Agréés 3210, 1 Place Ville-Marie Montréal, Québec H3B 2W3 Tel.: 861-9211</p>	<p>ZITTRER, SIBILIN, STEIN, LEVINE Comptables Agréés MONTRÉAL - TORONTO</p>
<p>COGAN, LANDONI & DUBÉ Comptables Agréés 3901 Jean-Talon O. Ste. 214 Montréal, Québec H3R 2G8 Ottawa 731-7851 Anproir</p>	<p>LALIBERTÉ, LANÇÔT, MORIN & ASSOCIÉS COOPERS & LYBRAND 630, boul. Dorchester ouest Montréal H3B 1W5 (514) 871-8782</p>	<p>LAVALLÉE, BÉDARD & CIE Comptables Agréés 19 ouest, Le Royer — Suite 300 Montréal, H2Y 1W4 844-1153</p>	<p>PETRE, RAYMOND & ASSOCIÉS 1320, boulevard Graham Suite 301 Mon-Royal (Québec) H3P 3C8 Tel.: (514) 342-4740</p>



♦ Noranda

La Caisse détient actuellement environ 4.4 millions d'actions de Noranda alors que le bloc détenu par Brascan approche 20 millions d'actions. Les deux groupes placeront ces titres dans une nouvelle compagnie, Brascade Resources, dont Brascan possèdera 70% des actions. La Caisse s'en tiendra à sa participation maximale autorisée par sa loi, soit 30%. Des actions de Brascade Resources seront éventuellement offertes au public.

Brascade Resources déposera prochainement une offre pour l'achat de 20 millions d'actions ordinaires au prix de \$36.25 et de 1.8 million d'actions privilégiées convertibles au prix de \$109 l'unité. Si la transaction réussit, le tandem Brascan-Caisse de dépôt verra sa participation grimper de 21.4% à 39.2% de toutes les actions de Noranda. Des filiales de Noranda possèdent 24 millions d'actions de leur compagnie-mère. Si on ne tient compte que des titres appartenant au public, la part de Brascade passera de 28% à environ 50%.

C'est la deuxième fois que la Caisse de dépôt tente de prendre le contrôle de Noranda. Il y a trois ans, l'institution financière a voulu s'associer avec M. Conrad Black et le groupe Argus pour mettre la main sur Noranda. L'hésitation d'un employé de la Caisse fit avorter l'opération. M. Black renouça au projet et vendit son bloc de 9% des actions au groupe Brascan.

La Caisse de dépôt possède pour plus de deux milliards de dollars d'actions dans différentes compagnies. Elle est un actionnaire important dans Domtar, Cablevision Nationale-Vidéotron, Canadien Pacifique, Banque Nationale, Industrie Domco, Société d'investissements Desjardins, Gaz Métropolitain... Il a été impossible d'avoir des explications de la direction de la Caisse sur la transaction annoncée hier.

Après avoir acheté la participation d'Argus, les frères Bronfman ont voulu mettre le pied dans Noranda dont les 100 millions d'actions sont épärpillées dans le public. Les cadres supérieurs ont en mains les rennes de l'entreprise.

Brascan, qui en 1977, a reçu plusieurs centaines de millions de dollars pour ses réseaux d'électricité au Brésil, a demandé à être représenté au conseil d'administration de Noranda. M. Powis a dit non. Au même moment, il mit sur pied, Zinor Holding, une entreprise qui appartient à cinq des filiales du groupe Noranda. Ces cinq filiales ont déboursé \$266 millions pour acheter 14 millions d'actions au prix de \$19 en décembre 1979. Zinor devenait ainsi le plus important actionnaire de Noranda avec 23% du capital émis. Cette manipulation interne déplut aux frères Bronfman qui virent là un moyen de les écarter. Évidemment, M. Powis en contrôlant les filiales peut dire son mot dans les décisions de Zinor Holding.

Brascan continua d'acheter des actions de Noranda et mit la main, au début du mois dernier, sur une autre tranche de cinq millions d'actions. Il fallait cependant trouver un partenaire pour poursuivre l'offensive car Brascan a fait de nombreuses acquisitions depuis quelques mois. Elle a porté à 20.6% sa participation dans la firme américaine Scott Paper tout en achetant 14.6% des actions du Trust Royal. L'entreprise a augmenté au niveau de 42% son contrôle dans John Labatt et acquis près de 5% de Quaker Oats. Brascan possèdait des intérêts dans le secteur de l'énergie à travers sa filiale à 84%, Westmin Resources; c'est cette dernière compagnie qui aura les 70% d'actions de Brascan dans Brascades Resources.

Il a été impossible d'obtenir un commentaire de la direction de Noranda qui ne tardera pas à réagir. Il est fort probable que M. Powis recommandera à ses actionnaires de repousser l'offre de Brascan-Caisse de dépôt.

Éthiopie / Révolution des campagnes

Suite de la première page

six mille regroupant sept millions de familles. Naguère, elles eurent pour tâche initiale de distribuer la terre. Le plafond familial fut fixé à 10 hectares, puis ramené à 4 hectares dans le cadre de la lutte contre les «koulaks». Aujourd'hui, l'association paysanne s'occupe de tout.

Les paysans éthiopiens constituent ainsi la seule catégorie sociale solidement organisée à la base. Les associations paysannes ont largement contribué à la consolidation du régime. Mais l'éveil des campagnes après les siècles de résignation, l'esprit d'initiative renaissant, la confiance reconquise, le désir ardent d'être maître chez soi, ont engendré un pouvoir rural autonome avec lequel tout gouvernement devra compter. Les producteurs n'acceptent plus de commercialiser leurs surplus à des prix désavantageux. Ils veulent acheter les biens de première nécessité et n'aiment guère perdre de temps en réunions politiques. Dans ce vaste pays géographiquement cloîonné, les associations paysannes, qui tendent à l'autosubsistance, représentent d'innombrables fermiers de décentralisation faisant équilibre à un régime foncièrement jacobin. A cet égard, les associations paysannes sont sans doute la création la plus audacieuse de la révolution militaire.

A terme, la politique de collectivisation des terres pourrait cristalliser les tensions entre l'État et la masse paysanne. Le paysage rural ne ressemble pas à celui souhaité par les plus radicaux des dirigeants. La collectivisation décidée en juin 1979 n'existe encore que sur le papier. Le nouveau système prévoit trois étapes: coopératives de production «élémentaires», «avancées» et «communales». Au premier stade, les familles conservent un lot de 2 000 mètres carrés, réduit de moitié dans la phase suivante. Hormis ces lopins, toutes les terres sont exploitées d'après un modèle kolchozien. Selon le lieutenant-colonel Mengistu lui-même, il n'existe

Les rumeurs d'une prise de contrôle de Noranda ont fait monter les actions au cours de \$33 au début de la semaine. Pourtant la compagnie a annoncé une baisse de ses gains en raison d'un marché difficile dans le cuivre et le zinc. On prévoit des gains de \$2.00-\$2.50 par action en 1981 alors que l'an dernier, les profits furent de \$4.06 par action.

Le communiqué émis par la Caisse révèle que les deux institutions ont amorcé des négociations pour obtenir des crédits bancaires d'un milliard de dollars. Si la transaction annoncée hier se déroule selon les termes prévus, l'opération coûtera \$921 millions.

Cependant on peut prévoir une escalade si la direction de Noranda trouve un «cheval blanc» pour la sauver des mains de Brascade Resources. Pour l'analyste minier de la maison Lévesque, Beaubien, M. Douglas Dawson, il faut attendre la réaction de Noranda. Ce dernier souligne que l'offre de Brascade représente environ 16 à 18 fois les profits prévus par action en 1981. (Un tel rapport est favorable pour les investisseurs désireux de vendre.)

Noranda est le plus beau joyau de l'industrie des richesses naturelles au Canada. Cette firme vient d'acquérir 49% des actions de MacMillan Bloedel. L'an dernier, elle a acheté MacLaren Pulp and Paper, de Buckingham, au Québec. Ses filiales minières et forestières occupent dans la plupart des provinces canadiennes. Noranda est active dans le secteur pétrolier par l'intermédiaire de Canadian Hunter, une filiale à 74%.

♦ Remaniement

également la confirmation du départ de M. Allan Gottlieb des Affaires extérieures vers l'ambassade de Washington, départ d'autant plus probable qu'il a maintenant terminé sa tâche de représentant personnel de M. Trudeau pour le Sommet des Sept.

Deux super sous-ministres, celui du développement économique, M. Gordon Osbaldeston, et celui du développement social, M. Bruce Rawson, pourraient échanger leurs portefeuilles tandis que M. Michael Pittfield, aux Affaires extérieures, veillerait lui-même aux intérêts, ou au plan de carrière, de M. Trudeau lui-même, qu'on dit toujours intéressé à quelque haute fonction internationale.

Si M. Trudeau rentrera de son safari en Afrique le 17 août, ce n'est pas un hasard. C'est aussi le jour où son fidèle lieutenant, M. Jim Goutsis, pourrait être élu à Toronto et, possiblement, le jour où M. Trudeau obtiendra la consécration dont il rêve depuis longtemps, conquérir tous les sièges au Québec, y compris celui de Joliette.

Ce sont d'ailleurs ces élections partielles qui ont relancé à Ottawa les rumeurs d'un remaniement ministériel important puisque c'est probablement le dernier que M. Trudeau effectuera lui-même.

La «machine à rumeurs» va bon train et elle laisse courir les bruits suivants. Il y aurait au moins trois départs, ceux de M. John Munro, fatigué et usé par bien des déboires personnels; celui de M. Gilles Lamontagne, pour le Sénat ou une ambassade; celui du sénateur Bud Olson, pour la direction des troupes libérales au Sénat à la place de Ray Perrault, de Colombie-Britannique.

Avec l'arrivée souhaitée du Calgarien Jim Coumts au cabinet, le premier ministre se sentirait libre de se séparer d'au moins un, sinon des deux ministres-sénateurs de l'Ouest que sont MM. Azel Argue et Perrault.

Quant à M. Coumts, certains le voient déjà au portefeuille aussi prestigieux que celui du développement économique (en remplacement de M. Bud Olson) mais ce n'est pas dans la manière du premier ministre de faire progresser trop vite ses nouveaux élus. On pense donc qu'il hériterait d'un portefeuille plus discret mais qui le tiendrait toujours très près de M. Trudeau.

Parmi les nouveaux arrivants, on cite le nom de M. Serge Joyal et celui d'une autre femme, Mme Céline Hervieux-Payette. La nomination de Mme Hervieux-Payette se ferait d'autant plus facilement si le chef du gouvernement cède aux pressions des parlementaires, des trois partis aux Communes, de muter Mme Jeanne Sauvé à d'autres responsabilités.

Autre rumeur persistante et qu'on retrouve même dans les ambassades: celle du transfert de M. Jean Chrétien aux Affaires extérieures. A ceux qui doutent

d'une telle nomination, des fonctionnaires répondent: «Il fera au moins aussi bien que Don Jamieson!»

Tout le monde prend enfin pour acquis que ce remaniement permettra de faire entrer plusieurs nouveaux visages au cabinet.

En effet, il existe actuellement six portefeuilles libres du fait que MM. Lloyd Axworthy, Francis Fox, Gilles Lamontagne et André Ouellet en cumulent deux, et que M. Jean Chrétien, pour sa part, a trois chapeaux. De plus, on envisage depuis longtemps de nommer un ministre d'État à l'Énergie pour second M. Marc Lalonde dans la mise en place du Programme énergétique national.

♦ Intérêt

pargne rapporte 20% environ et où l'inflation n'est que de 8.8%. Ce déplacement a amené une baisse du dollar canadien qui est tombé mardi sous la ligne des 83 cents américains. Pour ramener les capitaux au nord du 45e parallèle, il fallait majorer les taux.

C'est précisément ce qu'a voulu faire la Banque du Canada, hier midi, en laissant son taux d'escompte faire un bond de 19.04% à 19.89%, une augmentation de 0.85%, la plus forte des dernières semaines.

Le taux d'escompte est un indicateur économique qui sert de signal aux banques pour connaître la volonté de la Banque du Canada. En choeur, les banquiers ont compris le message en faisant passer de 20% à 21% leur taux préférentiel qui est le taux plancher pour le calcul des prêts aux entreprises. Les PME paient habituellement entre 1% et 3% de plus que le taux préférentiel qui n'est accordé qu'aux clients importants des banques. Une petite entreprise devra donc payer aujourd'hui entre 22% et 25% pour obtenir du crédit. Ceci aura un impact certain sur le nombre de faillites au Canada.

En annonçant la hausse de son taux d'escompte, la Banque du Canada a expliqué que la baisse du dollar canadien était attribuable à la flambée des taux aux États-Unis. Si dans ce dernier pays, les pressions inflationnistes diminuent, «on ne peut pas pour le moment, en dire autant de la situation canadienne».

«Dans ces circonstances, le seul choix raisonnable qui s'offre à la banque est d'opposer une résistance énérgique à toute nouvelle dépréciation du cours de notre monnaie qui aurait pour effet d'aggraver le problème déjà sérieux que pose l'inflation.»

Si le dollar baisse, il faudra payer plus cher les produits importés; télévisions japonaises, vins français... Ces hausses alimentent l'inflation au pays, ce que cherche précisément à éviter la banque centrale.

Pourtant les analystes prévoient que le dollar s'affaîra jusqu'à 80 cents au cours des prochaines semaines. L'inflation de 12.8% au Canada rend peut intéressante la devise canadienne par rapport aux autres monnaies fortes comme le dollar US, le mark ou le yen. Tous ces pays connaissent des taux d'inflation moindres, le Canada étant le seul pays industrialisé où la croissance des prix est plus forte aujourd'hui qu'il y a un an.

Certains analystes attribuent partiellement la faiblesse de la monnaie canadienne au programme de canadienisation de l'industrie pétrolière. Pour payer les actionnaires américains ou européens, il faut échanger des dollars contre des billets de l'oncle Sam des francs français ou des livres. La multiplication de dollars canadiens amène une baisse de son cours.

♦ Liban

la part d'Israël. Tel était le consensus, selon la télévision israélienne, parmi les ministres israéliens qui ont débattu hier, en séance extraordinaire, de la situation. Le gouvernement israélien a décidé d'aider, M. Philip Habib, à obtenir l'arrêt des combats mais pas sur la base d'un accord de cessez-le-feu. «Car un cessez-le-feu est organisé uniquement avec un État souverain alors que, de l'autre côté du front, se trouvent des organisations terroristes», a précisé hier soir la télévision d'État israélienne.

Pour beaucoup de militaires ainsi que pour beaucoup d'hommes politiques israéliens, il est «humiliant» d'arriver à un accord quelconque, même indirect avec l'O.L.P. que M. Begin qualifie de «bande d'assassins». Certains membres de l'établissement israélien, selon les mi-

Les ambulanciers acceptent de collaborer avec le MAS

par Angèle Dagenais

Les 17 transporteurs ambulanciers de Montréal, membres de la Corporation des services ambulanciers du Québec, ont accepté de collaborer avec le ministère des Affaires sociales pour la mise sur pied d'un centre de coordination des urgences-santé à Montréal.

MM. Jean-Pierre Gravel et Robert Lesage, porte-parole de la Corporation des ambulanciers, ont fait savoir hier en conférence de presse qu'elle répondrait favorablement à l'invitation de collaborer du coordonnateur du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) de Montréal, M. Lefebvre. Cette réponse affirmative est toutefois assortie de deux conditions: établir un comité conjoint de travail entre le CRSSS et la Corporation avec un échéancier précis pour la mise en place du Centre de coordination des urgences à Montréal qui doit conduire à l'établissement d'un numéro unique pour toutes les urgences à Montréal; et créer une structure officielle de consultation permanente pour pouvoir ajuster à tout moment les nouvelles conditions de travail entre le MAS et les ambulanciers.

Comme le faisait remarquer M. Gravel, tout le monde est d'accord pour travailler dans un nouveau système qui rationaliserait les communications entre les patients, les ambulanciers et les services d'urgence. «Il s'agit toutefois d'un nouveau système que le CRSSS n'est pas pour instaurer unilatéralement sans con-

sulter les gens qui détiennent une expertise dans ce secteur. Nous voulons que le système soit bien établi dès le départ et nous voulons surtout éviter le gâchis bureaucratique qui ne manquera de découler d'une action unilatérale du gouvernement.»

Selon les porte-parole de la Corporation des ambulanciers, l'établissement du numéro unique ne sera pas prêt avant le mois d'octobre, les consultations ne faisant que commencer. Ce sont les employés du CRSSS, précise M. Gravel, qui administreront le centre de coordination des urgences à un coût qui avoisinera les \$2 millions.

«Nous étions prêts à l'établir depuis longtemps le numéro unique, explique M. Gravel. Mais le gouvernement a toujours refusé de nous octroyer les \$100,000 que nous demandions pour financer ce centre, parce qu'il voulait contrôler l'affaire. C'est la gestion de nos compagnies que le gouvernement est en train de prendre car il touche à la répartition des appels est au coeur de nos mécanismes de gestion. Nous devons nous contenter de mettre à leur disposition nos ambulances alors que nous devons continuer à payer notre personnel, l'entretien de nos véhicules, l'essence, etc. C'est de tout ça qu'il faut discuter avec M. Lefebvre du CRSSS de Montréal.»

Actuellement l'île de Montréal est desservie par 81 véhicules appartenant à des ambulanciers privés (17 compagnies) et 39 véhicules appartenant au Service de

police de la CUM. Celui-ci a déjà prévenu le 7 juillet dernier qu'il avait l'intention de se départir de son service ambulancier dès qu'un système intégré de communications assurera le public de services d'urgence adéquats. À l'heure présente, les Montréalais ne sachant pas qui appeler en cas d'urgence, composent le numéro de la police.

La Corporation des ambulanciers n'est pas en mesure de dire si le nouveau centre de coordination des urgences permettra un service aussi rapide que celui qu'assurait la police de la CUM. Pour ce faire, estime M. Gravel, il faudrait dépenser \$700,000 par année par district policier comme le faisait la CUM en maintenant en permanence deux véhicules par district. Les services ambulanciers privés fonctionnent actuellement avec \$100,000 par véhicule. «Nous pourrions peut-être compenser en qualité de personnel et d'équipement ce que les policiers assuraient en rapidité, bien que nos délais (10 à 15 minutes) sont très raisonnables», a expliqué M. Gravel.

MM. Gravel et Lesage ont également expliqué que les compagnies d'ambulances privées de Montréal sont des entreprises rentables et que si elles ne faisaient pas de profits, elles ne seraient plus là pour discuter avec le CRSSS. Avec le nouveau système de répartition central des appels à être instauré, elles ne savent plus quelle marche de manœuvre elles pourraient maintenir.

lieux informés, seraient favorables à la poursuite des hostilités malgré les complications politiques que cela entraînerait.

D'autres, surtout des militaires, sont favorables à une nouvelle occupation du Sud-Liban.

Le commandant de la région nord d'Israël, le général Avigdor Bengal, qui passe pour un «faucou», a déclaré hier à la radio de l'armée que «pour mettre fin aux activités des Palestiniens au Sud-Liban ainsi qu'aux tir à partir de ce territoire, l'armée israélienne doit se trouver là où les fedayine se trouvent». «On ne peut pas anéantir les canons palestiniens ou les réduire au silence par le seul usage de l'artillerie, même si elle est très puissante», a-t-il souligné.

L'acalmie qui régnait hier tout le long de la frontière a été rompue au cours de la soirée lorsque deux salves de roquettes Katiouchas ont été tirées sur le nord d'Israël. Selon les correspondants sur place, il n'a pas eu de victimes.

Dans plusieurs localités du nord d'Israël, les habitants ont préféré rester dans la nuit de jeudi à vendredi dans les abris. De sources palestiniennes, on a fait état à Beyrouth d'une activité militaire israélienne au Sud-Liban. Mais le porte-parole militaire israélien a systématiquement menti toutes ces informations. Les observateurs soulignent qu'il existe en effet un certain black-out concernant les opérations israéliennes à partir de l'enclave libanaise du commandant dissident Saad Haddad.

La poursuite hier des raids militaires israéliens au Sud-Liban a encore aggravé la crise de confiance qui a éclaté dans les relations américano-israéliennes, constatait-on dans les milieux diplomatiques à Washington.

M. Robert Byrd, l'influent chef de la minorité démocrate au Sénat, s'est joint hier au concert de reproches adressés au premier ministre israélien Menahem Begin par plusieurs membres du gouvernement américain au cours des dernières 24 heures.

«Les récentes opérations militaires israéliennes sont très regrettables et portent préjudice à la mission de médiation de M. Philip Habib (l'envoyé du président Reagan) au Moyen-Orient», a déclaré M. Byrd. «Je ne crois pas qu'Israël poursuive la voie modérée qui serait dans l'intérêt des États-Unis et de l'État d'Israël lui-même», a affirmé le sénateur de Virginie occidentale.

Le chef de la minorité démocrate est loin d'être le seul membre du Congrès américain, où Israël dispose pourtant

d'un énorme capital de sympathie, à exprimer publiquement sa désapprobation à la suite du bombardement par l'aviation israélienne de quartiers d'habitation de Beyrouth.

«Il me semble que le premier ministre Begin est sur le point de perdre toute sa crédibilité», déclarait récemment le sénateur conservateur Jesse Helms (républicain de Caroline du Nord).

M. Helms s'était joint au sénateur Charles Percy, président de la puissante commission des Affaires étrangères, pour réclamer une prolongation de l'embargo sur la livraison d'avions F-16 à Israël, quelques heures avant que cette décision soit prise, lundi dernier, à Ottawa par le président Reagan.

Depuis, plusieurs membres du gouvernement américain, dont le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger, et l'adjoint au secrétaire d'État William Clark, ont critiqué ouvertement l'attitude de M. Begin, jugé de plus en plus sévèrement à Washington.

«Il est évident qu'il nous est de plus en plus difficile d'aider Israël en raison de l'attitude de M. Begin. Notre engagement n'est d'ailleurs pas envers Begin mais envers le pays qu'il représente», n'a pas hésité à déclarer M. Clark, considéré comme très proche du président Reagan.

Un tel ton vis-à-vis d'Israël est tout à fait nouveau à Washington et traduit l'exaspération du monde politique américain à l'égard d'un pays envers lequel les États-Unis ont toujours fait preuve d'une extrême bienveillance.

Le gouvernement américain, constatent les observateurs, ressent un sentiment de frustration devant l'attitude intransigente de M. Begin qui place les États-Unis dans une situation de plus en plus délicate au moment où Washington s'efforce d'établir des liens plus étroits avec les pays arabes les plus modérés.

Par ailleurs, pour la première fois, un grand nombre de chefs de file de la puissante communauté juive américaine ont exprimé ces derniers jours leur réprobation envers le bombardement de Beyrouth, vendredi dernier, par la chasse israélienne.

Leur principale réaction tient en une question: «Nous nous demandons pourquoi?» De nombreuses figures en vue de la communauté ont émis la crainte qu'après cette action qui a entraîné la mort de 300 civils, les «relations spéciales» unissant l'État juif aux États-Unis depuis plus de 30 ans n'aient été endommagées de manière permanente.

Des hommes comme le rabbin Alexander Schindler, président de l'Union américaine des congrégations hébraïques, ou Hyman Bookbinder, représentant à Washington du Comité juif américain, estiment qu'Israël a agi comme les «terroristes arabes» qu'il accusait de s'attaquer aux populations civiles et non pas aux seuls objectifs militaires.

«Nous avons vu des enfants et des femmes israéliens mutilés et tués, a dit le rabbin Schindler, nous ne pouvons pas nous réjouir à la vue d'enfants et de femmes libanais morts.» M. Bookbinder a pour sa part déclaré: «Il est très triste qu'un pays comme Israël se soit senti obligé de commettre un tel acte».

Bien que forte de seulement 6 millions de personnes sur une population totale de 230 millions, les Juifs américains ont toujours constitué une force primordiale dans la vie politique américaine, au moyen de groupes de pression officiels à Washington et de puissantes organisations.

Il est reconnu que plus de la moitié des sénateurs apportent un soutien quasi-inconditionnel à Israël, et que la communauté juive dispose de nombreux amis à tous les niveaux de la vie américaine.

La crainte est maintenant exprimée ouvertement que le raid sur Beyrouth représente un changement dans l'éthique guerrière de l'État d'Israël.

Pour faire face à ces craintes, l'ambassadeur israélien à Washington, M. Ephraïm Evron, s'est adressé hier à la conférence des présidents des grandes organisations juives américaines. La vente des avions radars AWACS à l'Arabie saoudite

était à l'ordre du jour, mais le programme a été changé à la dernière minute pour répondre aux préoccupations de la conférence.

Certains industriels, comme M. Meyer Berger, un millionnaire de l'immobilier de Pittsburgh (Pennsylvanie), qui au fil des ans ont organisé l'importante contribution financière juive américaine à Israël, n'hésitent pas à critiquer le premier ministre Menahem Begin. «Je blâme Begin, a dit M. Berger, ceci (le bombardement) n'a pas de sens. Il est nuisible du point de vue moral et nuisible du point de vue politique».

De son côté M. Harrison Dogole, un des «lobbyists» juifs de Washington, a estimé que «Begin est allé trop loin». Bien que reconnaissant la nécessité pour Jérusalem de répondre aux attaques palestiniennes, il affirme: «Begin ne sait pas quand il faut s'arrêter. Il ne sait pas quand il faut mettre un frein aux représailles».

Un autre «lobbyist», qui a requis l'anonymat, se demande si le raid de Beyrouth n'aurait pas pu être évité. Il estime également important de savoir si les Israéliens avaient conscience, en prenant leur décision, du risque de morts parmi les populations civiles.

Les observateurs notent aussi que pour la première fois, les organisations juives ne se sont pas précipitées pour défendre Israël lorsque la Maison-Blanche a décidé lundi de ne pas livrer dix chasseurs F-16 à Jérusalem.

Certains leaders juifs sont en effet inquiets que le capital de sympathie dont jouit Israël auprès des Américains en général n'ait été sérieusement entamé par l'affaire de Beyrouth.

Enfin, la communauté juive craint qu'en approuvant le raid, M. Begin n'ait jeté un froid dans ses relations personnelles avec le président Ronald Reagan. Un froid qui pourrait entraîner une même diminution de sympathie personnelle que celle que M. Begin avait connue avec le précédent président Jimmy Carter.

♦ Handicapés

ministère hiérarchique de l'Église: ce que l'on a tenu à bien préciser dans nos constitutions. Sans cette aide diaconale partagée (au plan liturgique, pastoral et matériel), à la chapelle et aux chambres), les handicapés de Saint-Charles-Borromée seraient privés de grands services, comme d'ailleurs l'aumônier lui-même et, j'ajouterais, d'après les confidences reçues, les diaconesses et les diares eux-mêmes.

Pour la vitalité de la pastorale auprès des handicapés, il me semble que chaque institution, chaque paroisse gagnerait à constituer, selon les besoins et les possibilités, de tels groupes de chrétiens.

24 juillet
par la PC et l'AP

- 1980: l'acteur britannique Peter Sellers meurt à l'âge de 54 ans, terrassé par une crise cardiaque.
- 1978: le sonde américain Viking I se pose sur Mars et commence ses expériences pour savoir s'il y a de la vie.
- 1973: Nixon accueille le chah d'Iran à la Maison Blanche et le qualifie d'allié déterminant des États-Unis.
- 1946: Les États-Unis font sauter leur première bombe atomique sous-marine, au large de l'atoll de Bikini dans le Pacifique.
- 1942: Bombardements britanniques sur Francfort et Mannheim.
- 1922: La Société des nations approuve le mandat britannique sur la Palestine et l'Égypte.
- 1799: Victoire de Bonaparte sur les Turcs à Aboukir.
- 1704: Les Anglais prennent Gibraltar durant la Guerre de succession d'Espagne.

ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

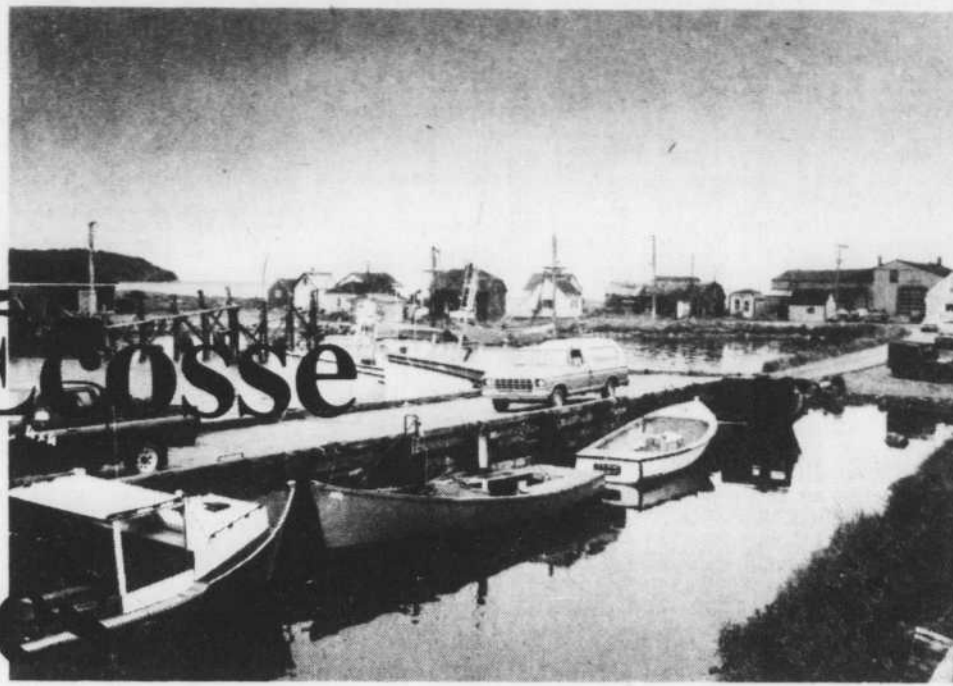
Responsable de la pollution. Qui? Moi?

Notes (1) Viennent ensuite l'Italie, l'Allemagne fédérale et la France. (2) Lancée en mai 1979, cette campagne est menée en cinq langues.

Une vue de la région acadienne de l'île du Cap Breton dont le village typique, La Pointe, en face de Chéticamp, se trouve à l'entrée du parc national sur la Cabot Trail. (Photo Guy Deshaies)

La Nouvelle-Écosse et ses surprises

La plus maritime des Maritimes



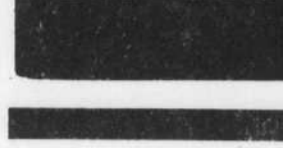
LA Nouvelle-Écosse, cette presque-île toute en longueur dans l'Atlantique au bout du Canada, est peut-être, parce qu'elle est pratiquement entourée de mer, parce qu'elle a été historiquement le lieu de débarquement des premiers pionniers et parce qu'elle a jalousement maintenu sa tradition maritime, la province la plus maritime des Maritimes.

Plus riche que ses consœurs de l'Atlantique, possédant une infrastructure touristique plus développée, jouissant de lieux historiques exceptionnels et ayant des côtes d'un pittoresque singulier dans des décors variés selon ses régions, la Nouvelle-Écosse et sa capitale Halifax sont certainement les principaux piliers de tout ce que l'on imagine et de ce que l'on entend en parlant des Maritimes.

Mais faire le tour de la Nouvelle-Écosse signifie grosso modo 2.000 kilomètres et le voyageur moyen qui aborde la Nouvelle-Écosse presque toujours par le milieu, c'est-à-dire à Halifax par avion ou à Amherst en voiture, sur le cordon qui la relie au Nouveau-Brunswick, choisira soit de faire le tour de la péninsule ouest, c'est-à-dire la vallée d'Annapolis sur l'Évangeline Trail jusqu'à Yarmouth pour remonter vers Halifax sur la côte sud par la Lighthouse Route qui passe notamment par des villages aussi connus et typiques de la Nouvelle-Écosse que Lunenburg ou Peggy's Cove, traditionnel rendez-vous d'artistes à plus d'une fois été une sorte de marque de commerce de la Nouvelle-Écosse.

Ou alors il prendra vers le nord-ouest pour «faire» la Sunrise Trail sur le détroit de Northumberland et faire le tour de l'île du Cap Breton en passant par l'imcomparable Cabot Trail pour revenir sur Halifax par la côte Atlantique. Je viens de parcourir ce der-

GUY DESHAIES



nier trajet récemment et il me semble que celle que soit la partie de la Nouvelle-Écosse qu'on choisisse de visiter les images, les lieux d'intérêt, les beautés naturelles fort bien décrites dans l'abondante littérature touristique de la «royale province», se valent de part et d'autre de la capitale avec leurs festivals de toutes sortes, bien sûr, mais aussi leurs villages historiques, leurs parcs d'État, leurs plages, leurs bonnes routes, leurs côtes inoubliables.

Mais il existe une autre image de marque de la Nouvelle-Écosse au sujet de laquelle je ne puis résister à chicaner un peu. C'est le homard. Il n'existe probablement pas un seul dépliant de la Nouvelle-Écosse sans la photo ou le dessin d'un homard. C'est une province qui s'annonce carrément sous forme de pinces et de queues de ce crustacé qui vit dans des eaux dont la température interdit certes toute baignade mais dont la saveur de la chair en est d'autant meilleure. Par tout, sur les quais, dans les boutiques de souvenirs, dans les publications c'est un étalage de cages de homards, de petits homards en plastique, de publicité de restaurants aux noms aussi originaux que Lobster Pot, Fisherman Wharf, Captain's Table et Lobster Trap. Des touristes achètent des belles cages à homards toutes neuves qu'ils assujétissent sur le toit de leur voiture. On ne sait trop ce qu'ils en feront: des boîtes aux lettres, des cabanes à chais, du bois de chauffage peut-être.

Bref, la frénésie homarde.

Seulement, tenez-vous bien, des homards il n'y a pas en Nouvelle-Écosse. Je sais, l'affirmation est grosse, elle est lourde de conséquences, elle peut faire vaciller dangereusement ma crédibilité mais je dis qu'il y a malentendu; la trappe à homards c'est l'attrape à homards.

D'Halifax à Truro je me trouvais dans les terres et je ne me préoccupais pas de homards. Puis, en route de New Glasgow jusqu'au détroit de Canso, j'ouvrais l'oeil, histoire d'acheter comme ça un petit homard le long de la route. C'est sur la route 19 appelée Ceilidh Trail sur l'île du Cap Breton, versant nord, que j'ai commencé naïvement à demander du homard. On restait bouche bée devant ma demande. À Chéticamp, où pourtant la langue française est plus répandue que l'anglais ou le gaélique, j'ai commencé à comprendre que lorsque je demandais où je pourrais trouver du homard je provoquais le même effet que si j'avais demandé à un pope du mont Athos où je pourrais trouver quelques grammes de cocaïne. Non, mais, c'est quoi l'idée? Est-ce une farce? D'accord, il s'est trouvé des gens qui m'ont fait comprendre que ce n'était pas la saison et je suis parti pour Terre-Neuve où, soit dit en passant, le homard n'est pas tellement plus répandu que les dernières créations de Cardin.

A mon retour en Nouvelle-Écosse, au bureau d'information touristique du quai de North Sydney, j'ai persisté. Mais façon décontractée, mine de rien, en glissant discrètement le mot homard dans la conversation pour ne

pas choquer. Ainsi je mangeais un petit morceau d'un immense gâteau sur lequel on avait confectionné une feuille d'étable en sucre parce que c'était la Fête du Canada et j'ai glissé aux deux jeunes filles présentes dont une Québécoise assurant le bilinguisme des lieux: «Et, pardon, pour acheter un petit homard vite, comme ça, c'est possible, vous pensez?» Consultation des deux agents d'information puis réponse: «Non. La saison est terminée», me fait savoir la Néo-Ecossaise.

Mais sur les brochures du gouvernement on voit qu'il y a un festival du homard à Pictou les 10 et 11 juillet alors que nous sommes le 1er juillet. C'est que les saisons ne sont pas aux mêmes dates partout. En tout cas on en a vite marre du homard et on se dit que de retour à la maison, plus précisément à Longueuil, on ira s'acheter quelques homards vivants, moins chers d'ailleurs que dans les Maritimes, mais que pour les explorateurs, ceux que rien ne décourage et qui persisteraient envers et contre tout à acheter du homard en Nouvelle-Écosse, je dirai qu'il faut qu'ils recherchent les «lobster pounds», c'est-à-dire les viviers où les propriétaires ont un permis pour vendre des homards vivants en toutes saisons.

Ils sont rares, parfois pratiquement cachés et hors des grands axes et pas annoncés. Quant à vouloir de surcroît dénicher une bouteille de vin blanc qui accompagnerait le crustacé alors là je laisse les imaginations trotter et je renonce à narmer les recherches nécessaires et les inévitables frustrations de pareille fantaisie.

Pour le reste, rien à redire sur la Nouvelle-Écosse mais un emballage particulier pour la Cabot Trail qui contourne l'île du Cap Breton dans un environnement exceptionnel surtout à l'intérieur des limites du parc national du Cap Breton. Que vous alliez à la forte-

resse de Louisbourg, à l'un de ces merveilleux hôtels du gouvernement que sont le Keltic Lodge ou le Liscomb Lodge sur le chemin du retour de la Cabot Trail, que vous vous arrêtiez au village historique de Sherbrooke qui plaît davantage par son appartenance au village actuel habité que par ses oeuvres du passé, que vous longiez la côte qu'on appelle ici East Shore même si elle est au sud par la route 5 (Marine Drive) vous trouverez une province bien domestiquée avec des jardins derrière les maisons, des potagers, de beaux aménagements forestiers, des lacs paisibles qui sont toujours des «lochs» en Nouvelle-Écosse, des baies au fond desquelles nichent des villages pittoresques où les habitants sont encore extrêmement fidèles à la royauté britannique ce qui ne les empêche nullement d'être accueillants et chaleureux.

Le francophone trouvera souvent en Nouvelle-Écosse d'autres francophones du cru. En dehors, cependant, de communautés plus importantes comme celle de Chéticamp sur la Cabot Trail il pourra avoir des difficultés à comprendre ceux qui veulent absolument parler français mais qui, hélas, ont depuis longtemps lâché la rampe de cette langue pour passer à l'anglais quoiqu'avec quelques mots français.

À Chéticamp, la jolie Gisèle Bourgeois, préposée à l'accueil du parc national du Cap Breton Highlands, parlait un excellent français et elle a eu la plaisante originalité de ne pas savoir où était la ville de Montréal. Bravo! Le Montréalais croit toujours que son bled est archi connu à travers le monde. Alors il débouche à Chéticamp, Nouvelle-Écosse, et, en s'enregistrant dans le parc, il annonce fièrement et fort son lieu d'origine: Montréal. La préposée écrit Montréal sur la carte tout comme elle a peut-être écrit Médecine Hat dans le cas du visiteur précédent et puis elle demande poliment: «Et c'est dans quelle province ça?» Encore une fois, bravo. Où serait le dépassement si partout où l'on met les pieds les gens en savaient davantage sur ton habitat naturel que toi-même? La Nouvelle-Écosse, avec

son magnifique petit parlerment en plein coeur d'Halifax, est aussi la mieux connue, la mieux illustrée, la mieux promue des provinces de l'Atlantique. Ce que l'on sait moins ce sont toutes ces petites originalités dont quelques-unes comme le fait de ne pas avoir d'homards sont décevantes mais qui font de cette province historique et bien aménagée un lieu de surprises constantes, de découvertes parfois déroutantes et, somme toute, de bonne humeur inévitables.

VOYAGEZ À PRIX RAISONNABLE!

Nous nous spécialisons dans les vols, groupes, charters pour France, Italie, Espagne, Allemagne, Israël, Mexique, Floride et Sud Américaine.

EUROPE
Charters pour Paris C.C.F. AIR FRANCE à partir de \$666, can.

ALLER SIMPLE
prix spéciaux
Mtl - New-York

Paris	\$249.00*	\$330.00*
Bruxelles	\$230.00*	\$330.00*
Frankfurt	\$260.00*	\$350.00*
Vienne	\$280.00*	\$430.00*
Zurich-Genève	\$350.00*	
Cairo-Tel Aviv	\$449.00*	
Londres	\$249.00*	
Australie	\$530.00*	

De Montréal à Bruxelles par avion \$260.00* Tous les jours

Floride Hollywood
Super Spécial
7 jours — \$289.00 can.
Avion — hôtel —
4 repas Hollywood

Spécial d'une semaine
avion — transferts — hôtel
PARIS et LONDRES: \$499.00*
ESPAGNE: \$459.00*
ATHÈNES et ROME: \$599.00*
Brochures disponibles sur demande

NEW YORK —
Départ toutes les fins de semaines
Aller-retour \$83.00 can.
Pour départs spéciaux par car les mardis et samedis appelez-nous

Ten dollars américaines
VOYAGES EURO-AMERICAN
72 ouest, rue Sherbrooke
Tél: 282-1022 en tout temps
Détenanteur d'un permis du Québec

VISITEZ L'EUROPE EN... AUTOMOBILE
CAMPERS — MINI-BUS

Achetez ou louez une automobile neuve hors taxes
Achat — Rachat
Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot

Kilométrage illimité,
Assurance internationale
Permis de conduire international, etc.

— SPÉCIAL —
Renault 5 — Talbot LS

Réservations billets d'avion pour l'Europe

PARIS à partir de **\$592.**

BILLET D'AVION TOUTES DESTINATIONS
DEPUIS 28 ANS AU SERVICE DES VOYAGEURS

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL. — 861-0200 ou 861-3906
«Touring Club de France»
Détenanteur d'un permis du Québec

MAROC - TUNISIE

À l'occasion de notre départ
groupe du 12 sept. 81

VOUS ÊTES INVITÉS
À assister à notre présentation

Venez avec vos amis
Mercredi le 5 août à 20 h 00

HÔTEL MÉRIDIEN
Salon des Arts
Montréal

terratours
Pour obtenir votre laissez-passer gratuit
consultez votre agent de voyages.

Agence de Voyages **St-Denis inc.** Tél.: 277-1147
5135 rue St-Denis, Montréal

LES VOYAGES HONE
Le métro à notre porte
Station McGill-Union
1460, av. Union,
Montréal,
845-8221
Détenanteur d'un permis du Québec

VOTRE SÉJOUR MOINS CHER EN EUROPE
AU TRAVEL D'UNE VOITURE NEUVE
grâce à d'importantes réductions sur les exclusivités Air France - Europ Auto
«Plans Achat Rachat»

LA MOINS CHERE ET LA PLUS ÉCONOMIQUE
La seule décapotable
CITROËN
2CV 6 BERLINE CLUB
Réduction à demander à votre agent de voyages

LA PLUS SPACIEUSE À PLUS BAS PRIX
TALBOT
Simca Horizon LS
Réduction à demander à votre agent de voyages

LES PLUS LUXEUSES ET LES PLUS CONFORTABLES
AU MEILLEUR PRIX
CITROËN
GSA et CX
Réduction à demander à votre agent de voyages

UNE GRANDE VOITURE TRÈS ÉCONOMIQUE
TALBOT
Simca 1510
Réduction à demander à votre agent de voyages

Demandez à votre agence de voyages le Catalogue: **1981**
La gamme la plus complète, les meilleurs tarifs, Québec Permis No 12580/759 3004

Livraison Simca Talbot
Livraison et retour aéroport Charles-de Gaulle \$65
Renseignez-vous sur les nouveaux tarifs auprès de votre agence de voyages et si celui-ci n'est pas en leur possession, demandez-leur de se renseigner auprès d'Europ Auto.

Réduction: Aussi sur les tarifs location France

AIR FRANCE EUROPE AUTO AIR FRANCE

Je désire recevoir vos nouveaux tarifs

Nom:
Adresse:
Modèle:

à adresser **EUROP AUTO**
5174 Côte des Neiges, Suite 207 Montréal P. Qué. H3T 1X8

LES VOYAGES HONE

VOYAGES GROUPES ACCOMPAGNÉS DE MONTRÉAL GUIDES DE LANGUES FRANÇAISE

ROUTE DES VINS ET DES CHÂTEAUX
Du 25 octobre au 8 novembre
La Touraine - La Bourgogne - La Côte des Nuits - Le Beaujolais - L'Alsace - La Champagne.
Circuit 11 jours - Paris 2 jours.
Prix: \$2,495 Suppl. simple \$299
Tarif aérien inclus — 5 repas non compris.

MAROC - TUNISIE
Du 12 septembre au 3 octobre
1 semaine circuit autocar au Maroc
1 semaine circuit autocar en Tunisie
1 semaine séjour Monastir - hôtel Méridien
PRIX en ch: double \$1995
Prestations terrestres et billet d'avion inclus.

Angleterre - Irlande - Pays de Galles - Écosse
Circuit en autocar et séjours à Londres
8 au 25 septembre \$2690 can.
Prestations terrestres et billet d'avion compris

INDE/NEPAL/SRI LANKA (CEYLAN)
3 au 28 novembre 81
Bombay - Delhi - Katmandou - Bénarès - Khajuraho - Agra - Jaipur - Udaipur - Colombo - Kandy - Madras.
Billet avion Can \$1787 Arr. terrestres US \$1690

LA GRÈCE
Du 26 sept au 17 oct 81
Séjour de 12 jours. Circuit en autocar: Grand Tour de Grèce. Croisière de 7 jours sur l'Aquarius.
Billet avion Can \$869 Arr. terrestres et croisière US \$1715

LES VOYAGES HONE INC.
1460, AV. UNION — Tél.: 845-8221
MONTREAL H3A 2B8
le métro à notre porte - station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8h30 à 18h
Le jeudi jusqu'à 21h
DETENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

VOYAGES va TRAVEL
Détenanteur d'un permis du Québec
4824 Côte des Neiges
Montréal, Qué.
PRIX IMBATTABLES

DÉCOUVREZ L'ORIENT avec accompagnateur français
Départ le 12 sept. Portion terrestre \$1,245 U.S.
Extension possible en Chine

GRÈCE - ATHÈNES Prix imbattables. Billet ouvert.
DAKAR \$699 U.S.

SPECIAL FLORIDE avion - hôtel
1 sem. \$316 Can.

SPECIAL CARNAVAL DU BRÉSIL
2 sem. - Départ le 23 déc.
avion, transferts, app. \$1,499
\$50 de rabais si vous réservez maintenant.

HAWAII avion - hôtel
2 sem. \$895 Can.

CALIFORNIE - LAS VEGAS Hôtel en sus
possibilité Los Angeles et San Francisco \$332

MONTRÉAL - VIENNE - MONTREAL avion, hôtel \$849 Can.

FIESTA AU PÉROU DÉPART LE 23 DÉCEMBRE
8 jours - 7 nuits \$738 U.S.

EQUITOS, MACCHU PICCHU - LIMA - CUZCO - DE MIAMI
avion, hôtel de luxe - quelques repas

Égypte - Le Caire OPTION: Tour d'Assouan
avion \$799 Can. Luxor et Croisière sur le Nil.

Mme Olivar Tél.: 735-4526/738-3821/376-4215

Tour spécial DANS LES PROVINCES DE FRANCE
sous la direction d'ANDRÉ MALAVOY

Languedoc
Auvergne - Périgord
Châteaux de la Loire

13 au 25 septembre — \$1,069.

Au choix, avant ou après le tour, séjour sur la MÉDITERRANÉE ou à PARIS.

Avion transatlantique non inclus \$609.00

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
861-2485
1255 University, suite 1220
MONTREAL H3B 3W5
Détenanteur d'un permis du Québec

«QUI DIT VOYAGES, DIT MALAVOY»

Amateurs de «bonne table» et de «bon vin»
nous vous proposons
UN VOYAGE EXCLUSIF EN FRANCE

qui vous conduira dans deux de ses régions les plus privilégiées: la CÔTE D'AZUR et le BORDELAIS, pour se terminer par PARIS.

- 4 jours sur la CÔTE D'AZUR à la découverte de NICE et du charme particulier de l'arrière-pays
- circuit d'une semaine au coeur du BORDELAIS avec ses spécialités gastronomiques, son accueil chaleureux, ses châteaux et des vins parmi les meilleurs au monde
- enfin, 3 jours à PARIS pour découvrir ou retrouver la Ville-Lumière.

DÉPART GARANTI VOYAGE DÉCORTÉ MONTRÉAL
Départ: 6 septembre Retour: 20 septembre

PRIX: \$2,300 Ca. (base double)

Avion inclus, logement en hôtels de 1ère classe, transferts, excursions et la majorité des repas, taxes et service également inclus.

voyages SELECT Itée.
620, rue Cathcart, suite 555
Station métro McGill, Montréal H3B 1M1
Tél.: (514) 866-3345 ou 866-4974
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h. Jeudi de 9h à 20h

Détenanteur de permis de permis de Québec

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

La lutte pour le contrôle de Conoco se poursuit

Seagram porte son offre à \$4 milliards US

par André Bouthillier



La compagnie Seagram s'est munie hier de boulets de canon additionnels dans sa bataille pour la prise de contrôle de Conoco en haussant son offre de \$310 millions US. Le distillateur montréalais est maintenant disposé à payer \$4 milliards US pour 51% des actions, ou \$92 par action, une hausse de \$25 par rapport à sa proposition précédente.

Dans son communiqué, Seagram annonce qu'elle a prolongé son offre d'achat jusqu'au 5 août, mais précise qu'elle est toujours prête à payer les actions après le 31

juillet. Cette surenchère est survenue quelques heures seulement après l'annonce par la pétrolière Mobil Corp. qu'elle envisageait de porter son offre de \$7.74 milliards à \$7.96 milliards — \$95 par action au lieu de \$90 — pour 51% des 108 millions d'actions de Conoco, un important producteur de pétrole et de charbon. Mobil désire aussi acquérir le reste des actions au moyen d'un échange équivalent à un prix de \$90 l'action.

La riposte de Seagram et de Mobil vise à repousser la com-

pagne Du Pont, qui, jusqu'à maintenant, bénéficie de l'accord de principe de la direction de Conoco. Du Pont offre \$95 mais pour seulement 40% des actions; le reste serait récupéré au moyen d'un échange d'actions: une action de Conoco contre 1.7 action de Du Pont, soit environ \$76 l'action. L'offre totale s'élève à \$7.2 milliards.

Malgré l'importance des sommes proposées dans les camps adverses, Seagram se dit en meilleure position. «La société Du Pont a affirmé

qu'elle n'avait pas l'intention d'acheter aucune action avant le 17 août et Mobil a déclaré qu'elle n'achètera pas d'actions avant que diverses agences d'exécution de législation anti-trust n'aient terminé l'étude de sa proposition.

Toutefois, rien n'est certain dans cette guerre de tranchées

qui s'est déplacée devant les tribunaux.

■ l'émirat du Dubaï, où Conoco possède des concessions, a mis cette dernière en garde contre les risques que feraient courir à ses intérêts une prise de contrôle par Seagram. Les autorités de l'émirat se sont dites inquiètes des liens étroits de Seagram avec le mouvement sioniste et Israël.

■ la Norvège, où une filiale de Conoco exploite aussi des zones pétrolières, ne voit pas d'un très bon oeil le mélange de l'alcool de Seagram au pétrole de Conoco.

■ Conoco conteste la proposition de Mobil en vertu de la réglementation anti-trust en vigueur aux États-Unis. La fusion de ces deux compagnies consoliderait la position de Mobil au deuxième rang des

compagnies américaines avec un actif consolidé de \$75 milliards. Conoco se classe présentement au neuvième rang des pétroliers et au deuxième rang des producteurs de charbon.

■ enfin, Conoco rejette l'offre de Seagram et poursuit cette dernière parce qu'elle aurait cassé la rupture de négociations avec Cities Service, une autre pétrolière.

Conoco refuse aussi l'offre de Mobil parce qu'elle amènerait une certaine rationalisation qui éliminerait certains postes à la direction.

Le marché boursier de New York a mal réagi à la nouvelle offre de Seagram, les actions de celle-ci passant de \$54.88 l'action à \$53.75. Conoco a cependant clôturé la journée à \$87.25, en hausse de \$3.40.

au jour le jour

■ La CDC emprunte

Le plus important emprunt au Canada vient d'être accordé à la Corporation de développement du Canada (CDC) par un syndicat international de 28 banques. La société de la couronne emprunte \$2.1 milliards pour payer sa récente acquisition, Aquitaine Co. of Canada ainsi que l'actif canadien de TexasGulf. La transaction s'élève à \$1.2 milliard, en plus de l'échange de 35% du capital-actions de TexasGulf. Le taux de l'emprunt sera le taux interbancaire londonien plus 0.5% pendant cinq ans, et le taux du Libor plus 0.62% pendant les cinq ans suivants.

■ Aquitaine Canada: molns bien

L'acquisition de la CDC a vu ses profits diminuer, malgré la bonne progression de ses revenus. Les profits nets d'Aquitaine ont baissé de 9.2%: \$17.4 millions ou 81 cents l'action au second trimestre contre \$1.62 l'action au premier semestre. Les revenus ont progressé de 24% et 36% à cause de l'augmentation de prix de tous les produits et de la progression des ventes de sulfure et de charbon.

■ Bell: 60% de plus

Les profits de Bell Canada ont augmenté de 60% par rapport à l'an dernier: le second trimestre 81 se solde par \$127.82 millions de profits, soit \$0.69 l'action et le semestre par \$254.3 millions de profits, soit \$1.38 l'action, avec des revenus bruts de \$3.482 milliards. Un bon quart des revenus provient de l'augmentation de tarifs téléphoniques d'août 80.

■ Deux Dash-7 au Wisconsin

De Havilland Aircraft vient d'obtenir un contrat de \$14 million (US) d'Air Wisconsin Inc. Propriété du gouvernement fédéral, le constructeur aéronautique ontarien livrera deux Dash-7 et deux moteurs. La SEE a accordé un financement de \$10.1 millions (U.S.). Actuellement, De Havilland prépare la sortie d'un nouvel avion, le Dash-8.

■ Des quotidiens qui rapportent

Les revenus des quotidiens Southern sont montés à \$249.2 millions pour le premier semestre, sur un revenu total d'exploitation de \$391.4 millions. Le groupe Southern affiche une forte progression de ses revenus (40%) et de ses profits (20%) au premier semestre. Pour le trimestre, les profits nets sont de \$14.3 millions, soit \$1.16 l'action.

■ Gulf blâme Ottawa

C'est la faute au programme énergétique canadien, clame Gulf Canada qui a vu ses profits diminuer de 28% au deuxième trimestre et de 14% pour le premier semestre. La production a aussi diminué de 7% tandis que les dépenses en capital et en exploration progressaient de 25%: \$264 millions quand les profits du semestre furent de \$160 millions.

■ Ford bat Chrysler

Ford a fait \$60 millions de profits (après impôt) au second trimestre. Ce redressement suit des pertes de \$439 millions au premier trimestre et de \$1.55 milliard en 1980. Mais le constructeur estime «décevantes» les ventes aux États-Unis, même si elles ont progressé de 30% contre 6% à l'étranger. Chrysler avait récemment annoncé des profits de \$11.6 millions au second trimestre mais prévoit des pertes au troisième trimestre. Par ailleurs, Chrysler vient de conclure avec le Syndicat des Travailleurs unis de l'automobile un programme de partage des profits, qui sera aussi appliqué au Canada. Le profit sera touché soit en action Chrysler, soit en crédit sur l'achat d'un véhicule Chrysler. La compagnie favorise cette seconde solution.

■ Hydro emprunte \$200 millions

Hydro-Québec vient de négocier aux États-Unis un emprunt de \$200 millions, échéance dix ans et rendement 16.30%. Les nouvelles obligations de l'Hydro-Québec (série EI) porteront un intérêt de 16.25% et seront offertes au public à un prix de \$99.75, plus l'intérêt couru.

■ En raccourci

Fronson Heat Transfer Ltd., de Toronto, est devenue filiale de Chemetics International, de Vancouver, qui a racheté 57% des actions... **First City** a émis 1.7 million d'actions ordinaires, 2 millions d'actions privilégiées A et 1.9 million d'actions privilégiées B pour payer les 2.6 millions d'actions ordinaires et les 45,400 actions privilégiées de Canada Permanent... **Zymalzo**, compagnie en joint-venture de John Labatt et de Redpath, agrandira son usine de London (Ont.) pour fabriquer du sirop de maïs au fructose (\$30 millions)... **Tapis Peerless**, de Montréal, a vu sa situation financière commencer à se rétablir, avec des ventes de \$23.8 millions et un profit de \$386,000... La Banque Royale s'investira \$300,000 de recherches menées par McGill sur le développement des Antilles, notamment sur les algues rouges de La Barbade... **Sceptre Resources** a acquis des intérêts pétroliers au large de l'Allemagne de l'Ouest... Les importations soviétiques de céréales devraient dépasser les 34 millions de tonnes... le Japon a réduit ses importations de pétrole à 3.5 millions de barils par jour, au lieu de 5 en 1979... Mais son industrie automobile a encore fabriqué 5.6 millions de véhicules, au premier semestre un record de tous les temps... Une brochure intitulée «les prix alimentaires et les profits» réfute l'idée de profits excessifs de l'industrie agro-alimentaire... La grève de l'industrie forestière en Colombie-britannique n'a pas encore d'impact sur le marché nord-américain du bois mais cela pourrait changer si elle se prolonge au mois d'août...
Marie-Agnès Thellier

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

ARCTIC PILOT PROJECT ET TERMINAL DE RECEPTION DE G.N.L.

L'Office national de l'énergie tiendra une audience publique relative aux demandes associées présentées par le Projet Pilote de l'Arctique Inc. et la TransCanada PipeLines Limited. L'audience débutera au plus tôt le 1^{er} octobre 1981; les dates et l'endroit exacts en seront annoncés plus tard.

La demande du Projet Pilote de l'Arctique entraînerait la construction d'un gazoduc et d'une usine de liquéfaction dans l'île Melville, dans l'Arctique, le transport du gaz naturel liquéfié (G.N.L.) dans des pétroliers-brise-glaces vers un port de la côte est du Canada où le G.N.L. serait retourné à l'état gazeux et, finalement, l'exportation vers les États-Unis, y compris certaines quantités qui seront produites en Alberta.

La demande présentée par la TransCanada PipeLines porte sur l'obtention d'un certificat autorisant la construction et l'exploitation d'un terminal de réception de G.N.L. et d'une usine de regazification. Le port de réception se trouverait, soit à Gros Caouana (Québec), soit à Pointe Melford, détroit de Canso (Nouvelle-Écosse).

L'audience sera publique et sera tenue afin d'obtenir des informations sur ces deux demandes et d'entendre les opinions pertinentes d'intéressés, de groupes, d'organismes et de sociétés.

Tous ceux qui désirent intervenir doivent communiquer dès que possible avec le Secrétaire de l'Office par lettre ou par Telex et demander une copie de l'avis d'audience de l'Office qui établit la procédure d'intervention de même que les endroits où il est possible d'étudier des copies de la demande. La date limite de dépôt des interventions sera le 21 août 1981. Les dates et l'endroit de l'audience seront communiqués plus tard à tous les intervenants inscrits. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer par téléphone avec l'Agent d'information de l'Office, M. D. Sabourin, (613) 593-6936.

Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5

L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

G. Yorke Slader
Le secrétaire

Bell Canada

Avis du 25^e dividende
Un dividende trimestriel de cinquante-cinq cents par action privilégiée, classe C, série E, a été déclaré et sera payable le 2 octobre 1981 aux détenteurs des actions privilégiées enregistrées aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 2 septembre 1981.

Le secrétaire de la compagnie,
G. Houle,
Montréal, le 22 juillet 1981

Bell

Bell Canada

Avis du 20^e dividende
Un dividende trimestriel de quarante-cinq cents par action privilégiée, classe B, série C, a été déclaré et sera payable le 15 septembre 1981 aux détenteurs des actions privilégiées enregistrées aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 2 septembre 1981.

Le secrétaire de la compagnie,
G. Houle,
Montréal, le 22 juillet 1981

Bell

Bell Canada

Avis du 32^e dividende
Un dividende trimestriel de cinquante-cinq cents par action privilégiée, classe B, série C, a été déclaré et sera payable le 15 septembre 1981 aux détenteurs des actions privilégiées enregistrées aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 14 août 1981.

Le secrétaire de la compagnie,
G. Houle,
Montréal, le 22 juillet 1981

Bell

Air Canada entend doubler ses revenus d'entretien d'avions

La société Air Canada ne réalise pas seulement des revenus par la voie des airs: chaque année, elle réalise des revenus de \$40 millions en réparant des moteurs d'avion de concurrents dans ses hangars

de Mirabel et Dorval. Et ce chiffre devrait atteindre les \$100 millions d'ici quelques années.

«Chaque fois que je vois un appareil d'Air Florida ou de BWIA dans nos hangars de maintenance, je sais que nous faisons du bon travail», déclare Stan Mulvey, chef de service à la division «Marketing Maintenance» d'Air Canada.

La clientèle d'Air Canada se compose principalement de transporteurs nationaux et régionaux du pays tels que CP Air, Québecair, Eastern Provincial Airlines, Pacific Western et Wardair. Des compagnies étrangères comme Saudi Arabia, Air Lanka, Trinidad et Tobago International Airways et Air Florida ont également recours aux services d'Air Canada.

La plupart des contrats d'entretien portent sur la réparation et la révision des moteurs, des instruments ainsi que des principaux circuits électriques, hydrauliques et pneumatiques.

«Bien d'autres compagnies aériennes d'importance possèdent leurs installations de maintenance partielle mais elles s'en remettent au personnel hautement qualifié et à la compétence technique d'Air Canada pour les grandes inspections de routine, les révisions et les modifications telles que la reconfiguration des cabines et la peinture extérieure», indique M. Mulvey. «Les avions peuvent être pra-

tiquement démontés puis re-

montés. Les compagnies de moindre envergure trouvent qu'il est plus avantageux de confier à Air Canada la mise sur pied, la gestion et l'exécution de l'ensemble de leurs programmes d'entretien plutôt que de se lancer à grands frais dans l'acquisition de matériel et d'installations.

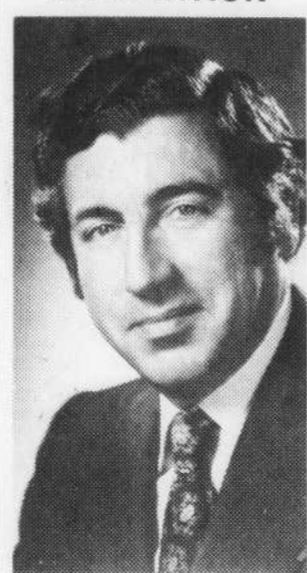
C'est tout particulièrement le cas aux États-Unis où la déréglementation du transport aérien a entraîné la prolifération de transporteurs régionaux.

«Le but premier du marketing-maintenance est de tirer le maximum des ressources techniques de nos installations de Montréal qui sont mondialement reconnues comme les plus complètes et les plus modernes», explique M. Mulvey.

«Cette source de revenus supplémentaires est d'autant plus précieuse qu'à l'heure actuelle l'industrie du transport aérien doit faire face non seulement à l'escalade vertigineuse des prix du carburant et des coûts d'exploitation, mais aussi à une concurrence acharnée et à une réduction du nombre de passagers.»

«En 1980, Air Canada annonçait un bénéfice record de \$57 millions et des recettes d'exploitation de \$1.9 milliard, alors qu'à l'échelle mondiale, l'industrie du transport aérien accusait une perte totale supérieure à \$1 milliard.»

NOMINATION



GUY BEAUCHEMIN

Le Conseil d'Administration de l'Association Canadienne de l'Industrie du Médicament (ACIM) est heureux d'annoncer la nomination de M. Guy Beauchemin au poste de président de l'Association à compter du 1^{er} août 1981.

Originaire de Sorel, au Québec, M. Beauchemin joue un rôle actif dans le domaine de la pharmacie et de l'industrie pharmaceutique depuis plusieurs années. Diplômé en pharmacie de l'Université de Montréal, il détient également un diplôme en administration et en informatique. L'un des rares Canadiens à détenir le titre de cadre d'une association émérite, M. Beauchemin est entré au service de l'ACIM en 1962 en qualité de secrétaire administratif; en 1966, il est nommé vice-président à l'administration et trésorier.

L'ACIM est l'association nationale de l'industrie pharmaceutique d'innovation au Canada. Les ventes de ses 65 membres représentent plus de 90% du chiffre d'affaires total des produits pharmaceutiques d'ordonnance au Canada.



STEINBERG INC.

AVIS DE DIVIDENDE
Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de un dollar et trente-deux cents (\$1.32) l'action sur les actions privilégiées rachetables 5¼% cumulatif, série "A", en circulation, de la compagnie, a été déclaré payable le 15^e jour du mois d'août 1981 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31^e jour du mois de juillet 1981.
Par ordre du Conseil d'Administration
Le Secrétaire
DIANE MARCELIN LAURIN
Montréal, le 3 juillet 1981



Le Conseil d'Administration des Industries Redpath limitée a déclaré le dividende suivant:
Actions ordinaires
Dividende no. 213
Un dividende trimestriel de 30 cents par action sur les actions ordinaires en circulation, sera versé le 1^{er} septembre 1981 aux actionnaires inscrits à la date de fermeture des bureaux le 10 août 1981.

Actions privilégiées assorties d'un droit de vote, Convertibles, Série A, Dividende no. 4
Un dividende de 41.625 cents par action sur les Actions privilégiées assorties d'un droit de vote, Convertibles en circulation sera versé le 1^{er} septembre 1981 aux actionnaires inscrits à la date de fermeture des bureaux le 10 août 1981.

Par ordre du Conseil d'Administration
J.E. Wood
Secrétaire
Toronto, Ontario
le 21 juillet 1981

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

INVESTISSEZ AVEC
MESURE: ANNONCEZ
DANS LE DEVOIR

DAVID, BOULVA
CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

MADELINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DECORATEURS-
ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTERIEURS
878-3846
266 est. St-Paul, Vieux Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Brevets d'invention
 Marques de commerce
 Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5 Tel: (514) 934-0272
Telex 05-268656 Cable ARIION
Telecopier international Xerox 400

VERMETTE, DUNTON,
RUSKO, DE WEVER,
CARON & RAINVILLE
Avocats
Suite 2104, Tour de la Bourse
800, Square Victoria
Montréal, Canada H4Z 1H1
Téléphone: (514) 866-6743

les architectes
LONGPRÉ
MARCHAND
Montréal - 842-1401

NOMINATIONS À TÉLÉGLOBE CANADA



M. Jean-Claude Delorme, Président-directeur général de Télélobe Canada, a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes:

M. John S. Crispin, Vice-président, Personnel et administration; M. Gerald F. Foley, Vice-président, Opérations; M. Jacques Lévesque, Vice-président, Finances; et M. Thomas Babinski, Directeur général, Relations publiques.

Au cours des vingt-cinq dernières années, M. Crispin a détenu à Télélobe Canada plusieurs postes importants aux services de l'ingénierie et des Opérations dont, jusqu'à tout récemment, celui de Vice-président, Opérations. Un autre employé de longue date dont les responsabilités ne cessent de s'accroître, M. Foley occupait jusqu'à sa nomination le poste de directeur de la division Opérations, service des Opérations. M. Lévesque, comptable industriel agréé ayant à son actif plusieurs années d'expérience dans l'industrie des pâtes et papiers, est entré à la Société en 1978 à titre de Directeur, Services comptables. M. Babinski possède de nombreuses années d'expérience en relations publiques dans l'industrie canadienne des télécommunications. Il était jusqu'à tout récemment Directeur des communications au sein d'une association industrielle nationale.

Télélobe Canada met à la disposition de la population canadienne une gamme complète de services de télécommunications internationales par câbles sous-marins et par satellites.

VACANCES

1981

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:
2 semaines CANADA: \$4.00
ÉTATS-UNIS: \$5.00



Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine
Mon abonnement est payé d'avance
Je le reçois par porteur Je le reçois par la poste
(AVISER 10 JOURS D'AVANCE)

Nom:
Adresse actuelle:
Adresse de vacances:
à compter du:
reprise le:

S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)

Jacques Higelin

Variations sur la vie et l'amour

par Nathalie Petrowski

1 h 30 de l'après-midi, hôtel Américain, rue Saint-Denis entre Dorchester et Lagache-tière. J'entre sur la pointe des pieds, incertaine de l'heure, de l'endroit, me demandant dans quel état je vais retrouver Jacques Higelin de retour à Montréal après seulement six mois d'absence. Notre dernière rencontre avait eu lieu au champagne dans une chambre démodée de l'hôtel Nelson. Champagne pour tout le monde. Caviar pour les autres. Higelin était gai, léger, mous-seux comme son champagne. Il se mettait en état de grâce avant de monter sur scène.

Il apparaît cette fois comme un mirage du fond d'un long couloir. Il porte un pantalon de karaté noir, ses cheveux sont comme de la paille et son visage est fatigué et pas rasé. Il vient à peine de se lever. La veille au soir, il a chanté au Club de Montréal, un spectacle difficile qui l'a rendu malheureux, frustré, inquiet, insatisfait. Il n'invite à m'asseoir dans sa chambre de touriste. Le lit est défait et la télévision renvoie l'image silencieuse de *Femme d'aujourd'hui*. Adossé contre le mur en papier peint bleu, je ne sais trop si je me suis comptés avec lui-même. J'avais peur de le retrouver brumeux, vague, endormi. Je le trouve au contraire lucide, clair, volubile, philosophe sur les bords. Le



Jacques Higelin

J'ai l'impression d'avoir perdu quelque chose, pas définitivement, mais perdu...

Il hésite longtemps. J'ai rarement ressenti une aussi vive frustration. Je suis arrivé au bout de deux heures totalement lessivé, ça faisait des années que je ne m'étais pas senti comme ça. À un moment donné je n'avais plus de souffle, j'étais rendu au bout, je serais sorti de scène à quatre pattes. J'étais malheureux hier soir. C'est pas une question de carrière mais ça me travaille. Les choses démarrent ici, j'ai pas envie de tout gâcher. J'y tiens. J'ai vu des gens qui s'en foutent, qui font leur business sans plus. Moi je ne vois pas les choses comme ça. Ça passera c'est sûr. Je crois aussi au début mais je m'en veux quand même. J'ai voulu trop bien faire, trop dire, trop retrouver, chanter comme un fou et je me suis épuisé au bout de la première demi-heure. À vouloir foncer comme un déchainé, je me suis enfoncé dans mon propre filet. À un moment donné tu pars, tu voles, puis tu t'aperçois que t'es resté attaché, tu te débats, tu te débats mais il n'y a rien à faire.

Il arrête un instant de parler, allume sa troisième cigarette de la journée, s'ouvre

une bière sur le rebord de la chaise en bois. Tantôt debout contre la fenêtre, tantôt assis sur le lit les jambes croisées à l'indienne, il continue le long monologue qu'il livre aux critiques négatives qui se sont abattues sur lui. Il essaye de comprendre, essaye de trouver les justifications.

«Je sais qu'il y a des chanteurs et des musiciens qui donnent à tout coup des shows professionnels, réglés comme du papier à musique. Quoi qu'il arrive, ils sont toujours au-dessus de leurs affaires. Hier je me suis demandé si je n'aurais pas intérêt à travailler dans ce sens-là. On m'a déjà reproché de trop donner et de ne pas garder suffisamment de distance. J'ai essayé un jour de garder cette fameuse distance et je me suis ennuyé à mourir. La scène, je vois ça comme un épauement. C'est peut-être épauement mais il vaut mieux faire moins de concerts et y aller à fond chaque fois. À quoi bon se garder en réserve, en réserve pour qui, pour quoi, pour mon chien, un peu de viande pour mes parents? J'aime autant que ça soit la trajectoire d'une vie qui est déjà courue au départ. Donner le maximum de soi, de toutes façons il n'y a personne qui te demande de te tuer en scène. Enfiler les chansons les unes après les autres c'est peut-être correct pour certains mais pas pour moi. Moi je veux plus. T'es là sur scène et tout le monde est là, tu mouilles ta chemise, tu

Suite à la page 14

LACTIDES FEMMES
desarjans 4
BASILAIRE 1 288 341

Denise Filiatrault
La Comédie Musicale
J'AMASSE MES PTTES
à compter du 17 JUIN
Billets de \$9,00 à \$18,00 présentement en vente

FESTIVAL à l'église NOTRE-DAME MOZART BRAHMS
Orchestre symphonique de Montréal
CHARLES DUTOIT
28 juillet/mardi 19 h 30
Billets: 7,50\$ place réservée.
En vente aux endroits suivants: guichet de la Place des Arts, Ed. Archambault Inc., Montréal Trust (P.V.M. Alexis-Nihon, Fairview et Bonaventure), La Baie, et à l'église Notre-Dame (le soir du concert).

VIE et MORT du ROI BOITEUX
de Jean-Pierre Roberge
Lundi/jeudi: La Naissance mardi/ven: L'Enfance mercredi/sam: Le Printemps
Nouveau THÉÂTRE EXPERIMENTAL 5030 St-Denis, 20h30, \$6. INF: 843-4725

ICI Radio-FM
La grève des postiers prive les abonnés de ICI Radio-FM de cet horaire détaillé des émissions FM de Radio-Canada.

CINÉMA
ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "Le grand embouteillage" 12 h 05, 16 h 25, 20 h 05, "Corvette rouge" 14 h 40, 18 h 20, 22 h 00.

CAFÉ MOLIERE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Les extravagantes et voluptueuses aventures du Baron de Bacc" de Henri-Pierre Campi, réalisée et interprétée par Régis Wagner. Mar. à lun.: 20 h 30. Jusqu'à 30 août.

CAFÉ NELLIGAN, 500 est. Dorchester (288-3535) — "Le roi Dagobert" d'Alfred Jarry. Avec Ghislain Gagnon, Richard Jean, Claudine Paquette et Régis Wagner. Du mar. au sam.: 22 h 30 jusqu'à 29 août. 27 remontrances pieuses de comédie de Tennessee Williams, avec Gilles Choquet, Marie-Françoise et Daniel Valcourt sous la direction de Jean-Luc Bastien. Du mar. au dim.: 20 h 00. Jusqu'à 3 sept. "C'est pas parce que c'est drôle qu'on rit". Textes de Jacqueline Barrette, Michel Garneau et Michel Tremblay. Dim.: 22 h 30. Lun.: 20 h 30. Mar.: 20 h 00. Ven.: 20 h 00. Jusqu'à 30 août.

2 CBFT
10.10 Ouverture et horaire
11.25 Appard'hui
10.30 Grangallo et Pettro
12.00 Dessins animés
10.45 Fabio le magicien
12.00 Dessins animés d'après les tables de Lorraine

10 CFTM
11.30 Horaire
11.25 Appard'hui
11.30 Les satelliportiques
12.00 Entre deux nuages
12.15 Le dix vous informe
12.30 Ma soirée bien-aimée
13.00 Votre amie Suzanne
13.00 "Conférence et ambiance": "Droits et privilèges"
14.30 On-qui?
14.35 Les femmes en colère (Américain)
17.10 Drame social réalisé par Paul Bogart, avec Maura Stapleton, Paul Sorvino, Doris Dowling et Rose Grego.

17 RADIO-QUÉBEC
18.30 Les grandes aventures des petits animaux "Rousette, crabe pagure" et "Cigale épiphorige, escargot"
19.00 En se remémorant l'histoire d'ici
20.00 La situation des Québécois face à ce conflit.
21.00 Critique des spectacles en compagnie de Pierre Bourgois. Anim.: Pauline Julien.

21.00 Comment se débarrasser de son patron? 18 h 10, 21 h 45.
CINÉMA DE MONTRÉAL, 11 h 00, 21 h 45.
CINÉMA DE PARIS, 896 ouest Ste-Catherine (861-2996) — "Calligula" 12 h 00, 15 h 10, 19 h 20, 24 h 00.
CINÉMA THÉÂTRE OUBÉCISCO, 1700 St-Denis (844-8734) — "Rebecca"
CLAREMONT, 5038 ouest Sherbrooke (866-7995) — "For Your Eyes Only" 19 h 00, 21 h 45.
COMMODORE, 5780 ouest, boul. Goin (334-8580) — "A nous les belles Dandies" 18 h 45, 21 h 50. "Souvenirs érotiques" 18 h 45, 21 h 50. "Le grand embouteillage" 12 h 00, 14 h 15, 18 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Le maître nageur" 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS II, "Rêve de singe" 12 h 45, 14 h 15, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS III, "La Cité des femmes" 13 h 00, 15 h 15, 18 h 00, 20 h 30.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — "In a lonely place" de Nicholas Ray, U.S.A., 1950 à 1950. "Le commando des tigres noirs" de Charles Chaplin, U.S.A., 1947, 21 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Cannonball Run" 13 h 15, 16 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
CÔTE-DES-NEIGES II, "The Great Muppet Caper" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Un commando chez le roi Arthur" 19 h 00, 21 h 45.
DAUPHIN I, 2396 est. Baubert (701-6060) — "Les aristocrates" 14 h 45, 18 h 15, 21 h 30. "Un candidat au pot" 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00.
DAUPHIN II, "Tess" 14 h 00, 17 h 00, 20 h 00.
DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
DORVAL II, "For Your Eyes Only" 19 h 20, 21 h 45.
DORVAL III, "Superman II" 19 h 15, 21 h 35.
DORVAL IV, "Arabian Nights" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS I, "Arabian Nights" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS II, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS III, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS IV, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS V, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS VI, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS VII, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS VIII, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS IX, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS X, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS XI, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS XII, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS XIII, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS XIV, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS XV, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS XVI, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS XVII, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS XVIII, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS XIX, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS XX, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS XXI, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS XXII, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS XXIII, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS XXIV, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS XXV, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS XXVI, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS XXVII, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS XXVIII, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS XXIX, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS XXX, "The eye" 19 h 00, 21 h 45.

CAFÉ NELLIGAN, 500 est. Dorchester (288-3535) — "Le roi Dagobert" d'Alfred Jarry. Avec Ghislain Gagnon, Richard Jean, Claudine Paquette et Régis Wagner. Du mar. au sam.: 22 h 30 jusqu'à 29 août. 27 remontrances pieuses de comédie de Tennessee Williams, avec Gilles Choquet, Marie-Françoise et Daniel Valcourt sous la direction de Jean-Luc Bastien. Du mar. au dim.: 20 h 00. Jusqu'à 3 sept. "C'est pas parce que c'est drôle qu'on rit". Textes de Jacqueline Barrette, Michel Garneau et Michel Tremblay. Dim.: 22 h 30. Lun.: 20 h 30. Mar.: 20 h 00. Ven.: 20 h 00. Jusqu'à 30 août.

21.30 Le monde des peintres naïfs.
18.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 Barbara McLeod show
12.00 Community announcements
12.30 The Bob McLean show
13.30 This is the law
13.57 Program highlights
14.00 Work with Yan
14.30 Leo and me
15.00 The Edge of night
15.30 Take 30
16.00 Ben Wicks
16.00 Wok with Yan
17.00 The King of Kensington
17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
18.00 Barney
19.30 Facts of Life
20.00 Titans
20.30 Front page challenge
21.00 Hollywood
21.00 Dallas
23.00 The National
23.11 The City Tonight
23.26 Golden oldies
19.00 "The boot in heaven" (Drama 1941) avec Fredric March, Martha Scott et Beulah Bondi
1.20 Station Closing

99 TVFQ (Câble)
9.30 Pour les jeunes:
— Mes mains ont la parole. — A vos marques. S'ils s'arrêtent à la grande musique. Beethoven. — La cavalerie d'Abraham. Inv. Fred Roby.
10.30 Midi première
— Émission consacrée à Dalida. Inv. Bruno Guillot.
11.00 Des chiffres et des lettres.
11.30 Aujourd'hui madame.
— Enfants et premiers secours. — Quels sont les précautions à prendre, les gestes qui sauvent, les erreurs à ne pas commettre?
12.30 Au théâtre ce soir.
— "A cor à l'air" Comédie de Jean Baudouin, avec Jean-Luc Moreau, Christian Delacroix, Gérard Barry, Bernard Dumaine et Katia Tchakou.
14.30 Il n'y a pas qu'à Paris.
— "Éros Adieu en Province".
15.30 Passez donc me voir. Inv. Claude Flammand, Tom Bishop, Georges Guétary et Pascal Auberson.
15.55 Actualités régionales.
17.00 Pour les jeunes:
— Mes mains ont la parole. — A vos marques. S'ils s'arrêtent à la grande musique. Beethoven. — La cavalerie d'Abraham. Inv. Fred Roby.
18.00 Avis de recherche.
— Michel Trudeau, la vedette de la photo de la semaine retrouve ses copains de "Classe ainsi que Enrico Macias."
18.30 Des chiffres et des lettres.
19.00 Aujourd'hui madame.
— "Élever les enfants des autres" Mères adoptives, nourrices agréées, gardes bénévoles ou institutrices: racontent leurs difficultés, leurs joies, leurs problèmes affectifs ou financiers, leurs déceptions et leurs espoirs.
20.00 "Silence, on aime" Comédie de Michel Lengliney. Mise en scène: Maurice Ringuet, avec Jean Barney, Denise Provost, Sabine Azema et Henri Chouraoui.
22.00 Il n'y a pas qu'à Paris.
— "Jean Vilar" Pour l'anniversaire de sa mort, ceux qui l'ont approché ou assisté viennent évoquer sa carrière et son action.
23.10 Passez donc me voir. Inv. Claude Flammand, Tom Bishop, Georges Guétary et Pascal Auberson.
23.30 Actualités régionales.

12 CFCF
5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.05 Evening exercise
7.00 Canada AM
9.00 Romper room
9.30 What's cooking
10.00 Definition
10.00 Looking for a good
11.30 Street talk
12.00 12 on 12
12.30 The Fox & the Hounds
13.00 The Alan Thatcher show
14.00 Another World
15.00 Texas
16.00 "We make a deal"
16.30 The Family Fix
17.00 The Price Is Right
18.00 Pulse
18.00 M.A.S.H.
19.00 What's comedy
20.00 Benson
20.30 Headline hunters
21.00 CFL football
21.00 "The return of Sabata" (Western 1972) avec Lee Van Cleef et Nick Jordan
3.00 The six million dollar man
4.00 Emergency
5.00 Sign off

5 CBMT
9.55 A Thought for Today

Mathilda 20 h 00. "Pulsions" 18 h 15, 21 h 45.
GREENFIELD II, "Superman II" 19 h 00, 21 h 45.
GREENFIELD III, "For Your Eyes Only" 19 h 00, 21 h 45.
GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Young wild and beautiful" 12 h 30, 15 h 15, 17 h 45, 20 h 15. "Prison break" 13 h 30, 16 h 05, 18 h 40, 21 h 10.
IMPERIAL, 1430 Bloor (288-7102) — "The raiders of the lost ark" 12 h 30, 14 h 10, 16 h 50, 19 h 25, 21 h 50.
JEAN TALENT, 4255 est. Jean-Talent (725-7000) — "Le commando des tigres noirs" 18 h 45, "Des nerfs d'acier" 18 h 45.
KENT I, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "The eye of the needle" 19 h 25, 21 h 50.
KENT II, "Superman II" 19 h 00, 21 h 45.
LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Arthur" 19 h 15, 21 h 15.
LA CITÉ II, "Arthur" 19 h 15, 21 h 30.
LA CITÉ III, "The eye of the needle" 19 h 25, 21 h 50.
LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Superman II" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL II, "C'est dans la poche Mathilda" 19 h 25, "Pulsions" 18 h 15, 21 h 45.
LAVAL III, "Brigade montante" 18 h 40, 21 h 50.
LAVAL IV, "Journal d'une hémesse à l'air" 20 h 30.
LAVAL V, "L'homme élyséen" 18 h 30, 20 h 30, 21 h 40.
LAVAL VI, "For Your Eyes Only" 19 h 00, 21 h 45.
LAVAL-ODEON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Le commando des tigres noirs" 18 h 45, "Des nerfs d'acier" 18 h 15, 21 h 15.
LAVAL-ODEON II, "Les fous du volant" 19 h 45, "Les mercenaires de l'espace" 18 h 40, 21 h 40.
LOEWS I, 954 ouest Ste-Catherine (861-7437) — "S.O.S." 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 45.
LOEWS II, "Superman II" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS III, "Superman II" 19 h 00, 21 h 45.
LOEWS IV, "Arabian Nights" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS V, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS VI, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS VII, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS VIII, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS IX, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS X, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS XI, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS XII, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS XIII, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS XIV, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS XV, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS XVI, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS XVII, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS XVIII, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS XIX, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS XX, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS XXI, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS XXII, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS XXIII, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS XXIV, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS XXV, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS XXVI, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS XXVII, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS XXVIII, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS XXIX, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.
LOEWS XXX, "The eye of the needle" 12 h 00, 15 h 30, 18 h 00, 20 h 30.

CAFÉ NELLIGAN, 500 est. Dorchester (288-3535) — "Le roi Dagobert" d'Alfred Jarry. Avec Ghislain Gagnon, Richard Jean, Claudine Paquette et Régis Wagner. Du mar. au sam.: 22 h 30 jusqu'à 29 août. 27 remontrances pieuses de comédie de Tennessee Williams, avec Gilles Choquet, Marie-Françoise et Daniel Valcourt sous la direction de Jean-Luc Bastien. Du mar. au dim.: 20 h 00. Jusqu'à 3 sept. "C'est pas parce que c'est drôle qu'on rit". Textes de Jacqueline Barrette, Michel Garneau et Michel Tremblay. Dim.: 22 h 30. Lun.: 20 h 30. Mar.: 20 h 00. Ven.: 20 h 00. Jusqu'à 30 août.

CAFÉ NELLIGAN, 500 est. Dorchester (288-3535) — "Le roi Dagobert" d'Alfred Jarry. Avec Ghislain Gagnon, Richard Jean, Claudine Paquette et Régis Wagner. Du mar. au sam.: 22 h 30 jusqu'à 29 août. 27 remontrances pieuses de comédie de Tennessee Williams, avec Gilles Choquet, Marie-Françoise et Daniel Valcourt sous la direction de Jean-Luc Bastien. Du mar. au dim.: 20 h 00. Jusqu'à 3 sept. "C'est pas parce que c'est drôle qu'on rit". Textes de Jacqueline Barrette, Michel Garneau et Michel Tremblay. Dim.: 22 h 30. Lun.: 20 h 30. Mar.: 20 h 00. Ven.: 20 h 00. Jusqu'à 30 août.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 286-1201 844-3361 (pour tout autre service)

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR Les offres d'emplois sont couvertes également aux hommes et aux femmes.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 286-1201 844-3361 (pour tout autre service)

APPARTEMENTS A LOUER APPARTEMENTS A LOUER APPARTEMENTS A LOUER

Oubliez... le coût de l'essence, les ennuis de stationnement, les frais de service, les retards, les maux de tête...

Nous sommes au centre-ville

Emménagez à LaCité et profitez de la douceur de vivre dans un des studios et appartements de la ville.

Visitez nos appartements, semaine 9h à 20h week-end 11h à 18h

LOGEMENTS A LOUER

A.E. LePAGE COURTIER EN IMMOBILIER

Le nom qu'un ami recommande!

Côte des Hautes

\$975. par mois. Haut de duplex meublé. 7 1/2 pièces. Garage. Joliment décoré.

LOGEMENTS DEMANDÉS

OUTREMONT

professionnel cherche logement à Outremont, 4 1/2 à 6 1/2. A partir d'août. Jour: 374-1710

DESIRE MAINTENANT

4 1/2 ou 6. Outremont ou alentours, 2 personnes, excellentes références. Jour: 861-8395

JEUNE COUPLE

de Québec cherche logement dans Montréal, 4 1/2 ou 5 1/2 pour septembre. Bonnes références, tél. à Montréal 761-5027

MAISONS DE CAMPAGNE A LOUER

GRANDE maison québécoise ancestrale avec écurie, 7 pièces, foyer, grand terrain face à la rivière des Mille-Îles

APPARTEMENTS A LOUER

AHUNTSIC 3 pièces, meublé si désiré, pour un an, \$150. 388-8272. 27-7-81

OUTREMONT

71/2, libre immédiatement, tout redécoré, chauffage, taxe d'eau comprise, \$625. Appelez 271-6381 ou 271-1186. 27-7-81

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vastes choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.)

TAPIS ORIENTAUX

prix raisonnables, tapis d'Iran, Pakistan, Chine, Cashmer et Afghanistan. 482-8604. 3-8-81

ANTIQUITES

DECAPAGE, meubles antiques, traitement et finition à la cire d'abeille naturelle. Travail spécialisé. 351-1374. 27-7-81

ENCAN D'ANTIQUITES

samedi 25 juillet à 1 h 00 P.M. Table ronde en pin, vaisselier vitres bombées, cloche d'église, commode en pin, petit coffre en pin, balai Shaker, table en pin 1820, secrétaire "rool-top"

ANTIQUITES

DECAPAGE, meubles antiques, traitement et finition à la cire d'abeille naturelle. Travail spécialisé. 351-1374. 27-7-81

ANTIQUITES

DECAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc. Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. 27-7-81

ANIMAUX

BERGERS ALLEMANDS, 2 mois, pure race, splendides, garantie complète, prix réduits, \$200. Tél: 661-9063. 27-7-81

AUTOS/MOTOS

SAAB 900 turbo, 1980, noir, édition spéciale, 4 mois d'usage, achetée à \$21,000 demande \$17,000, garantie de 3 ans transférable. Tél.: jour, 842-3698. 27-7-81

BUREAUX A LOUER

BOUL ROSEMONT près Papineau, grands bureaux, moines de \$5.00 le p.c., 255-5533, 621-3162. 1-8-81

BATEAUX A VENDRE

A VENDRE "Olympic Dolphin MK2", longueur 22'9", 3 voiles, 7.5 Mercury Outboard. Renseignements Roger Mailhot, tél.: 455-5370 (Club Nautique Deux-Montagnes). 27-7-81

CHALET A VENDRE

ST-SAUVEUR chalet été-hiver. 3 ch. à coucher, cuisine, salon, foyer. Chauffage électrique. Tél.: jour: 365-5230. Après 4 hres: 366-8851. A St-Sauveur: 1-227-3707. 25-7-81

COURS

TOUS COURS PRIMAIRES ET SECONDAIRES OFFERTS EN JUILLET ET AOÛT. Professeur titulaire de certificats d'enseignement. 932-4109. J.N.O.

INFIRMIERES INTERESSEES

à apprendre la technique d'électrolyse paramédicale, s'adresser à: Mireille Roy 1-514-932-6544. 11-8-81

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOIS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

Horizontalement
1-Substance propre à caflifier.
2-Matou. - Vêtement.
3-Mettre en circulation. - Rubidium.
4-Boisson résultant de la fermentation du raisin sous l'effet de certaines levures. - Peu souvent.
5-Elire une seconde fois. - Souci.
6-Métal précieux. - Durée de la vie. - Risque.
7-Présent. - Sert à élever des fardeaux.
8-Unité d'aire pour les surfaces agraires. - Fleuve de France. - Sa Sainteté.
9-Partisan de ce qui est moderne.
10-Titre des descendants de Mahomet. - Lac d'Italie. - Titane.
11-Ouvertur du nez. - Habitation des abeilles.
12-Terre-Neuve. - Rivière de France. - Fils d'Adam.

Verticalement
1-Tremblement de la voix.
2-Ce qui éclaire les objets et les rend visibles. - Mer fermée par l'océan Indien.
3-Espace sablé au centre des amphithéâtres. - Point de la voûte céleste qui se trouve sur la verticale de l'observateur et directement sous ses pieds.
4-Eruption. Avarice sordide.
5-Exciter vivement la curiosité. - Sans vêtement.
6-Clairement. - Dire qu'une chose n'est pas vraie.
7-Qui est de l'ibérie. - Ne dis pas.
8-Aluminium. Mettre de niveau les assises d'une construction.
9-Conforme à la règle. - Hala un bateau.
10-Qui forme une masse charnue. - Colombie-Britannique.
11-Simple, un peu sot. - Feuilles du thier.
12-Ponctuellement (fam.). - Bile.

Solution d'hier

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 APYROGÈNE GA
2 LAURELLE CUI
3 VU PEINTURER
4 EPOUSES SIRE
5 OIE TIC CATTI
6 LENT AMERIGU
7 TRAITAMISERU
8 TENDRE URG
9 ETIENNE UBU
10 ECHANTEUSE R
11 FRENE PREUVIE
12 RUE FIER TR

CONDOMINIUMS

Trust Royal Services immobiliers

VIEUX MONTRÉAL CONDOMINIUM

Cour Le Royer - Trois appartements: 1-Appartement de 1,800 pc sur 2 niveaux. Poutres apparentes, foyer, murs de briques, cuisine moderne, climatisé, 2 chambres, salon, salle à dîner et terrasse intérieure avec vue sur le port - \$168,000.

DEMANDES D'EMPLOI

ETUDIANT désirent travailler, ferait divers travaux: comme peinture, nettoyage, jardinage. Appelez Robert, 844-7440. 27-7-81

CHAUFFEUR privé

270-3218 après 6h P.M. 27-7-81

DEMANDES D'EMPLOI

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Contactez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps

pour petit et gros déménagements. Spécialité poêle et réfrigérateur, aussi emballage et bien-être social apprécié. 253-3275. J.N.O.

A BAS PRIX

déménagement 24 heures, local et longue distance, assurances. 658-3423. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements

de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

DIVERS/SERVICES

MAQUILLAGE ET PHOTO Pour un événement artistique ou commercial. Mireille: 463-1770 523-8712. 25-7-81

STORES MODERNES DE TOUS GENRES

réduction jusqu'à 25% sur le prix de détail. 525-3774. 27-7-81

ESPACES COMMERCIAUX A LOUER

OUTREMONT Bernard/Champagne, jusqu'à 2,000 p.c., \$6 à \$15 le p.c. idéal pour restaurant. 279-3752 274-2078. 27-7-81

GARDERIES

GARDIENNE d'expérience, 2 enfants, du lundi au vendredi, 8 h à 17 h, à partir de la fin d'août. Légers travaux domestiques. Outremont, 342-0878. 25-7-81

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO d'appartement à vendre, \$250, nécessaire réparations. 667-4259. 27-7-81

LOGEMENTS A LOUER

CEDAR, à deux pas de l'Hôpital Général de Montréal, 3 1/2, 4 avec cuisinière et réfrigérateur. Concierge 935-5321. J.N.O.

ROSEMONT

10ème, maison centenaire 10 pièces sur 2 planchers, rénovation, originalité conservée, sous-sol 7 pièces, terrain aménagé, balance d'hypothèque \$30,000 à 10% septembre 83, \$95,000. Pour rendez-vous, soir et week-end 288-8345, 524-1466. 29-7-81

N.D.G.

beau 7 1/2, boiseries, tout équipé, soir après 6h. 486-5383. 27-7-81

PRES de l'Université

de Montréal, haut de duplex, grand 8 1/2, foyer, garage, tél.: 342-1484. 30-7-81

N.D.G.

beau 7 1/2, boiseries, tout équipé, soir après 6h. 486-5383. 27-7-81

LOGEMENTS A LOUER

A.E. LePAGE COURTIER EN IMMOBILIER

Le nom qu'un ami recommande!

Côte des Hautes

\$975. par mois. Haut de duplex meublé. 7 1/2 pièces. Garage. Joliment décoré.

LOGEMENTS DEMANDÉS

OUTREMONT

professionnel cherche logement à Outremont, 4 1/2 à 6 1/2. A partir d'août. Jour: 374-1710

DESIRE MAINTENANT

4 1/2 ou 6. Outremont ou alentours, 2 personnes, excellentes références. Jour: 861-8395

JEUNE COUPLE

de Québec cherche logement dans Montréal, 4 1/2 ou 5 1/2 pour septembre. Bonnes références, tél. à Montréal 761-5027

MAISONS DE CAMPAGNE A LOUER

GRANDE maison québécoise ancestrale avec écurie, 7 pièces, foyer, grand terrain face à la rivière des Mille-Îles

OFFRE D'EMPLOIS

ETUDIANT désirent travailler, ferait divers travaux: comme peinture, nettoyage, jardinage. Appelez Robert, 844-7440. 27-7-81

CHAUFFEUR privé

270-3218 après 6h P.M. 27-7-81

DEMANDES D'EMPLOI

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Contactez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps

pour petit et gros déménagements. Spécialité poêle et réfrigérateur, aussi emballage et bien-être social apprécié. 253-3275. J.N.O.

A BAS PRIX

déménagement 24 heures, local et longue distance, assurances. 658-3423. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements

de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

DIVERS/SERVICES

MAQUILLAGE ET PHOTO Pour un événement artistique ou commercial. Mireille: 463-1770 523-8712. 25-7-81

STORES MODERNES DE TOUS GENRES

réduction jusqu'à 25% sur le prix de détail. 525-3774. 27-7-81

ESPACES COMMERCIAUX A LOUER

OUTREMONT Bernard/Champagne, jusqu'à 2,000 p.c., \$6 à \$15 le p.c. idéal pour restaurant. 279-3752 274-2078. 27-7-81

GARDERIES

GARDIENNE d'expérience, 2 enfants, du lundi au vendredi, 8 h à 17 h, à partir de la fin d'août. Légers travaux domestiques. Outremont, 342-0878. 25-7-81

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO d'appartement à vendre, \$250, nécessaire réparations. 667-4259. 27-7-81

LOGEMENTS A LOUER

CEDAR, à deux pas de l'Hôpital Général de Montréal, 3 1/2, 4 avec cuisinière et réfrigérateur. Concierge 935-5321. J.N.O.

ROSEMONT

10ème, maison centenaire 10 pièces sur 2 planchers, rénovation, originalité conservée, sous-sol 7 pièces, terrain aménagé, balance d'hypothèque \$30,000 à 10% septembre 83, \$95,000. Pour rendez-vous, soir et week-end 288-8345, 524-1466. 29-7-81

N.D.G.

beau 7 1/2, boiseries, tout équipé, soir après 6h. 486-5383. 27-7-81

PRES de l'Université

de Montréal, haut de duplex, grand 8 1/2, foyer, garage, tél.: 342-1484. 30-7-81

N.D.G.

beau 7 1/2, boiseries, tout équipé, soir après 6h. 486-5383. 27-7-81

AMÉRIQUE Une zone de haute pression domine le sud de la province et maintiendra son influence sur nos régions samedi.

MONTREAL

Ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum près de 27. Apercü du soleil: 5 h 30. Coucher: 20 h 33.

QUEBEC

Abitibi, Témiscamingue, Pontiac, Gatineau et Lièvre: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum 26. Apercü pour samedi: ennuagement.

ÉTATS-UNIS

Albany Ensoleillé 47 77. Atlanta Ensoleillé 61 77. Buffalo City Ensoleillé 61 77. Boston Ensoleillé 59 75. Chicago Part. nuageux 65 83. Cleveland Part. nuageux 59 81. Dallas Beau 75 103. Denver Part. nuageux 61 90. Detroit Part. nuageux 56 82. Hartford Ensoleillé 50 79. Honolulu Part. nuageux 74 87. Houston Part. nuageux 77 87. Kansas City Part. nuageux 71 82. Las Vegas Beau 77 107. Los Angeles Brumeux 66 84. Miami Beach Part. nuageux 79 91. Minn. St. Paul Averses 63 79. New Orleans Part. nuageux 78 90. New York Ensoleillé 64 80. Norfolk Va Ensoleillé 64 84. Oklahoma City Ensoleillé 79 105. Orlando Part. nuageux 74 95. Philadelphie Ensoleillé 59 80. Phoenix Part. nuageux 61 104. Pittsburgh Ensoleillé 57 80. Portland Me Ensoleillé 49 73. Reno Part. nuageux 56 78. Reno Ensoleillé 43 94. Salt-Lake City Part. nuageux 77 91. San Diego Part. nuageux 64 96. San Francisco Beau 52 62. Seattle Part. nuageux 56 74. Spokane Ensoleillé 56 79. Syracuse Ensoleillé 51 100. Tulsa Ensoleillé 84 80.

AMÉRIQUE CENTRALE

Acapulco Ensoleillé 34 25. Barbades Ensoleillé 29 25. Bermudes Ensoleillé 29 25.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

OUTREMONT (ADJACENT) SECTEUR DE L'UNIVERSITÉ - Luxueuse propriété détachée, duplex façade de pierre. Large hall, salle familiale ensoleillée, salle à manger, den, bibliothèque, 3 chambres à coucher, 3 salles de bain complètes, sous-sol fini, possibilité d'un appartement "bachelor", garage pour 3 voitures. Stationnement privé. Jardin paysager. Faites une offre. Demande \$375,000. Anne-Marie Larue 934-1818, 483-2177.

OUTREMONT

Cottage 8 pièces, foyer naturel, boiseries, poutres au plafond dans salle à manger. Grande chambre des maîtres. Joli jardin, stationnement. Endroit tranquille et central. Anne-Marie Larue 934-1818, 483-2177.

CENTRE-QUEBEC

MAGNIFIQUE RENOVE - townhouse en pierre de 3 étages, près de toutes commodités, donnant sur un parc. 8 pièces, 4 chambres à coucher, salles de bain modernes et reliées. Espace de rangement, stationnement. \$169,000. Appelez Anne-Marie Larue 934-1818, 483-2177.

ADJACENT OUTREMONT

1,500 p.c. condominium, duplex en pierre, complètement rénové par architecte. Cuisine toute équipée ultra-moderne, boiseries et grande terrasse privée. Appelez Anne-Marie Larue 934-1818, 483-2177.

VILLE MONT-ROYAL

Superbe bungalow rénové en 1980, 4 c.c., 3 s. de bain complètes, salon, s. à manger, 2 escaliers pour s. familiale, air climatisé, hyp. 10% jusqu'en 82. PAS D'AGENT, \$300,000. Entre 9 et 22 h: 932-2293, 932-2294, 733-1777 après 16 h. Visites sur rendez-vous. J.N.O.

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE A VENDRE

STE-VICTOIRE (Sorel) maison de 150 ans, pièce sur pièce, 5 1/2, foyer, terrain 100 x 200, garage, hangar, poulailler, 228-500. S'adresser 283-4621. 27-7-81

CANTONS DE L'EST

(Brome Oxy) maison de ferme rénovée, foyer, 4 chambres à coucher, 55 acres, garage et autres bâtiments, \$95,000. Propriétaire: 243-6267. 27-7-81

TERRES/TERRAINS

MONT ST-HILAIRE, sommet flanc sud, terrain de choix pour construire, 53,000 p.c. Aubaine, particulier, 467-0335. 27-7-81

TERRE à vendre

88 arpents - moitié boisée - ruisseau - petit verger - plantation pins - excellente maison 4 chambres à coucher - très bien isolée - nouveau puits nouvelle entrée - atelier - bâtisse - ondules tranquille. Ste-Louise des Aulnaies. Cte l'Islet. Prix demandé \$38,500. Tél.: 1-418-354-2470. 27-7-81

SUCO

éducation à la solidarité

PROPRIÉTÉS A VENDRE

CARTIERVILLE, split-level 5 chambres, salle à manger, foyer, sous-sol fini, piscine extérieure en béton chauffée, système d'alarme, toit neuf, 175,000\$. Sur rendez-vous seulement: 5305 Place d'Argenteuil, 332-3159. 31-7-81

ST-MATHIAS

superbe domaine de 8 arpents avec maison briques et pavillon séparé, ruisseau, petit bois. Albert Simon. 467-2156, 658-8216. Immeuble Select Courtier. 25-7-81

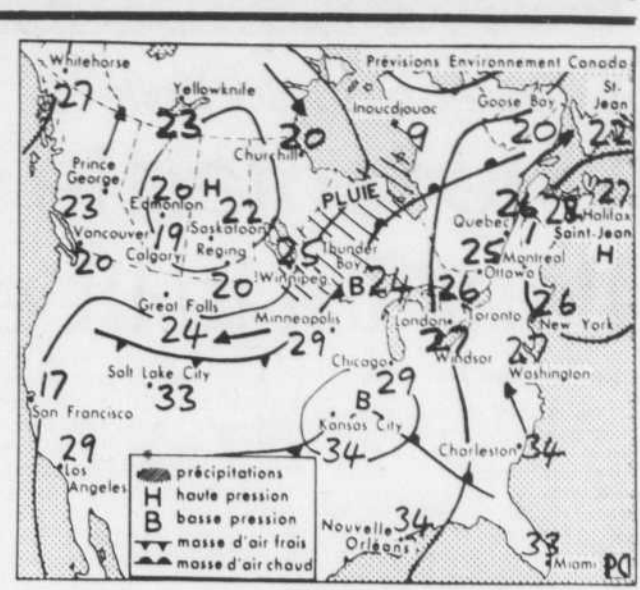


Table with columns: Location, Temperature, Wind, etc. Includes entries for Curacao, Freeport, Guadalupe, etc.

RETROSPECTIVE table with columns: TEMPERATURES, MIN, MAX. Shows historical data for 18h, 24h, and 30h.

PRECIPITATIONS* table with columns: PLUIE (mm), NEIGE (cm). Shows precipitation data for various locations.

DEGRES-JOURS* table with columns: Avant-hier, Ce mois-ci, Normale ce mois-ci, Normale pour l'année. Shows temperature deviation data.

LE MONDE table with columns: TEMPS, DEGRE HEURE. Shows weather forecasts for various international locations.

AMÉRIQUE CENTRALE table with columns: TEMPS, MAX, MIN. Shows weather forecasts for Central American locations.

PROPRIÉTÉS A VENDRE table with columns: Location, Description, Price. Lists various properties for sale.

Higelin

Suite de la page 12. moultes ton assés et forcement, il doit se passer quelque chose.

Nouvelle pause, nouvelle cigarette. Il me demande tout à coup mon signe, comme si le détail astrologique faisait partie d'un code intime qui lui ouvrirait le secret des êtres et des choses.

Je lui fais remarquer qu'il est quand même difficile d'aimer tout le monde: «Où mais je n'aime pas faire des choix. Si les gens sont gentils avec moi, ça me suffit. J'ai un rapport différent, unique avec chaque personne que je rencontre, parce que chaque personne est différente. Mais je ne sais pas comment expliquer ça au monde de maintenant. Tout le monde de l'Occident est bâti sur des types comme John Wayne, des purs, des durs qui n'aiment qu'une seule femme, un seul enfant. Mais c'est un mensonge. Si t'aimes la vie, t'as pas le choix, tu n'as pas juste aimer tes enfants parce qu'ils sont à toi, tu vas

Miller conseillera aux joueurs de refuser la nouvelle offre

Baseball: les négociations sont encore rompues

WASHINGTON (AP) — Le négociateur en chef des joueurs de baseball majeur a déclaré hier que les chances de voir l'actuelle saison être complétée étaient très minces, mais a indiqué qu'il soumettrait tout de même la dernière proposition des propriétaires au comité exécutif de l'Association des joueurs.

Marvin Miller, le directeur administratif de cette association, a tenu ces propos quelques instants après que Ray Grebey, son homologue dans le camp des propriétaires, ait indiqué que «les deux parties n'avaient jamais été aussi près de s'entendre.»

Miller a ajouté qu'il présenterait la nouvelle offre aux représentants des 26 équipes des ligues majeures, sans toutefois leur conseiller de l'accepter. Les représentants des joueurs de chaque équipe, qui forment le comité exécutif, doivent se rencontrer lundi ou mardi.

Grebey a pour sa part dit que les négociations avaient été ajournées pour permettre aux joueurs d'étudier la dernière offre des patrons.

«Nous nous sommes rapprochés, a-t-il indiqué. Malheureusement, les deux parties n'ont pu s'entendre sur tous les points.»

Mais Miller a déclaré: «J'ai eu la conviction, ce soir, qu'ils (les propriétaires) ne veulent pas d'un règlement et il est faux de dire que nous tiendrons un scrutin sur cette proposition. J'ai dit que le comité exécutif se réunirait et que je lui ferais un compte-rendu, le plus fidèle possible, des négociations, un point c'est tout.»

«Nous ne conseillerons pas aux joueurs d'accepter la proposition. Et je pense que le comité exécutif sera du même avis.»

Grebey a déclaré aux journalistes, à sa sortie de la séance de négociations, que les propriétaires espéraient un règlement rapide du conflit, après la réunion du comité exécutif de l'Association des joueurs.

Grebey a toutefois refusé de fournir des renseignements en ce qui a trait aux négociations des dernières 48 heures.

Miller a dit que malgré l'offre remodelée des joueurs de créer un réservoir servant à la compensation: «Les négociateurs des propriétaires nous ont dit qu'ils ne la comprenaient pas très bien.»

«Nous nous sommes adressés à chacun d'eux et chaque fois, un nouveau problème surgissait, jusqu'au moment où j'ai eu la conviction qu'ils ne voulaient pas mettre un terme à la grève.»

Un des points litigieux concerne le nombre de joueurs à être protégés d'une équipe réclamant une compensation pour la perte d'un joueur autonome. Une autre question controversée est de savoir si les propriétaires accepteraient de fournir des joueurs au réservoir servant à la compensation.

D'autre part, le médiateur fédéral Kenneth Moffett a dit que la prochaine ronde de négociations se tiendrait probablement mercredi. Il n'a toutefois pas indiqué si les pourparlers se poursuivraient à Washington ou si les négociateurs retourneraient à New York.

Déjà 499 matchs, soit 24 pour cent de la saison, ont été remis à cause de la grève. Les propriétaires, assurés pour \$50 millions chez Lloyd's, de Londres, cesseront de recevoir \$100,000 par match annulé le 5 août. Quant au match des éto-

les, il pourrait toujours être présenté à la fin du mois.

La loi du silence est de nouveau demeurée en vigueur, hier, à la demande du Secrétaire au Travail, et les membres des deux comités de négociation ont refusé de faire le point sur les négociations.

Mais Hank Peters, le directeur général des Orioles de Baltimore, a confirmé que les propriétaires avaient reçu un avis de la part de l'Association des joueurs, tard mercredi soir, les prévenant qu'une nouvelle proposition sera présentée jeudi matin (hier).

Un informateur proche de la partie patronale a confié que les propriétaires semblaient satisfaits de la dernière proposition des joueurs sur la clause de compensation. «Il semble bien qu'ils aient présenté une solution acceptable aux yeux des propriétaires, a dit l'informateur, qui a demandé que son anonymat soit préservé. Il y a place pour de l'optimisme.»

Le Comité des relations de travail des propriétaires est composé de six membres, dont le président et directeur-général des Expos, John McHale. Depuis le début des négociations, à New York et Washington, ce comité a rencontré quotidiennement le porte-parole patronal à la table, Ray Grebey, pour faire le point sur les négociations.

En plus de McHale, le Comité des relations de travail des propriétaires comprend Bob Howsam, des Reds de Cincinnati, Dan Galbreath, des Pirates de Pittsburgh, Clark Griffith, des Twins du Minnesota, Joe Burke, des Royals de Kansas City, ainsi qu'un avocat, Me Louis Hoynes, de la Ligue nationale.

lundi. Mais hier midi, Nancy Broff, conseillère du service de médiation et de conciliation, a révélé aux journalistes massés dans la salle de presse qu'il n'y aurait aucune déclaration officielle de la part des joueurs.

«Le Secrétaire a invité les joueurs et les propriétaires à n'émettre aucun commentaire sur les négociations et ils ont acquiescé à sa demande,» a-t-elle indiqué.

Mercredi soir, après plusieurs heures de négociations au cours de la journée, les deux parties ont rencontré, en présence du secrétaire au Travail, le Comité des relations de travail des propriétaires, pendant 90 minutes. L'Association des joueurs aurait alors dévoilé les grandes lignes d'une nouvelle proposition pour la perte d'un agent libre, avant de faire parvenir une copie de cette proposition aux 26 propriétaires, à travers l'Amé-

rique.

Le Comité des relations de travail des propriétaires est composé de six membres, dont le président et directeur-général des Expos, John McHale. Depuis le début des négociations, à New York et Washington, ce comité a rencontré quotidiennement le porte-parole patronal à la table, Ray Grebey, pour faire le point sur les négociations.

En plus de McHale, le Comité des relations de travail des propriétaires comprend Bob Howsam, des Reds de Cincinnati, Dan Galbreath, des Pirates de Pittsburgh, Clark Griffith, des Twins du Minnesota, Joe Burke, des Royals de Kansas City, ainsi qu'un avocat, Me Louis Hoynes, de la Ligue nationale.

Hier, un autre joueur des Li-

gues majeures a manifesté publiquement son désaccord. Il s'agit de Dave Lopes, des Dodgers de Los Angeles, qui, après Steve Kemp, un vilt-

geur, et Dan Schatzeder, un lanceur, des Tigers de Detroit, mardi, s'est dit très déçu par le travail des négociateurs de l'Association des joueurs, de-

puis le 12 juin. «C'est un véritable cirque, a dit Lopes. Pouvez-vous m'expliquer ce que font des membres de l'Association des

joueurs à la table des négociations? Je ne crois pas qu'ils ont l'expérience requise pour prendre part à de telles discussions.

Ferragamo, un premier boni

Vince Ferragamo empochera son premier boni à l'issue du match que se livreront les Eskimos d'Edmonton et les Alouettes de Montréal, dimanche, au Stade olympique.

Une clause de son contrat stipule en effet qu'il doit recevoir un boni de 25 cents par billet vendu, au-delà des 40,000 premières entrées.

Chez les Alouettes, on est fort confiant de dépasser ce nombre. Mme Lisette Ménard, gérante de la billetterie, estime qu'au moins 40,000 personnes iront au Stade, dimanche après-midi. Mercredi soir, 32,000 billets avaient déjà trouvé acquéreurs, soit 5,000 de plus que la veille. Si ce rythme de vente se maintient aujourd'hui et demain, il pourrait y avoir entre 45,000 et 50,000 spectateurs au match de l'année. Si ce dernier chiffre est atteint, Ferragamo recevrait \$2,500 en boni!

Mme Ménard espère même remplir le Stade à pleine capacité, soit 58,367 spectateurs. À ce compte-là, Ferragamo retirerait un peu moins de \$4,600. Rappelons que le record d'assistance pour un match de football présenté au Stade olympique est de 69,476 spectateurs, établi lors du pre-

mier match des Alouettes présenté en cette enceinte, en 1976. Il ne sera évidemment jamais réédité puisque le Stade olympique contient maintenant 11,000 sièges de moins.

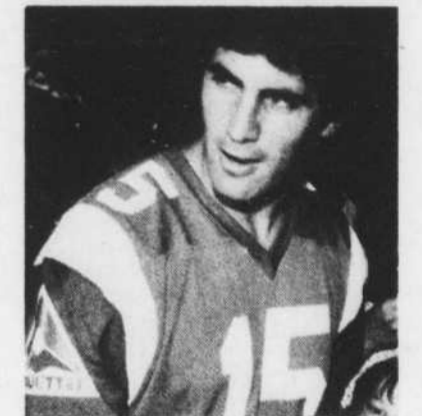
Une seule fois, l'an dernier, les Alouettes avaient réussi à attirer au-delà de 40,000 spectateurs, lors de leur dernier match de la saison, qu'ils avaient perdu, de façon cinglante d'ailleurs, par le score de 44-14 devant les mêmes Eskimos.

L'instructeur-chef Joe Scannella continue pour sa part de préparer son équipe au gré des joueurs disponibles. David Overstreet et Tom Cousineau représentent toujours des cas douteux pour la rencontre de dimanche, à 13 h 30.

Si ces deux joueurs ne sont pas en mesure de prendre part à la rencontre, ils seront remplacés par Alvin Walker et James Randolph. Ce dernier a disputé son premier match dans l'uniforme des Alouettes il y a une semaine, à Ottawa, et il s'est fort bien tiré d'affaire. Quant à Walker, son nom a été placé sur la liste de réserve dès le début de la saison et il n'a pas encore pris part à un match. Walker a

été relégué à un rôle de réserviste depuis l'arrivée d'Overstreet, même s'il a été le demi offensif le plus polyvalent de l'équipe, l'an dernier. En 1980, il a amassé 692 verges au sol et 511 verges par la passe, ainsi que 434 verges sur les retours de bottés d'envoi.

(A.C.)



Vince Ferragamo



Un orage s'est abattu sur les Rough Riders de la Saskatchewan, hier après-midi, alors que l'équipe tenait à Regina un léger exercice en vue du match de ce soir, contre les Stampeders de Calgary. (Photolaser CP)

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Le jeudi 16	Ce soir
C.-Britannique 32, Toronto 29	Calgary à Saskatchewan
Le vendredi 17	Samedi
Ottawa 33, Montréal 31	Ottawa à C.-Britannique
Calgary 26, Hamilton 6	Toronto à Hamilton
Le dimanche 19	Dimanche
Winnipeg 38, Edmonton 28	Edmonton à Montréal

LIGUE CANADIENNE

	Section Est				Section Ouest			
	pj	g	p	pts	pj	g	p	pts
HAMILTON	3	2	1	0	86	59	4	
OTTAWA	3	1	2	0	64	125	2	
MONTRÉAL	3	1	2	0	62	103	2	
TORONTO	3	0	2	0	69	74	0	
C.-BRITANNIQUE	2	2	0	0	80	37	4	
WINNIPEG	3	2	1	0	83	81	4	
EDMONTON	3	2	1	0	105	69	4	
CALGARY	2	1	1	0	36	36	2	
SASKATCHEWAN	2	1	1	0	39	40	2	

SOCCER

Mercredi	Fort Lauderdale à Californie
New York 5, Montréal 4, con.	Samedi
Los Angeles 4, Toronto 2	New York à Montréal
Tampa Bay 2, Jacksonville 1	Minnesota à Washington
San Diego 3, Portland 1	Atlanta à Jacksonville
San Jose 3, F. Lauderdale 2,	Edmonton à Tulsa
Ce soir	San Diego à Portland
Vancouver à Calgary	San Jose à Los Angeles
Dallas à Seattle	Dimanche
	Toronto à Chicago

LIGUE NORD-AMÉRICAINNE

	Section Est				Section Sud				Section Centrale				Section Ouest															
	pj	g	p	bp	bc	pb	pts	pj	g	p	bp	bc	pb	pts	pj	g	p	bp	bc	pb	pts							
NEW YORK	24	19	5	67	37	53	165	24	12	12	49	41	42	112	24	13	11	43	42	39	111	24	13	11	43	42	39	111
MONTRÉAL	24	12	12	49	41	42	112	24	12	12	44	43	38	104	25	12	13	45	39	40	110	25	12	13	45	39	40	110
WASHINGTON	24	12	12	44	43	38	104	25	5	20	31	60	81	61	24	17	7	55	32	43	143	24	13	11	43	42	39	111
TORONTO	25	5	20	31	60	81	61	25	12	13	35	39	29	95	25	12	13	45	39	40	110	25	3	22	17	56	16	33
ATLANTA	24	15	9	51	39	43	131	24	15	9	41	28	31	113	24	13	11	43	42	39	111	25	12	13	45	39	40	110
FORT LAUDERDALE	24	15	9	41	28	31	113	25	12	15	50	57	43	111	25	12	13	45	39	40	110	25	3	22	17	56	16	33
TAMPA BAY	24	12	12	44	43	38	104	25	12	13	35	39	29	95	24	17	7	55	32	43	143	24	13	11	43	42	39	111
JACKSONVILLE	25	12	13	35	39	29	95	24	13	11	43	42	39	111	25	12	13	45	39	40	110	25	12	13	45	39	40	110
CHICAGO	24	17	7	55	32	43	143	24	13	11	43	42	39	111	25	12	13	45	39	40	110	25	3	22	17	56	16	33
MINNESOTA	24	13	11	43	42	39	111	25	12	13	45	39	40	110	25	12	13	45	39	40	110	25	3	22	17	56	16	33
TULSA	25	12	13	45	39	40	110	25	3	22	17	56	16	33	25	14	11	37	47	33	115	24	14	10	45	38	37	115
DALLAS	25	9	16	43	55	36	90	25	9	16	35	63	33	87	25	9	16	35	63	33	87	25	9	16	35	63	33	87
LOS ANGELES	25	14	11	37	47	33	115	25	9	16	35	63	33	87	24	17	7	54	29	46	146	24	13	11	43	42	39	111
SAN DIEGO	24	14	10	45	38	37	115	24	13	12	42	38	37	113	25	12	13	45	39	40	110	25	12	13	45	39	40	110
CALIFORNIE	25	9	16	43	55	36	90	25	12	13	45	39	40	110	25	12	13	45	39	40	110	25	12	13	45	39	40	110
SAN JOSE	25	9	16	35	63	33	87	24	10	14	38	39	35	103	24	10	14	38	39	35	103	24	10	14	38	39	35	103
VANCOUVER	24	17	7	54	29	46	146	24	13	11	43	42	39	111	25	12	13	45	39	40	110	25	12	13	45	39	40	110
SEATTLE	24	13	11	43	42	39	111	25	12	13	45	39	40	110	25	12	13	45	39	40	110	25	12	13	45	39	40	110
CALGARY	25	13	12	42	38	37	113	25	12	13	45	39	40	110	25	12	13	45	39	40	110	25	12	13	45	39	40	110
PORTLAND	25	12	13	45	39	40	110	25	12	13	45	39	40	110	25	12	13	45	39	40	110	25	12	13	45	39	40	110
EDMONTON	24	10	14	38	57	40	100	25	12	13	45	39	40	110	25	12	13	45	39	40	110	25	12	13	45	39	40	110

Six points sont accordés pour une victoire en temps régulier ou en prolongation, mais seulement quatre points pour une partie qui a nécessité une confrontation. Un point boni (pb) est alloué pour chaque but marqué en temps régulier jusqu'à un maximum de trois par équipe.

en bref...

Le baseball amateur au Stade

Plus de 2,100 personnes ont assisté aux deux matchs de baseball amateur présentés au Stade olympique, mardi et mercredi. Selon Michel Tremblay, agent d'information à la Régie des installations olympiques, il s'agit d'un total encourageant, qui incitera sans doute la RIO à prêter de nouveau le Stade olympique au baseball amateur, lorsque ce sera possible. Mercredi, chez les seniors, les Cougars de St-Léonard ont battu les Olympiques de Verdun 4-0, et mardi, chez les juniors, les Cardinaux de Lasalle l'ont emporté 3-2 contre le Salaberry de Valleyfield, de la Ligue Jr Majeure du Québec. Le match de lundi soir a été remis à cause de la pluie.

Le Marathon de Montréal

Le président du Marathon international de Montréal, Serge Arsenault, invite tous les coureurs intéressés à s'inscrire à lui communiquer leur intention de participer à l'épreuve internationale, qui aura lieu le 13 septembre. Le numéro est le suivant: 879-1027. Déjà 8,500 coureurs sont inscrits. Le Marathon international de Montréal réunira 10,000 coureurs.

300 kilomètres à l'heure

LYON (AFP) — Une automobile modèle réduit équipée d'un moteur de 10 centimètres cubes a atteint dimanche, pour la première fois au monde, la vitesse de 300 kilomètres à l'heure, en compétition sur la piste de Couzon-au-Mont-d'Or, en France. Ce record a été établi par un bolide construit par Célestin Duran, d'un club de la banlieue parisienne. Le précédent record était détenu par l'italien Picco, avec 299,5 kilomètres à l'heure. Les modèles réduits sont capables d'atteindre avec des moteurs de faible cylindrée des vitesses étonnantes: un autre français, Philippe Novak, détient le record du monde des 2,5 cc, avec 243 km-h. Un Suédois, Ulf Enken, a atteint 220 km-h, avec un bolide de 1,5 cc. Et une Allemande, Gisela Herberger, a réussi à faire rouler son modèle réduit de 5 cc à 259 km-h.

En deux mots...

Les organisateurs du Grand Prix de Jarama, en Espagne, ont totalisé un déficit d'environ 6 millions de pesetas (\$75,000)... Deux surprises, hier, au tournoi de tennis de Washington, alors que le Français Pascal Portes a vaincu l'Américain Harold Solomon 1-6, 6-3 et 6-2 et que l'Uruguayen Diego Perez a éliminé le Paraguayen Victor Pecci 7-5 et 6-1. Guillermo Vilas, Jose Luis Clerc et Eddie Dibbs se sont qualifiés pour le tour suivant... Les Red Wings de Detroit ont échangé le gardien de but Al Jensen aux Capitals de Washington, en retour de Mark Lofthouse, qui a obtenu 103 points, l'an dernier, dans la Ligue américaine de hockey. Lofthouse, 24 ans, est un ailier droit... Les Steelers de Pittsburgh ont mis sous contrat l'ailier Lynn Swann, qui avait joué son option, en 1980, pour devenir agent libre cette année.

Les Internationaux Player's

Champion

Les douaniers se fient à leur flair mais 84% des passagers soupçonnés ne transportent rien d'illégal

par
Guy Deshaies

LES douaniers canadiens affirment que 90% des saisies de drogues qu'ils réussissent aux aéroports internationaux du Canada sont dues à leur flair plutôt qu'à des informations transmises par des corps policiers ou par des tiers.

Cependant, 84% des passagers qui sont soupçonnés par les douaniers et dont les bagages sont examinés ne transportent rien d'illégal et sont, pour ainsi dire, fouillés pour rien.

C'est en tout cas ce que démontrent les statistiques à Mirabel et plus précisément les chiffres recueillis durant le mois de juin dernier. Selon M. André Pérusse, chef de service de la Douane et accise à Dorval, ces chiffres reflètent bien, non seulement les autres mois de l'année à Mirabel, mais la situation des autres aéroports canadiens.

Ainsi, à Mirabel, sur les 55,716 passagers qui sont entrés au cours du mois de juin, 9,232 ont été soumis à l'examen secondaire, c'est-à-dire la fouille des bagages. Il y a eu parmi eux 3,154 renvois obligatoires c'est-à-dire des gens qui avaient des objets à déclarer ou qui, pour diverses raisons, devaient subir un examen secondaire.

Ces cas de renvoi obligatoire, tant pour des raisons concernant les lois sur l'immigration, les lois de douane ou les quelque 52 autres lois que les douaniers doivent appliquer, ont donné lieu à 1,639 actions. Ceci ne représente tout de même que 52% de ces passagers dont le statut ou les déclarations devaient «obligatoirement» amener une action, soit un paiement de taxes d'accise, une déclaration écrite, une vérification de marchandises appartenant à des catégories frappées par des règlements, etc.

En plus de ces 3,154 passagers examinés, il y a eu, toujours au cours du mois de juin, 1,847 passagers qui ont été envoyés à l'examen des bagages par le premier officier qui recueille les déclarations écrites ou verbales et procède au premier interrogatoire des passagers. Cet agent écrit un chiffre sur la carte du passager. Ce chiffre comporte un code qui change tous les jours et qui indique au deuxième agent qu'il doit y avoir examen secondaire. De ces 1,847 personnes fouillées, 1,538 n'avaient rien d'illégal dans leurs bagages et ont pu poursuivre leur chemin vers la sortie. Ces renvois sélectifs ont donné lieu à 309 actions, soit une proportion de 17% où le flair du douanier

s'est avéré juste. Mais le second agent qui recueille les cartes de déclaration et qui voit les bagages des passagers, car ces derniers viennent de les récupérer sur les carrousels, peut décider d'envoyer les passagers à l'examen secondaire même si leur carte ne porte pas le code de la journée. Il y a eu ainsi, à Mirabel en juin, 1,238 personnes dites en «zone libre» qui ont été, par le flair du deuxième agent douanier, envoyés à la fouille des bagages. Ces cas ont donné lieu à 190 actions, soit une proportion de 15% où le flair de ce deuxième douanier a porté fruit, les 1,048 autres suspects ne transportant rien d'illégal.

Il y a enfin eu les 2,993 cas de «carte B». À tous les 15 ou 20 passagers, le douanier a une carte sur laquelle on peut lire la lettre B. Il s'agit d'un examen de routine, au hasard, dont le but est mal expliqué par les douaniers. Quoiqu'il en soit les porteurs de la carte B sont obligatoirement conduits à l'examen secondaire. Dans les bagages de ces 2,293 personnes, les douaniers ont trouvé 160 cas où des actions ont été prises soit une proportion de 5% d'actions sur l'ensemble de ces examens secondaires.

Bref, sur les 55,716 passagers qui sont entrés au Canada par Mirabel en juin dernier, 9,232 (environ 17%) ont été fouillés et de ce nombre, 22% (2,298) ont «porté fruits». Si on exclut les renvois obligatoires qui, par définition, doivent être examinés secondairement par leur statut, et si on exclut également les «cartes B» qui amènent des cas routiniers et choisis au hasard à l'examen des bagages, il reste 3,085 passagers qui ont été soupçonnés par le premier ou le deuxième agent de douane. Ce sont les cas fondés sur le flair des douaniers. Or 2,586 de ces passagers n'avaient rien d'illégal dans leur statut ou leurs bagages. Il y a eu 499 actions de prises dans ce groupe soit une proportion de succès de 16%.

«N'oubliez pas, rappelle M. Pérusse, qu'il y a 45,000 passagers qui n'ont subi aucun examen et sont sortis tout droit après avoir récupéré leurs valises.»

C'est vrai mais c'est peut-être là que le problème se pose avec le plus d'acuité. Les douaniers, comme Pierre Sigouin à Mirabel ou Michel Coderre, maître-chien (chargé d'un chien détecteur de drogues et d'armes à feu) reconnaissent volontiers qu'il y a beaucoup de passagers au



Les objets saisis par les douaniers canadiens sont multiples, mais certains reviennent plus fréquemment que d'autres. (Photo CP)

nombre de 45,000 relaxés sans examen et qui transportaient des marchandises illégalement importées et, certainement, des drogues.

Il est impossible de fouiller tout le monde mais le problème est d'autant plus délicat que les passagers aériens du Canada, aux termes d'un sondage effectué dans six aéroports internationaux canadiens l'hiver dernier, trouvent que l'examen des bagages est très important pour la détection des drogues (83% des répondants) et pour arrêter les transporteurs de drogues (75%). Il est étonnant de constater que les répondants trouvent important l'examen des bagages dans la faible proportion de 20% seulement lorsqu'il s'agit d'encaisser les taxes et tarifs douaniers sur les marchandises et de 29% dans le cas des évasions fiscales.

Bref, le passager aérien, comme probablement tous les citoyens qui franchissent nos frontières, a le réflexe suivant à l'endroit du douanier: «Arrête les trafiquants de drogues et fiche-moi la paix avec mes deux bouteilles de téquila.» Tout n'est pas aussi simple, bien qu'il paraisse désormais clair que les autorités de la section douane et accise du ministère canadien du Revenu soient soucieuses d'avoir la meilleure image possible auprès du public tout en ayant un système efficace de contrôle.

Les trois chiens détecteurs

de drogues et d'armes à feu, depuis un peu plus d'un an à la disposition des douaniers dans tout le Québec et qui ne sont appelés à travailler que sur demande, sont nettement insuffisants. Dans tout le Canada il n'y en a que 13 et ce chiffre sera porté à 36 sous peu ce qui signifiera un chien en permanence à Dorval et un autre à Mirabel en plus des postes frontalières et du port de Montréal.

Il y a là un signe de la part des autorités: mettre l'accent sur la détection des stupéfiants. A ce sujet, un chien allemand de trois ans dressé par l'agent Michel Coderre, est un

outil d'une exceptionnelle valeur. Placé à l'entrée des bagages, au sous-sol près du tapis sans fin qui amène les valises de l'avion aux carrousels de la salle d'arrivée à Mirabel, un chien semblable peut renifler sans hésiter et rapidement n'importe quel stupéfiant contenu dans une valise, quel que soit le camouflage.

Peut-être qu'avec une telle garantie du côté des stupéfiants les douaniers seraient moins méfiants ou plus souples au chapitre des examens secondaires. Mais encore là ils bénéficient selon le sondage ci-haut mentionné, d'une excellente image auprès du pu-

blic. Encore là il importe de dire que les passagers aériens, parfois plus difficiles, plus exigeants que d'autres, ne se plaignent pas de façon officielle.

C'est le système ainsi que l'attitude de certains douaniers qui sont le plus remis en question par les usagers. L'attitude est une affaire personnelle. Je crois, de dire M. Pierre Gravel, chef du service de Douane et accise au trafic international à Mirabel, qu'il peut effectivement se trouver des agents de douane qui seraient mieux à leur place derrière un bureau ou n'importe où plutôt qu'avec le public.

Mais c'est le système surtout qui énerve plus d'un voyageur. Il paraît plus sévère et plus complexe si on le compare à divers autres pays, notamment aux pays d'Europe.

Au Canada, il n'y a pas de marché commun avec d'autres pays et les tarifs douaniers s'appliquent sur plusieurs catégories de marchandises. Les douaniers appliquent les lois sur l'importation illégale de peaux, de carcasses ou d'ossements d'animaux en voie d'extinction. (Il faut voir à ce sujet les carapaces de tortues, les lézards empaillés, les sacs en peau de crocodile et autres objets dans une salle spéciale de l'aéroport). Ils appliquent de sévé-

res lois d'Agriculture Canada sur l'importation illégale d'animaux vivants dont parfois des araignées, des serpents, et diverses espèces fantaisistes et sur l'importation de plante ou végétaux interdits. Ils s'occupent de matériel pornographique; ils ont des listes de suspects internationaux; ils ont des lois à appliquer sur les oeuvres d'art; ils doivent intercepter les immigrants illégaux et surveiller les matières explosives ou les armes à feu et, dans le lot des 52 lois qu'ils doivent faire respecter, ils doivent, selon le vœu même des citoyens canadiens, arrêter le trafic de stupéfiants.

Au Canada, immense territoire peu peuplé, il est facile de disparaître d'autant plus que nos lois, contrairement à la plupart des pays d'Europe, ne permettent pas des arrestations préventives et des contrôles policiers sur les personnes. La carte d'identité n'existe nulle part au Canada.

«Une fois qu'ils ont franchi les portes de l'aérogare, de dire M. Pérusse, nous perdons les passagers.» Voilà pourquoi le contrôle de l'immigration au Canada est plus qu'une simple estampille versée dans le passeport par un fonctionnaire plus ou moins endormi. La vérification est plus sérieuse bien que plus de 80% des gens ne soient

pas soumis à un examen secondaire des bagages.

Le principal ennui présentement est, semble-t-il, un manque flagrant d'outils comme les chiens détecteurs pour l'interception des stupéfiants et, conséquemment, une trop faible proportion d'actions par rapport au nombre de passagers fouillés. A cause de cela, l'image que les douaniers, dans l'ensemble, tentent de projeter au public est plus difficile à sauvegarder car il est déplaçant pour un passager honnête d'avoir constamment à subir un examen de ses bagages dans un endroit où il est persuadé que des marchandises illégales lui passent sous le nez dans des bagages jugés anodins.

Au mois de juin dernier, sur les 337 vols internationaux arrivés à Mirabel, la moitié ont été dédouanés en moins de 15 minutes, 40% en moins de 30 minutes et 11% en plus de 30 minutes.

Les statistiques démontrent qu'une arrivée à Mirabel ou dans n'importe quel autre aéroport canadien n'est pas plus longue ni plus fastidieuse qu'ailleurs. Pour encore trop de passagers elle est franchement désagréable. Pour le service de douane elle n'est pas assez efficace au chapitre de la saisie des marchandises illégales et notamment des drogues.

Des cadres louent la décision du CRTC

OTTAWA (PC) — Des cadres des réseaux de télévision de Radio-Canada, de Télé-Métropole et de CTV ont loué, jeudi, la décision du CRTC de renouveler les trois permis pour une période de deux ans sans tenir d'audiences à cette fin.

Les permis des trois chaînes expirent le 30 septembre 1982. Ils ont été prolongés jusqu'au 30 septembre 1984.

Le président du CRTC, M. John Meisel, a déclaré que les réseaux, au cours de ces deux années additionnelles, allaient pouvoir montrer ce qu'ils pouvaient faire par eux-mêmes. Il a signalé qu'on allait obtenir les résultats des audiences d'automne sur la teneur cana-

dienne des émissions, avant la comparaison des réseaux devant le CRTC, à l'automne 1983.

Le président de Radio-Canada M. A. Johnson, s'est dit d'accord avec M. Meisel, pour affirmer que «toute la question de la teneur canadienne... transcende la question des permis».

Il a de plus rappelé qu'on revenait à la normale avec cinq années entre les comparaisons des réseaux comme cela existait avant 1979.

M. Claude Blain, vice-président de Télé-Métropole, a dit que la décision du CRTC laissait le temps aux réseaux d'évaluer les effets de la télévision à péage.

AVIS AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA C.E.C.M.

En raison des coupures budgétaires imposées par le ministère des Transports, la C.E.C.M. ne sera plus en mesure d'offrir le transport par autobus scolaire aux élèves de 6e année du primaire qui demeurent à plus de 1,6 km (1 mille) de l'école.

Par conséquent, les élèves de 6e année du primaire devront prendre le transport en commun, à condition que ce transport ne comporte pas plus d'une correspondance.

Pour bénéficier des tarifs réduits offerts par la C.T.C.U.M., tout élève qui utilise le transport en commun doit se procurer une carte d'écopier pour l'obtention d'un laissez-passer ou de la carte C.A.M.

Afin d'éviter les périodes d'affluence de la fin d'août et du début de septembre à la station de métro Berri-Dumontigny où se donnent les cartes d'écopier, la C.E.C.M. invite les élèves qui fréquenteront une classe de 6e primaire ou de 1ère secondaire en septembre de se présenter à l'endroit et aux heures indiquées ci-dessous pour obtenir une formule de demande de carte d'étudiant.

Endroit: Centre administratif de la C.E.C.M.
3737 est, rue Sherbrooke

Heures: de 09:00 à 16:00, du lundi 27 juillet au jeudi 30 juillet inclusivement.

Note: Les élèves devront présenter leur carte d'assurance-maladie.



C.E.C.M.
LA COMMISSION
DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DE MONTRÉAL

VOUS DEVEZ PAYER VOS TAXES ET VOS IMPÔTS

- aux banques
- aux Caisses populaires
- aux bureaux de Revenu Québec

Les taxes et les impôts dus au ministère du Revenu du Québec doivent être payés dans les délais prescrits par la loi, même durant l'arrêt du service postal.

Vous pouvez payer ces taxes et impôts aux banques, aux Caisses populaires ou aux bureaux de Revenu Québec sans frais supplémentaires.



IMPORTANT

Prenez bien soin d'ajouter à votre paiement la formule de remise appropriée ou, à défaut de formule, un document indiquant le nom et l'adresse du mandataire ou du contribuable.

DE PLUS

- S'il s'agit de **déduction à la source** ou de **remise de taxes**, indiquez le numéro du mandataire, la loi et la période concernées.
- S'il s'agit de **l'impôt d'une corporation**, indiquez le numéro d'enregistrement et l'exercice financier visé.
- S'il s'agit de **versements d'impôt d'un particulier**, indiquez le numéro d'assurance sociale.
- S'il s'agit d'autres paiements, précisez-en la nature.

REVENU QUÉBEC

Sainte-Foy
3800, rue Marly
643-6150

Trois-Rivières
878, rue de Tonnancourt
379-5360

Rouyn
180, boul. Rideau
762-8155

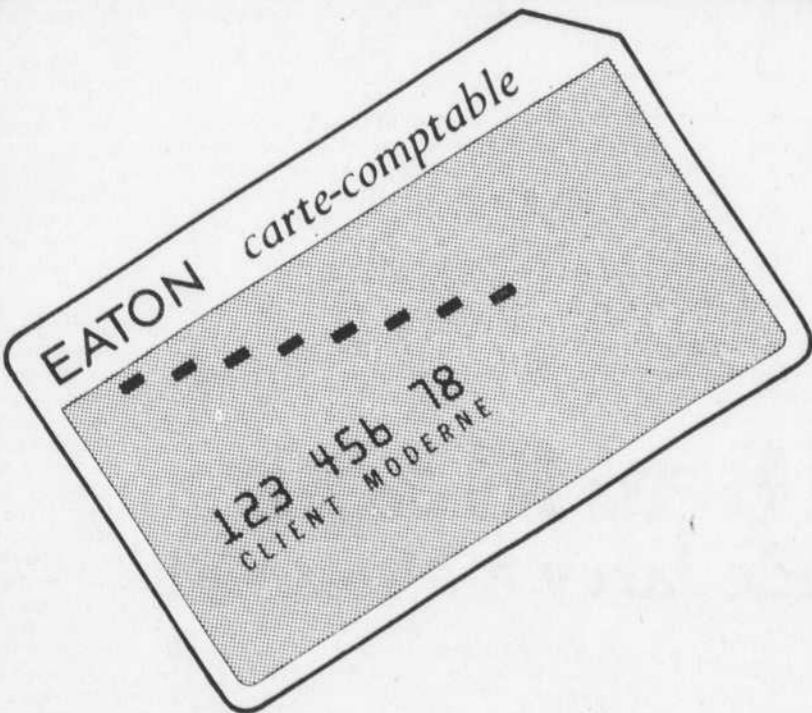
Montréal
3, Complexe Desjardins
873-2611

Jonquière
50, boulevard Harvey
542-3526

Rimouski
337, rue Moreault
722-3572

Sherbrooke
112, rue Wellington sud
563-3034

Hull
17, rue Laurier
770-1768



Voici comment payer votre compte Eaton durant la grève des postes

Durant l'interruption du service postal, vous pouvez effectuer vos remises:

1. En présentant votre relevé de compte Eaton à toute Banque de Montréal ou banque Toronto-Dominion.
2. Aux magasins Eaton ou Eaton Foyerama, sans frais supplémentaires.
3. Si vous ne connaissez pas le montant de la mensualité, téléphonez-nous:

code régional (514) 282-1220

EATON